

ALLIED

Rapport sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance

2025



Table des matières

3 Notre fondement Un message de notre PDG Notre rapport À propos d'Allied Points forts de 2025 Stratégie ESG 	9 Environnemental Décarbonation des bâtiments Certifications des bâtiments Résilience climatique physique Gestion des déchets Gestion de l'énergie Gestion de l'eau Développement durable 	17 Social Engagement des usagers Équité, diversité et inclusion (ÉDI) Impact communautaire Personnes et culture Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail 	29 Gouvernance Cybersécurité Divulgence et transparence Gouvernance intégrée 	32 Annexe Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement Tableau GTIFCC Tableau SASB Tableau GRI ODD de l'ONU Déclarations d'assurance 
--	--	---	---	--

Notre fondement

- 4 Un message de notre PDG
- 4 Notre rapport
- 5 À propos d'Allied
- 6 Points forts de 2025
- 7 Stratégie ESG



Un message de notre PDG

Une approche à long terme a toujours été au cœur de la stratégie d'Allied. Elle façonne la façon dont nous construisons les villes, investissons dans celles-ci et y contribuons. Nous sommes surtout connus pour la transformation de structures patrimoniales en milieux de travail modernisés, distinctifs et humanistes qui honorent l'histoire de ces structures tout en les préparant pour les décennies à venir. Notre capacité à créer des espaces urbains diversifiés, résilients et dynamiques demeure un facteur de différenciation clé et est au cœur de notre création de valeur à long terme. Les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) structurent la philosophie axée sur le développement durable qui nous a guidés depuis le début.

Au cours de la dernière année, nous avons amélioré notre rendement environnemental et réalisé des progrès significatifs par rapport à nos engagements climatiques. Nous avons fait passer notre portefeuille certifié LEED ou BOMA BEST de 48 % en 2024 à 55 % en 2025, améliorant ainsi l'efficacité des bâtiments et répondant à la demande croissante du marché pour des locaux très performants. Nous continuons de progresser vers nos cibles de décarbonation validées par l'initiative SBTi d'une manière rentable qui favorise la résilience à long terme des actifs et permet aux usagers de mieux profiter de ces derniers.

En tant que propriétaire-exploitant d'un immeuble commercial, il est essentiel d'entretenir de solides relations avec les usagers, les communautés et les parties prenantes. En 2025, nous avons fait progresser les initiatives d'expérience de l'utilisateur et constaté des améliorations correspondantes dans les mesures de satisfaction et d'engagement. Notre indice de recommandation net a augmenté de 31 % par rapport à 2024 et était de 130 % supérieur à la moyenne sectorielle. Nos programmes et nos partenariats communautaires ont continué d'appuyer la culture locale, l'accessibilité et le

bien-être, renforçant ainsi la confiance envers notre compagnie et la raison d'être de nos espaces. Dans l'ensemble de notre organisation, l'équité, la diversité et l'inclusion demeurent des moteurs essentiels de la culture et du rendement à long terme. Dans notre sondage de 2025 sur l'engagement des usagers, 96 % d'entre eux étaient satisfaits de notre engagement envers l'ÉDI, ce qui reflète l'importance continue de ce travail. Nous nous efforçons continuellement de créer des environnements où chacun peut apporter une contribution significative et faire de son mieux.

Nous avons également renforcé nos pratiques de gouvernance et de cybersécurité en mettant à jour notre stratégie de cybersécurité à plusieurs niveaux pour faire face à l'évolution des risques. Parallèlement, nous avons continué d'adopter une approche disciplinée du déploiement de l'IA à l'échelle d'Allied, en nous concentrant sur son impact quantifiable sur les affaires et en réinvestissant le temps de nos employés dans des activités de plus grande valeur.

En regardant vers l'avenir, nous reconnaissons que les facteurs ESG continuent d'évoluer dans un contexte de surveillance accrue et de changement des attentes. Notre responsabilité est de demeurer disciplinés dans la poursuite de nos objectifs à long terme tout en nous adaptant à un environnement qui évolue rapidement. J'ai confiance en notre équipe, je suis reconnaissante de la confiance qu'on nous a accordée et optimiste quant à l'avenir auquel nous contribuons.



CECILIA C. WILLIAMS
Présidente et directrice générale



Notre rapport

Il s'agit du rapport ESG annuel d'Allied pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025. Ce rapport présente notre stratégie ESG et les principaux points saillants de notre rendement en 2025. Chaque année, nous visons à harmoniser nos divulgations sur les facteurs ESG avec les pratiques exemplaires mondiales.

CADRES DE RAPPORT

Nous avons préparé notre rapport ESG 2025 conformément aux normes universelles de 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI), à la norme immobilière du SASB et aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU). En outre, nous avons divulgué nos activités de gestion des risques liés au climat fondées sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC).

ASSURANCE EXTERNE

Dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2025 sur l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers.

ANNEXE

Veuillez consulter les annexes pour obtenir des détails sur notre méthodologie d'établissement du rapport, l'harmonisation avec les cadres de déclaration et nos déclarations d'assurance de tiers.

À propos d'Allied

Allied est un important propriétaire exploitant d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada.

VISION

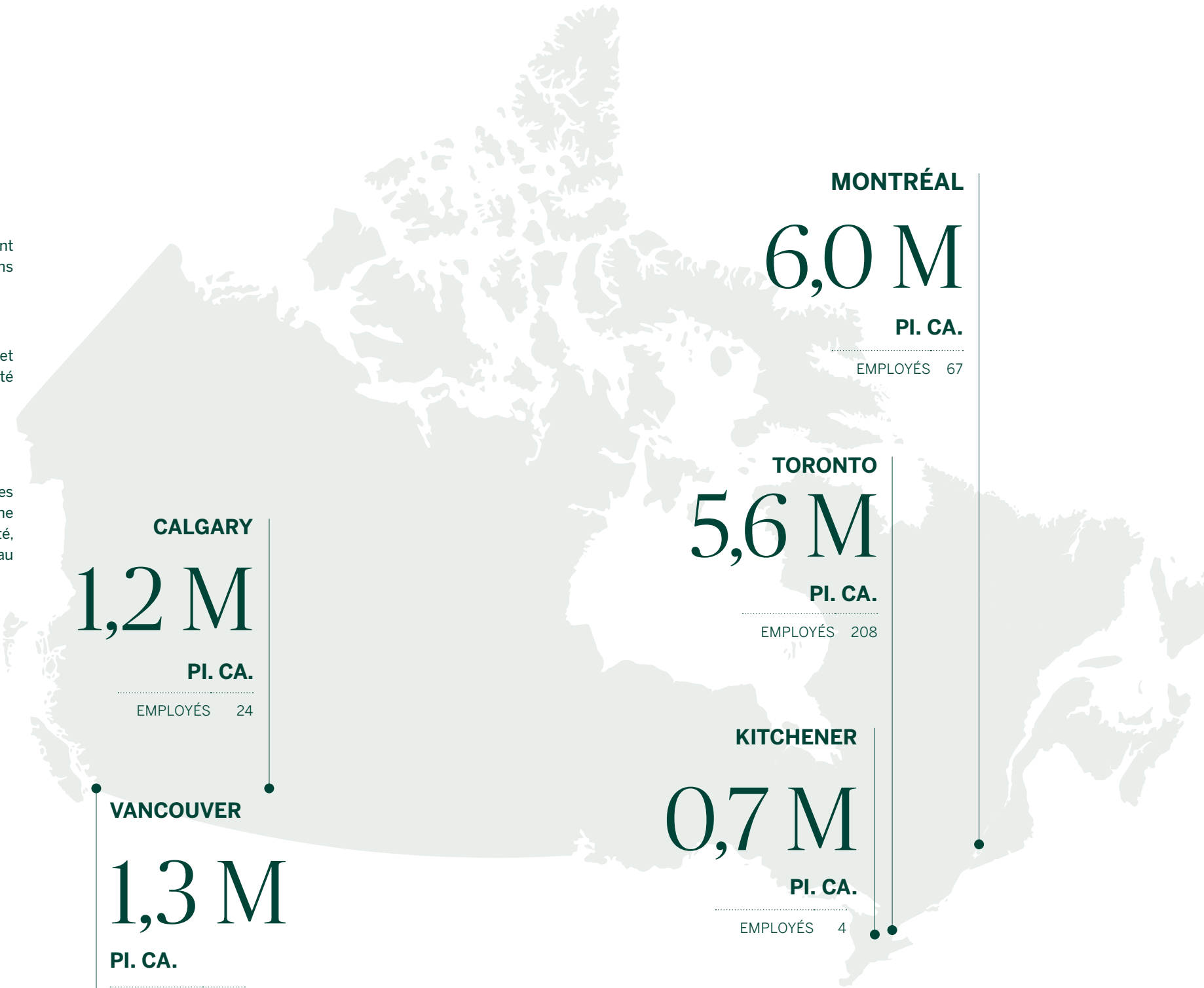
Apporter une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l'humanité en chacun de nous.

MISSION

Fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail urbains distinctifs d'une manière durable et propice à la diversité, à la créativité, à la connectivité et au bien-être humains.

VALEURS FONDAMENTALES

- Le respect
- Le travail d'équipe
- La créativité
- La cible
- L'enthousiasme
- La communauté



PORTEFEUILLE DES ESPACES DE TRAVAIL LOCATIFS
SLB TOTALE

14,8 M

PI. CA.

SLB DES BUREAUX

13,5 M

SLB DES COMMERCES DE DÉTAIL

1,3 M

PORTEFEUILLE D'AMÉNAGEMENT 752 000 PI. CA.
SLB TOTALE ESTIMÉE

	PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (20 février 2003)	STATUT ACTUEL (31 mars 2026)
EMPLOYÉS	55	328
PROPRIÉTÉS	14 (à Toronto)	190 (dans cinq villes)
SLB TOTALE DU PORTEFEUILLE DES ESPACES DE TRAVAIL	820 000	14,8 M
TOTAL DES ACTIFS	128 M \$	9,0 G \$
CAPITALISATION BOURSIÈRE	62 M \$	1,8 G \$

Toutes les valeurs sont à jour au 31 mars 2026

Points forts de 2025



Nous avons établi des cibles de réduction des émissions fondées sur des données scientifiques

Les cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme d'Allied ont été validées par l'initiative SBTi en mai 2025.

Nous avons reçu une reconnaissance mondiale pour notre rendement ESG

L'entreprise Allied a été reconnue comme un chef de file en matière de facteurs ESG selon la méthodologie indépendante d'évaluation des risques ESG de Sustainalytics.

Dans son évaluation de 2025 du GRESB, Allied a obtenu une cote de 87 pour ses investissements à long terme, soit trois points de plus que l'année précédente et huit points de plus que la moyenne du GRESB.

Nous avons émis des obligations vertes

En février 2025 et en septembre 2025, Allied a émis des obligations vertes en vertu de son cadre de financement vert d'une valeur de 900 millions de dollars, mobilisant au total 2,0 milliards de dollars d'obligations vertes à ce jour.

Le taux de certification de notre portefeuille est passé de 48 % à 55 %

La part certifiée LEED ou BOMA BEST du portefeuille d'Allied est passée de 48 % en 2024 à 55 % en 2025, et nous visons un taux de certification de 70 % d'ici 2028.



Nous avons renforcé notre engagement en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (ÉDI)

Allied a animé huit ateliers sur l'ÉDI auxquels ont participé plus de 850 employés et usagers d'immeubles. Les commentaires recueillis dans le cadre de l'évaluation de l'expérience de l'utilisateur 2025 d'Allied indiquent que 96 % des usagers d'immeubles sont satisfaits de notre engagement en matière d'ÉDI.

Première entente sur l'énergie renouvelable de quartier

Lancement de notre première entente sur l'énergie de quartier renouvelable au 1001, rue Robert-Bourassa, à Montréal. Nous nous attendons à ce que l'immeuble soit décarboné efficacement d'ici 2026 pour atteindre une intensité d'émissions de gaz à effet de serre de 0,02 kg d'équivalent CO₂/pied carré.

Nous avons obtenu une cote supérieure à celles de nos pairs pour ce qui est des résultats d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur

L'accent soutenu mis sur l'expérience de l'utilisateur a entraîné une augmentation de 31 % de l'indice de recommandation net d'Allied par rapport à 2024, soit 130 % de plus que la moyenne sectorielle en 2025.

Nous avons soutenu plus de 5 000 artistes

Depuis 2022, Allied fournit des espaces de travail abordables à plus de 5 000 artistes à Calgary, Toronto et Montréal.



Notre entreprise reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs » au Canada

Depuis 2020, Allied a retenu les services de Mercer (anciennement Kincentric) pour mener un sondage indépendant sur l'engagement des employés. Allied a été reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs » par Mercer en 2025, la quatrième fois que l'entreprise reçoit cette reconnaissance.

Stratégie ESG

Chez Allied, notre stratégie ESG est conçue pour renforcer le rendement financier, découvrir des occasions et gérer les risques de façon proactive dans l'ensemble de notre entreprise. Nous considérons les facteurs ESG comme un moteur essentiel de la création de valeur à long terme qui améliore la résilience de notre portefeuille, soutient l'excellence opérationnelle et nous permet de contribuer positivement aux communautés et aux villes où nous exerçons nos activités. En intégrant les facteurs ESG dans notre processus décisionnel, nous améliorons les résultats pour nos parties prenantes et contribuons à façonner un avenir urbain plus durable et inclusif.

Nos enjeux ESG importants ont été définis initialement en 2021 par la voie d'une évaluation de leur pertinence. Depuis, nous avons continuellement amélioré notre compréhension de ce qui compte le plus en intégrant l'évolution des attentes des parties prenantes, les changements dans notre stratégie commerciale et les nouveaux enjeux.

En 2024, nous avons renforcé ce processus en procédant à une évaluation de double pertinence. Cette approche améliorée nous permet de prioriser les enjeux ESG qui sont non seulement importants sur le plan stratégique pour Allied, mais aussi là où nos activités ont le plus d'impact sur la société et l'environnement.

Il en résulte une stratégie ESG ciblée qui oriente les mesures à prendre dans nos domaines ayant le plus d'impact, accompagnée d'une surveillance active des sujets ESG importants qui se sont révélés pertinents pour notre rendement et notre responsabilité à long terme et de progrès en la matière.

ÉVALUATION DE LA DOUBLE PERTINENCE

L'évaluation de la double pertinence aborde de façon globale les enjeux ESG dans deux optiques distinctes, mais interreliées :

- ① Impact sur Allied : enjeux les plus susceptibles d'influer sur le rendement financier, opérationnel ou réputationnel d'Allied.
- ② Impact d'Allied sur la société et l'environnement : enjeux pour lesquels les activités commerciales et la chaîne de valeur d'Allied ont le plus d'impact sociétal et environnemental, que cet impact soit négatif ou positif.

La prise en compte de ces deux dimensions nous permet de déterminer où les actions ont le plus d'impact, où la valeur stratégique peut être créée et où l'occasion de diriger est la plus grande.

L'évaluation de la double pertinence d'Allied en 2024 a nécessité une vaste mobilisation des parties prenantes pour déterminer nos enjeux prioritaires, notamment :

- Un atelier réunissant 10 cadres supérieurs internes;

– Un sondage mené auprès de tous les employés d'Allied;

– Des entretiens avec 17 parties prenantes externes, soit des investisseurs, des usagers, des administrations municipales et des partenaires communautaires des villes où nous sommes présents.

CADRE STRATÉGIQUE ESG

Notre cadre stratégique ESG reflète les résultats de notre évaluation de la double pertinence. Nous concentrons les ressources ciblées et les plans d'action mesurables sur les domaines d'intérêt que nous avons cernés, les enjeux qui, selon nous, offrent les meilleures occasions d'avoir un impact stratégique à court et à moyen terme. Parallèlement, nous continuons de gérer d'autres enjeux ESG que nous jugeons importants pour faire progresser notre stratégie.

ENVIRONNEMENTAL

DOMAINES D'INTÉRÊT

- Décarbonation des bâtiments

– Résilience climatique physique

– Certification des bâtiments

– Gestion des déchets

AUTRES ENJEUX

- Gestion de l'eau

– Gestion de l'énergie

– Développement durable

SOCIAL

DOMAINES D'INTÉRÊT

- Engagement des usagers

– Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

AUTRES ENJEUX

- Engagement communautaire

– Personnes et culture

– Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail

GOVERNANCE

DOMAINES D'INTÉRÊT

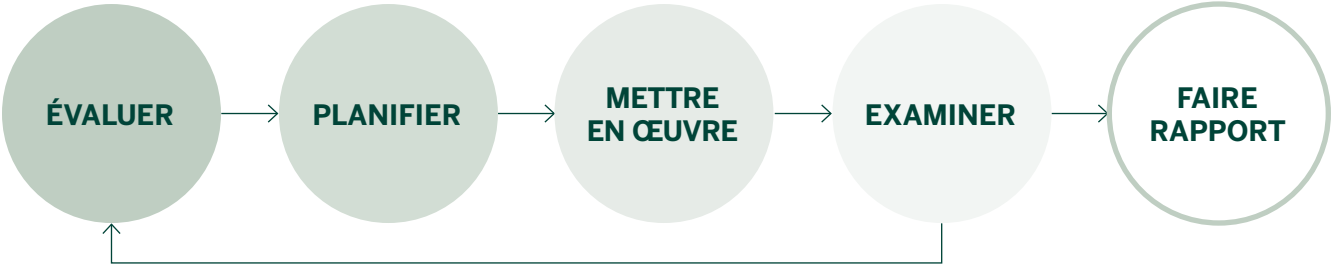
- Cybersécurité

AUTRES ENJEUX

- Divulgence et transparence

– Gouvernance intégrée

Notre processus



- ÉVALUER

 - **Surveiller** les tendances du marché, les pratiques exemplaires et les événements actuels.
 - **Évaluer** et comparer les rendements de référence.
 - **Comprendre** les besoins et les désirs de nos intervenants.
 - **Cerner** les priorités ESG avec lesquelles nous pouvons avoir le plus d'impact sur les problèmes qui affectent notre entreprise, nos intervenants et nos communautés.
- PLANIFIER

 - **Établir** des objectifs, des cibles et des mesures pour nos priorités ESG.
 - **Concevoir** des plans, des trousseaux d'outils et des ressources nécessaires à l'exécution.
- METTRE EN ŒUVRE

 - **Éduquer**, former et mobiliser les employés et les utilisateurs pour assurer la réussite de la mise en œuvre.
 - **Surveiller** la mise en œuvre et le rendement.
 - **Consigner** les succès et les domaines d'amélioration.
- EXAMINER

 - **Analyser** le rendement et le comparer aux analyses comparatives.
 - **Réviser** les processus et les programmes pour améliorer les résultats ESG.
- FAIRE RAPPORT

 - **Communiquer** chaque année pour maintenir la transparence et la responsabilité.



Environnemental

- 10 Décarbonation des bâtiments
- 12 Certifications des bâtiments
- 13 Résilience climatique physique
- 14 Gestion des déchets
- 15 Gestion de l'énergie
- 15 Gestion de l'eau
- 16 Développement durable



Décarbonation des bâtiments

NOTRE APPROCHE DE LA DÉCARBONATION DES BÂTIMENTS

Les changements climatiques et leurs répercussions toucheront Allied et les villes où nous exerçons nos activités. Pour relever ce défi, Allied s'engage à décarboner son portefeuille afin de réduire les risques de transition liés au climat⁽¹⁾, créer des bâtiments plus confortables et plus efficaces et renforcer la résilience à long terme de notre entreprise.

En mai 2025, l'initiative Science Based Targets (SBTi) a approuvé nos cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) fondées sur la science à court et à long terme. Nos cibles sont conformes à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C et s'appliquent aux portefeuilles de location et d'aménagement d'Allied.

Notre plan de neutralité carbone est axé sur les données et harmonisé avec la stratégie d'affaires globale d'Allied. Pour développer nos trajectoires de décarbonation, notre équipe utilise et prend en compte ce qui suit :

- Plan de renouvellement des immobilisations;
- Trajectoires de croissance de l'entreprise;
- Règlements et incitatifs locaux et régionaux;
- Progrès en techniques du bâtiment et état de préparation des bâtiments;
- Occasions d'amélioration opérationnelle (p. ex. rendement environnemental, dépenses d'exploitation et confort de l'utilisateur).

Ce travail est appuyé par notre outil interne de modélisation des émissions et notre prix fictif du carbone⁽²⁾, qui rendent la trajectoire de décarbonation réaliste et réalisable.

Grâce à une planification minutieuse, l'investissement dans la décarbonation peut être rentable, ce qui se traduit par d'importantes retombées économiques, des économies de coûts opérationnels, une meilleure résilience du système ou une meilleure expérience de l'utilisateur. À mesure que nous mettons en œuvre notre plan de neutralité carbone, nous adoptons une approche globale et multidisciplinaire pour maximiser la valeur à long terme créée par la décarbonation.

MESURES CLÉS EN 2025

- Obtention de la validation de l'initiative SBTi sur nos cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme.
- Suivi des politiques et des règlements gouvernementaux pertinents sur le rendement et les émissions des bâtiments, ainsi que de leurs répercussions sur nos activités et nos marchés.
- Collaboration avec les fournisseurs et les fournisseurs de services d'énergie de quartier pour l'obtention de certificats d'énergie renouvelable et d'énergie de quartier décarbonée.
- Contact avec différentes parties prenantes afin de maximiser les incitatifs locaux et fédéraux pour appuyer les études et les projets de décarbonation.

RÉSULTATS 2025

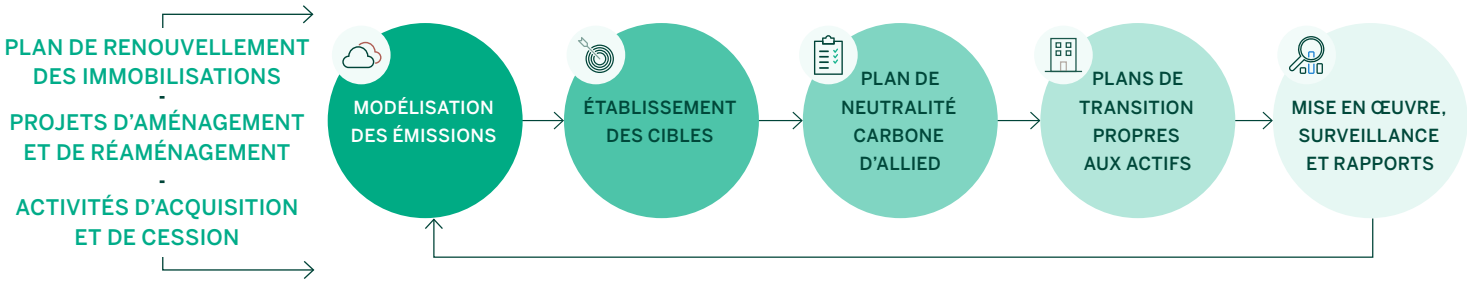
245 000 \$ D'INCITATIFS ET DE FINANCEMENT GOUVERNEMENTAL OBTENUS POUR APPUYER LES ÉTUDES ET LES PROJETS DE DÉCARBONATION.

15 AUDITS ÉNERGÉTIQUES ET PLANS DE TRANSITION AU NIVEAU DES ACTIFS RÉALISÉS PORTANT SUR 3,2 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS ET 6 000 TONNES DE CARBONE.

5 PROJETS DE DÉCARBONATION ONT TERMINÉ LA PHASE D'APPEL D'OFFRES, PORTANT SUR 1,4 MILLION DE PIEDS CARRÉS ET 1 550 TONNES DE CARBONE.

1 ENTENTE SUR L'ÉNERGIE DE QUARTIER RENOUELEBLE LANCÉE AU 1001, RUE ROBERT-BOURASSA, À MONTRÉAL. NOUS NOUS ATTENDONS À CE QUE L'IMMEUBLE SOIT DÉCARBONÉ EFFICACEMENT D'ICI 2026 POUR ATTEINDRE UNE INTENSITÉ D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 0,02 KG D'ÉQUIVALENT CO₂/PIED CARRÉ.

APPROCHE D'ALLIED POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE



PROCHAINES ÉTAPES

- Faire progresser deux autres études de décarbonation des bâtiments en 2026.
- Continuer de faire participer les fournisseurs d'énergie de quartier à des ententes d'approvisionnement en énergie à faibles émissions de carbone pour les bâtiments dotés de systèmes énergétiques de quartier.
- Approfondir la collaboration avec les conseillers, les fournisseurs, les entrepreneurs, le gouvernement et les représentants d'organismes de services publics afin de faire progresser nos efforts de décarbonation, y compris le partage des connaissances, l'exploitation des programmes incitatifs et l'élaboration de nouveaux outils.

CIBLES DE CARBONEUTRALITÉ VALIDÉES PAR L'INITIATIVE SBTI

Conformément aux exigences fondées sur des données scientifiques de la norme de neutralité énergétique pour les entreprises de l'initiative SBTi, Allied s'engage à atteindre l'objectif de zéro émission nette de GES dans l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050. Cela comprend une réduction de 42 % des émissions absolues de GES relevant des portées 1 et 2 d'ici 2030 par rapport à l'année de référence 2022. Allied s'est également engagée à réduire de 90 % les émissions absolues de GES relevant des portées 1 et 2 d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2022 et à réduire les émissions absolues de GES de portée 3 de 90 % dans la même période.

ÉMISSIONS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

En 2025, Allied a concentré ses efforts sur les sources les plus importantes d'émissions de GES. Les émissions des portées 1 et 2 générées par nos activités d'exploitation représentent environ 65 % de notre empreinte totale d'émissions et sont étroitement liées au rendement des bâtiments et à la gestion de l'énergie.

Parallèlement, nous jetons les bases pour atteindre nos cibles à long terme, qui comprennent nos émissions de portée 3. À l'avenir, nous nous efforcerons d'améliorer la qualité et l'exhaustivité des données sur les émissions afin de peaufiner notre approche, de mettre en œuvre des politiques de réduction des émissions associées aux projets d'aménagement et de mobiliser les fournisseurs pour cerner les possibilités de décarbonation mutuellement avantageuses.

(1) Les risques liés à la transition sont les risques financiers et opérationnels qui surviennent à mesure que les économies évoluent vers un avenir à faibles émissions de carbone, y compris les nouveaux règlements, les technologies en évolution et les préférences changeantes du marché.

(2) Le prix fictif du carbone d'Allied est un prix théorique du carbone (exprimé en dollars canadiens/tonne) que nous utilisons pour appuyer l'analyse financière et la prise de décisions pour de nouveaux investissements et des occasions d'aménagement et de modernisation.

ÉTUDE DE CAS

747, rue du Square-Victoria : faire progresser la décarbonation d'un bien patrimonial

Au 747, rue du Square-Victoria, à Montréal, nous continuons de faire progresser notre plan de neutralité carbone en transformant ce bien patrimonial. La propriété à usage mixte de 710 000 pieds carrés repose sur une centrale électrique dotée de chaudières à vapeur haute pression et de refroidisseurs qui arrivent à la fin de leur vie utile.

Afin de moderniser le bâtiment et de réduire considérablement son empreinte carbone, nous avons élaboré un plan complet de décarbonation. Ce plan comprend l'installation d'un refroidisseur avec récupération de chaleur et de chaudières électriques ainsi que le remplacement des charges de vapeur à base de gaz par des chaudières à eau chaude et électriques. Une fois terminées, ces améliorations devraient réduire les émissions annuelles du bâtiment de 80 %, ce qui équivaut à une réduction de 200 tonnes d'équivalent CO₂.

Au-delà des avantages environnementaux, le projet apporte des améliorations opérationnelles significatives. En réduisant la dépendance à la vapeur haute pression, le système modernisé devrait réduire les exigences réglementaires pour les mécaniciens de machines fixes, ce qui se traduirait par des économies de coûts d'exploitation annuelles estimées à 500 000 \$. Le projet est actuellement en phase d'appel d'offres, lancé à la fin de 2025, et sa mise en œuvre complète est prévue pour 2027.



Certifications des bâtiments

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE CERTIFICATION DES BÂTIMENTS

Les certifications des bâtiments sont des cadres de développement durable tiers qui évaluent et reconnaissent la conception, la construction ou l'exploitation durables. Les certifications des bâtiments portent sur divers enjeux ESG, notamment le rendement environnemental, la qualité de l'air intérieur, l'engagement des usagers et leur expérience. Les certifications telles que LEED et BOMA BEST sont reconnues mondialement et soutiennent l'intégration du développement durable, l'attraction des usagers et l'accès au financement vert, contribuant ainsi aux objectifs à long terme d'Allied.

En 2021, Allied a mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les programmes de certification de bâtiments courants et déterminer leur valeur pour notre entreprise. En 2023, ce comité a mis la dernière main à notre stratégie nationale de certification des bâtiments et s'est fixé comme objectif d'obtenir la certification LEED ou BOMA BEST pour 70 % de notre portefeuille à long terme d'ici 2028.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons obtenu une nouvelle certification LEED/BOMA BEST dans huit bâtiments pour une superficie de 5 millions de pieds carrés.
- Nous avons mené des études de faisabilité LEED/BOMA BEST dans cinq bâtiments couvrant 434 000 pieds carrés, et planifions de certifier 17 bâtiments et 4,9 millions de pieds carrés au cours des trois prochaines années afin d'atteindre nos cibles de 2028.
- Nous avons conservé la certification LEED pour les bâtiments certifiés en assurant un entretien continu et une analyse comparative du rendement.

RÉSULTATS 2025

55 %

DE NOTRE PORTEFEUILLE EST CERTIFIÉ, EN HAUSSE PAR RAPPORT À 48 % EN 2024, POUR UN TOTAL DE 32 BÂTIMENTS ET 12 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS.

4

BÂTIMENTS ONT OBTENU LE RENOUVELLEMENT DE LEUR CERTIFICATION, SOIT UN TOTAL DE 2 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS.



400, rue Georgia Ouest, Vancouver

ÉTUDE DE CAS

400, rue Georgia Ouest : certification LEED Platine

Le 400, rue Georgia Ouest est une tour de bureaux AAA de 375 000 pieds carrés située au cœur de Vancouver. La conception du bâtiment s'inspire des lampes Akari d'Isamu Noguchi, et son architecture forme un lieu emblématique à la porte Est du centre-ville de Vancouver.

Bâtiment certifié LEED platine v4 pour la Conception et la Construction de Bâtiments (BD+C), le 400, rue Georgia Ouest présente une série de caractéristiques de construction durables, notamment :

- Thermopompes eau-eau qui récupèrent la chaleur du noyau du bâtiment pour le chauffage périphérique en hiver.
- Système d'air extérieur dédié avec récupération d'énergie et ventilo-convecteurs terminaux à quatre tuyaux.
- Éclairage à haut rendement avec récolte de la lumière du jour.
- Fenêtres ouvrantes, terrasses paysagées sur le toit et murs végétalisés qui favorisent la ventilation naturelle et donnent accès à la végétation, améliorant ainsi l'expérience de l'utilisateur.
- Appareils sanitaires à faible consommation d'eau.
- Collecte de l'eau de pluie pour l'irrigation et la chasse d'eau des toilettes.
- Système de sous-comptage au niveau des bureaux.
- Stationnement pour vélos sur site, vestiaires avec douches et trottinettes électriques payants qui soutiennent la mobilité du dernier kilomètre à faibles émissions de carbone.

Grâce à son système de construction écoénergétique et au dévouement de notre équipe des opérations, le 400, rue Georgia Ouest a atteint une intensité de GES de 0,43 kg d'équivalent CO₂/pi² en 2025, ce qui est considérablement inférieur à l'intensité de GES moyenne des immeubles à Vancouver⁽¹⁾ et à la moyenne de notre portefeuille.

(1) Comparaison fondée sur les données publiées dans le rapport annuel Energize Vancouver de 2024 de la Ville de Vancouver

PROCHAINES ÉTAPES

- Faire passer notre portefeuille certifié à 57 % en 2026, ce qui portera le nombre total de bâtiments certifiés à 34.
- Renouveler la certification de trois bâtiments, pour un total de 950 000 pieds carrés.

Résilience climatique physique

NOTRE APPROCHE DE LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE PHYSIQUE

Nous reconnaissons que les risques liés au climat posent des défis importants au rendement et au développement durable à long terme de nos actifs.

Depuis 2021, nous nous attaquons aux risques liés au climat en mettant en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC). Dans le cadre d'une série d'ateliers d'analyse de scénarios climatiques, nous avons évalué la préparation aux changements climatiques à l'aide de scénarios à court terme (avant 2030) et à long terme (après 2030), ce qui nous a permis de prioriser les mesures visant à renforcer notre résilience.

Nous continuons de peaufiner notre stratégie de résilience climatique physique afin de mieux évaluer et atténuer les risques liés au climat physique dans l'ensemble de nos activités, de nos acquisitions et de nos aménagements. Nous avons déjà établi des partenariats avec des experts des risques climatiques pour évaluer les risques propres à l'emplacement dans des bâtiments représentatifs de notre portefeuille. Ces évaluations ont permis de cerner les vulnérabilités à sept dangers naturels et les répercussions de ces dangers. À la lumière de ces renseignements, nous avons examiné et mis à jour nos plans d'intervention d'urgence pour nos bâtiments et examiné les polices d'assurance pour faire face aux éventuels dommages matériels liés au climat. Nous visons à élargir notre évaluation à l'échelle nationale afin de renforcer la résilience climatique et l'atténuation des risques dans l'ensemble du portefeuille.

Allied adopte une approche proactive à l'égard des risques liés au climat physique en harmonie avec le GTIFCC, en mettant l'accent sur les quatre piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les mesures. Consultez notre tableau GTIFCC pour en savoir plus.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons poursuivi nos recherches pour peaufiner notre approche de surveillance continue des risques climatiques à l'échelle du portefeuille.
- Nous avons exploré l'utilisation des technologies et mis à jour nos plans d'intervention d'urgence au niveau des actifs afin d'atténuer les répercussions des phénomènes météorologiques extrêmes.



151-155, rue West Hastings, Vancouver

PROCHAINES ÉTAPES

- Effectuer une mise à jour de l'analyse des scénarios climatiques afin de déterminer et de prioriser les mesures contribuant directement à la résilience opérationnelle.
- Continuer de faire participer les experts du climat de l'industrie aux outils et aux méthodologies d'évaluation des risques climatiques afin de peaufiner notre approche de la gestion des risques liés au climat physique.
- Élaborer une approche pour évaluer la valeur de la propriété à risque dans des scénarios climatiques extrêmes.

Gestion des déchets

NOTRE APPROCHE DE LA GESTION DES DÉCHETS

La gestion des déchets a toujours été considérée comme une priorité environnementale de premier plan par nos usagers. L'un des principaux objectifs du programme de gestion des déchets d'Allied est le réacheminement des déchets, qui vise à réduire la quantité de déchets envoyés aux sites d'enfouissement. Ces déchets contribuent aux émissions de GES, ainsi qu'à la pollution des terres et des océans, tout en pesant sur les infrastructures locales.

Le programme de gestion des déchets d'Allied repose sur une compréhension fondamentale de notre rendement, ce qui nous permet d'élaborer des initiatives ciblées de réduction des déchets. En 2025, nous avons recueilli des données sur les déchets pour 91 % de notre portefeuille, y compris le volume des différents flux de déchets. En fonction du rendement des bâtiments et des exigences réglementaires locales, nous effectuons des audits des déchets propres au site afin de déterminer les possibilités de réduire la production de déchets ou d'augmenter les niveaux de réacheminement. Ces possibilités comprennent souvent l'engagement des usagers et des initiatives de sensibilisation, la mise à jour de la signalisation et de l'infrastructure de gestion des déchets et la collaboration avec les entreprises de transport de déchets. Nous travaillons également avec des traiteurs et des fournisseurs de produits alimentaires locaux pour promouvoir des activités « zéro déchet », où les ustensiles et emballages à usage unique sont éliminés ou recyclables. Le rendement en matière de gestion des déchets est surveillé mensuellement afin d'aider à établir l'ordre de priorité de nos ressources et à examiner les tendances de rendement irrégulières. Depuis que nous avons atteint notre objectif quinquennal de réacheminement des déchets l'an dernier, nous mettons davantage l'accent sur la réduction de la production absolue de déchets et la réduction au minimum des déchets mis en décharge.

En ce qui concerne les déchets de construction, en vertu des exigences du maître d'ouvrage, tous les nouveaux projets d'aménagement doivent être assortis d'un plan de gestion des déchets et au moins 75 % de l'ensemble des matériaux de construction et de démolition doivent être détournés des sites d'enfouissement.

Notre programme de gestion des déchets comporte quatre volets clés : (1) mettre à jour la signalisation pour s'assurer que les exploitants et les usagers disposent de renseignements exacts et faciles à comprendre; (2) mettre à niveau l'infrastructure des bacs pour améliorer la facilité et l'accessibilité du tri des déchets; (3) recueillir et vérifier les données auprès des transporteurs de déchets pour éclairer la prise de décisions fondées sur les données; (4) mener des initiatives d'engagement et de sensibilisation des usagers afin de renforcer les connaissances en matière de réacheminement des déchets et la participation.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons mis à jour la signalisation sur les déchets dans l'ensemble de notre portefeuille afin de l'harmoniser avec les critères d'acceptation des déchets actuels de nos transporteurs de déchets, pour rendre les consignes de tri plus claires et réduire la contamination.
- Nous avons mis à jour le guide de réduction des déchets d'Allied et présenté des séances de formation en personne dans les bâtiments très prioritaires.
- Nous avons mené des appels d'offres concurrentiels pour des contrats de services régionaux de gestion des déchets, intégrant des exigences de développement durable liées aux critères d'acceptation des déchets et à la déclaration des données.

RÉSULTATS 2025

3 853

TONNES DE DÉCHETS D'ENFOUISSEMENT EN 2025, EN HAUSSE PAR RAPPORT AUX 3 128 TONNES DE DÉCHETS D'ENFOUISSEMENT EN 2024⁽¹⁾.

4

BÂTIMENTS ONT ACCUEILLI DES INITIATIVES D'ENGAGEMENT DES USAGERS, LES SENSIBILISANT SUR LE RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS ET LES PRATIQUES EXEMPLAIRES GÉNÉRALES DE GESTION DES DÉCHETS POUR LES BUREAUX ET LES COMMERCEs DE DÉTAIL.

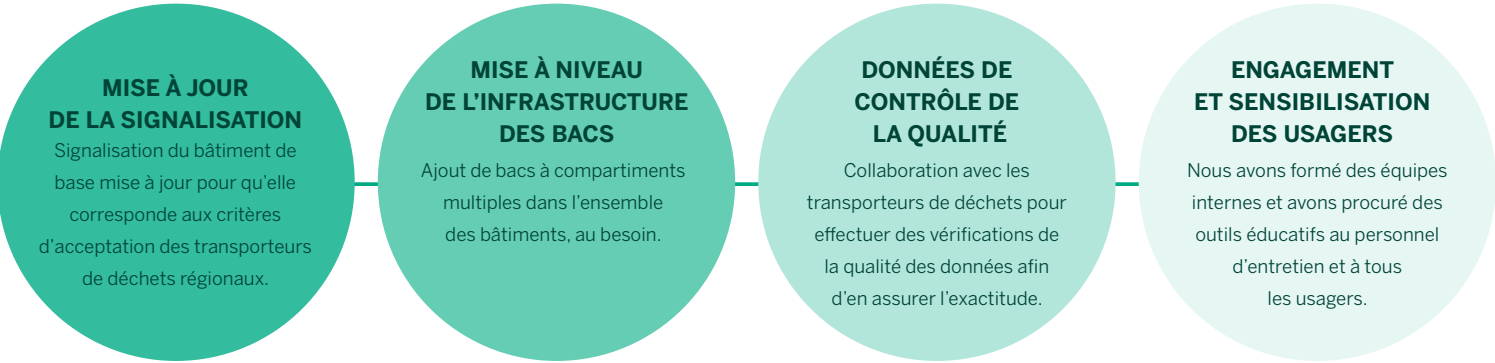
50

AUDITS DES DÉCHETS RÉALISÉS DANS L'ENSEMBLE DU PORTEFEUILLE, COUVRANT 12,3 MILLIONS DE PIEDS CARRÉS.

95 %

DE COUVERTURE DES DONNÉES, EN HAUSSE PAR RAPPORT À 91 % EN 2024.

STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS



SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : PROMOUVOIR LA SENSIBILISATION ET DES CHANGEMENTS DE COMPORTEMENT

Allied a célébré la Semaine de la réduction des déchets par une campagne nationale axée sur une signalisation claire et les différences entre les critères d'acceptation des déchets provenant des immeubles résidentiels et commerciaux. Pour accroître la sensibilisation, nous avons communiqué des ressources pratiques et lancé un jeu-questionnaire sur les erreurs de tri courantes, auquel ont participé 563 personnes. Dans un sondage effectué après la campagne, près de 80 % des répondants ont dit qu'ils étaient susceptibles de mettre en œuvre les conseils sur la réduction des déchets communiqués pendant la Semaine de la réduction des déchets, et 19 % les ont déjà mis en pratique.

PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre les initiatives d'engagement des usagers pour favoriser des changements de comportement et cerner les possibilités de réduire les déchets d'enfouissement dans les bâtiments hautement prioritaires.
- Continuer de collaborer avec les transporteurs de déchets pour peaufiner la signalisation sur les déchets et les critères d'acceptation.

(1) Les déchets ont augmenté en raison de l'élargissement de notre portefeuille, y compris l'intégration de nouveaux aménagements comme The WELL au 19, rue Duncan et le 700, rue Saint-Hubert.

Autres enjeux environnementaux

Gestion de l’énergie

L'environnement bâti est intrinsèquement énergivore, et une grande partie de la consommation du secteur provient de l'achat de gaz naturel et d'électricité. En plus d’améliorer le rendement environnemental d’Allied, une gestion efficace de l’énergie contribue à réduire l'exposition à la volatilité des prix des services publics, à l'évolution de la réglementation locale et aux risques physiques associés aux systèmes de construction désuets ou inefficaces.

Au cours des six dernières années, nous avons investi plus de 11 millions de dollars dans des mesures d'économie d'énergie, ce qui nous a permis de réaliser des économies annuelles de plus de 3 millions de dollars et d’avoir une période de récupération moyenne de trois ans. Ces résultats démontrent notre engagement à faire des investissements disciplinés dans des outils et des processus de gestion de l'énergie qui améliorent nos activités et gèrent les risques. Une gestion efficace de l'énergie aide Allied à accroître l'efficacité de ses opérations et à réaliser de plus grandes économies, tout en contribuant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

RÉSULTATS 2025

98 %	DE COUVERTURE DES DONNÉES, EN HAUSSE PAR RAPPORT À 96 % EN 2024.
8	MESURES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE DÉPLOYÉES AVEC UNE PÉRIODE DE RÉCUPÉRATION DE MOINS DE CINQ ANS.
12	BÂTIMENTS ONT FAIT L'OBJET D'ÉTUDES DE REMISE EN SERVICE, CE QUI A PERMIS DE TROUVER OÙ RÉALISER PLUS DE 875 000 KWH D'ÉCONOMIES AVEC UNE PÉRIODE DE RÉCUPÉRATION SIMPLE DE MOINS DE DEUX ANS.
Plus de 200 000 kWh	NON CONSOMMÉS GRÂCE À LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE À DEL.
Plus de 210 000 \$	INVESTIS DANS DES INITIATIVES D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE.
2	PROJETS PILOTES D'AUTOMATISATION DÉPLOYÉS À TORONTO COMME VALIDATION DE PRINCIPE, FAISANT PROGRESSER LE PROGRAMME NATIONAL D'AUTOMATISATION ET DE CONTRÔLE DES BÂTIMENTS D'ALLIED.

PROCHAINES ÉTAPES

- Faire progresser notre programme de remise en service afin de déterminer les mesures d'économie d'énergie à faible coût et sans coût, en ciblant 22 bâtiments où mener des études de remise en service en 2026.
- Collaborer avec nos fournisseurs de services de l'industrie dans le cadre de programmes incitatifs locaux et nationaux pour appuyer nos plans de remise en service, d'audits énergétiques et de transition vers la décarbonation.
- Obtenir des incitatifs pour financer au moins 75 % de nos études de remise en service en 2026.

Gestion de l’eau

La conservation de l'eau est une priorité environnementale de plus en plus importante, car l'approvisionnement en eau et l'infrastructure hydraulique sont soumis à des pressions et le coût des services publics d'eau continue d'augmenter partout au Canada. Dans les bâtiments d'Allied, l'eau est principalement utilisée à des fins domestiques à l'intérieur, dans les tours de refroidissement et pour la préparation des aliments au détail. La détection et la réparation précoces des fuites d'eau demeurent l'une des meilleures occasions de réduction de la consommation d'eau. Nous continuons d'élargir notre programme d'installation de compteurs secondaires, en particulier dans les immeubles à forte consommation, pour appuyer la réduction de la consommation d'eau. Nous déployons également des initiatives d'optimisation de l'eau dans nos tours de refroidissement afin de réduire les purges d'eau et le recours aux produits chimiques.

RÉSULTATS 2025

21	PROJETS D'INSTALLATION DE COMPTEURS SECONDAIRES AMORCÉS ET SIX PROJETS ACHEVÉS EN 2025.
6,3 %	DE RÉDUCTION DE L'INTENSITÉ DE L'UTILISATION DE L'EAU (IUE), QUI EST PASSÉE DE 48,2 L/PI² EN 2024 À 45,1 L/PI² EN 2025.
96 %	DE COUVERTURE DES DONNÉES, EN HAUSSE PAR RAPPORT À 92 % EN 2024.

PROCHAINES ÉTAPES

- Élargir notre programme d'installation de compteurs secondaires et de détection des fuites et achever le projet dans cinq autres bâtiments en 2026.
- Explorer quatre autres programmes d'optimisation des tours de refroidissement dans les bâtiments situés dans des régions soumises à un stress hydrique, à la suite d'un projet pilote réussi.

ÉTUDE DE CAS

Installation de compteurs d’eau secondaires au 50, rue Wellington : favoriser des réductions mesurables

En 2023, nous avons installé un compteur d'eau secondaire au 50, rue Wellington, à Toronto, avec des données d'intervalle pour la détection proactive des fuites et la facturation directe aux usagers en fonction de leur consommation. Nous avons également tiré parti des données pour impliquer nos usagers dans leur consommation d'eau et les sensibiliser aux occasions d'améliorer le rendement. Par rapport au rendement de 2023, la consommation d'eau du bâtiment a diminué de 22 % en 2024 et de 48 % en 2025. Nous continuons d'élargir stratégiquement notre programme d'installation de compteurs secondaires dans l'ensemble de notre portefeuille afin de réduire les coûts des services publics et d'améliorer notre rendement environnemental.

Développement durable

La stratégie de longue date d'Allied, qui consiste à réutiliser de façon adaptative les bâtiments industriels légers, demeure un facteur clé de la différenciation de notre marque et de notre rendement financier. En modernisant les structures existantes plutôt que d'en construire de nouvelles, nous préservons le patrimoine architectural, nous réduisons le gaspillage de matériaux et nous réalisons des économies de coûts significatives. Cette approche améliore la durabilité des actifs, accroît la résilience opérationnelle et renforce la valeur à long terme de notre portefeuille.

Notre philosophie de conception consiste à créer des espaces distinctifs, adaptables, durables et humanistes. Elle guide chaque nouveau projet d'aménagement et demeure essentielle à la protection et à la croissance de la valeur des actifs. Ces principes ancrent les exigences du maître d'ouvrage, un cadre qui aligne les conseillers et les partenaires sur des objectifs de projet clairs et qui veille à ce que chaque investissement soit cohérent avec nos engagements climatiques et réponde aux attentes de nos parties prenantes.

PROCHAINES ÉTAPES

- Terminer l'aménagement de la propriété KING Toronto, conçu selon la norme LEED.
- Continuer de peaufiner les exigences du maître d'ouvrage pour les aménagements futurs.



Social

- 18 Engagement des usagers
- 21 Équité, diversité et inclusion
- 24 Impact communautaire
- 26 Personnes et culture
- 28 Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail



Engagement des usagers

NOTRE APPROCHE DE L'ENGAGEMENT DES USAGERS

Nous continuons d'accorder la priorité à l'expérience et à l'engagement des usagers dans l'ensemble de notre portefeuille et des communautés environnantes où nous exerçons nos activités. En 2025, nous avons fait progresser notre programme d'expérience de l'utilisateur en lançant de nouvelles initiatives et en élargissant les initiatives existantes axées sur le développement durable, le mieux-être, les arts et la culture et l'équité, la diversité et l'inclusion (« ÉDI »).

Notre sixième évaluation annuelle de l'expérience de l'utilisateur, menée en partenariat avec KingsleySurveys de Grace Hill, a fait état d'une amélioration de la satisfaction des usagers et de tendances positives relativement à toutes les principales mesures, notamment une augmentation de notre indice de recommandation net de 31 % par rapport à 2024. Les résultats du sondage ont éclairé l'élaboration de plans d'action propres à la propriété pour répondre aux priorités établies et améliorer le rendement.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons lancé Block by Allied au 460, rue King Ouest, un nouveau centre d'agrément à Toronto qui comprend un café, des salles de réunion qui pourront être réservées et des espaces événementiels intérieurs et extérieurs. Ce lieu est conçu pour appuyer la collaboration et l'engagement communautaire au sein du portefeuille de la rue King Ouest.
- Nous avons organisé la troisième fête annuelle de quartier au King West Village, qui a rassemblé environ 800 membres de la communauté d'Allied autour d'espaces de restauration, de concerts et de jeux, donnant ainsi à notre communauté l'occasion de tisser des liens et de profiter du quartier.
- Nous avons continué d'appuyer le programme d'adhésion à la communauté avec Allied Music Centre, qui abrite le Massey Hall. Le programme offre des billets à prix réduit, un accès prioritaire à la vente de billets et des invitations à certains événements pour les usagers d'Allied.
- Nous avons élargi la programmation artistique et culturelle dans l'ensemble du portefeuille de Montréal grâce à des installations tournantes et à des ateliers interactifs, intégrant des artistes locaux et des pratiques créatives dans des milieux de travail partagés.

- Nous avons établi un partenariat avec le CONTACT Photography Festival pour offrir un espace extérieur gratuit à Block by Allied pour exposer une grande œuvre murale publique de l'artiste Jake Kimble.
- Nous avons organisé plus de 150 événements pour les usagers dans l'ensemble de notre portefeuille, y compris des séances de socialisation pour chiots, des petits-déjeuners et des ateliers, créant des occasions de tisser des liens et d'engagement et de renforcement de la communauté parmi nos usagers.

POINTS FORTS DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'USAGER EN 2025

- 31 %

D'AUGMENTATION DE NOTRE TAUX DE RECOMMANDATION NET PAR RAPPORT À 2024.
- 130 %

PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE SECTORIELLE
- 100 %

DES DOMAINES NOTÉS EN AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2024.
- 89 %

DES USAGERS SONT SATISFAITS DE L'ENGAGEMENT DE LEUR PROPRIÉTÉ À L'ÉGARD DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, EN HAUSSE PAR RAPPORT À 85 % EN 2024.
- 80

PROPRIÉTÉS ONT REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE KINGSLEY 2025 PAR RAPPORT À 69 PROPRIÉTÉS EN 2024.

PROCHAINES ÉTAPES

- Étendre la portée des espaces événementiels Block by Allied en rendant publics certains espaces qui pourront être réservés, en augmentant la présence et en créant des occasions de tisser des liens et de collaborer plus largement au-delà de la communauté d'utilisateurs d'Allied.
- Continuer de renforcer les partenariats avec les usagers afin d'offrir des initiatives collaboratives d'engagement des usagers qui appuient le développement durable, les liens communautaires et l'apprentissage partagé dans l'ensemble du portefeuille d'Allied.

FORME BY ALLIED

En janvier 2025, nous avons élargi Forme by Allied grâce à un partenariat avec Totum Life Science, l'un de nos usagers à King West Village. Cette collaboration a permis de mettre en place un nouvel emplacement Forme conçu pour soutenir le bien-être de notre communauté d'utilisateurs, avec un accès à une salle de conditionnement physique complète, à des cours de groupe et à des commodités de première qualité à un coût réduit pour les usagers d'Allied.

TRANSPORT ACTIF

Le portefeuille d'espaces de travail d'Allied est intentionnellement concentré dans des quartiers urbains bien desservis qui offrent un accès pratique aux transports en commun et aux infrastructures pour les piétons et les cyclistes. Dans l'ensemble de notre portefeuille, les propriétés obtiennent constamment des cotes supérieures aux moyennes de la ville pour ce qui est du vélo, de la marche et du transport en commun⁽¹⁾. Afin d'appuyer davantage le navettage durable, nous intégrons l'entreposage sécuritaire des vélos dans nos nouveaux aménagements et améliorons les commodités cyclables, comme l'entreposage et le stationnement sur les propriétés existantes, dans la mesure du possible. Nous faisons également la promotion du transport actif auprès des employés grâce à des initiatives comme des rabais sur le partage de vélos et des séances annuelles de mise au point gratuite.

(1) La notation de l'infrastructure cyclable mesure les conditions offertes aux cyclistes en fonction de l'infrastructure (voies, pistes, etc.), du terrain, de la connectivité routière et du nombre de navetteurs. La notation des lieux de marche évalue les conditions de marche en analysant la proximité des commodités et les itinéraires de marche. La notation du transport en commun mesure l'accès au transport collectif en utilisant les données des agences de transport en commun.



RELIER NOS COMMUNAUTÉS À LA NATURE

Chez Allied, nous nous efforçons de créer des espaces qui vont au-delà des environnements de bureau traditionnels, offrant aux usagers des occasions d’interagir avec la nature, d’acquérir de nouvelles compétences et de tisser des liens. Plusieurs initiatives de notre portefeuille sont conçues pour favoriser ces expériences :

HABITATS DES ABEILLES MELLIFÈRES

Depuis 2017, nous transformons des espaces sous-utilisés sur les toits en habitats pour les abeilles. En 2025, nous avons accueilli 39 ruches, ce qui représente environ 1,95 million d’abeilles. Ces habitats contribuent aux écosystèmes locaux et offrent des occasions d’apprentissage uniques à nos usagers. Grâce à nos partenariats avec Alvéole et Honey Meadows, nous avons organisé 37 ateliers et produit plus de 4 200 pots de miel en 2025, créant ainsi un lien tangible entre nos communautés et l’environnement naturel.

FERMES URBAINES

Nos fermes urbaines sur les toits à Toronto, Montréal et Vancouver cultivent des légumes frais, des fleurs comestibles et des herbes tout en créant des espaces verts accueillants pour les usagers. En 2025, ces fermes ont produit environ 1 800 livres de fruits et légumes frais qui ont été donnés à des banques alimentaires locales et qui, par l’entremise du Club des petits-déjeuners du Canada, ont contribué à la production de 300 repas pour les enfants dans le besoin.

ÉTUDE DE CAS

Block by Allied

En 2025, Allied a lancé Block by Allied au 460, rue King Ouest, un nouveau centre d'agrément conçu pour rassembler les usagers et renforcer la communauté dans le King West Village de Toronto.

Conformément à notre approche nationale en matière de commodités, qui intègre le mieux-être, la collaboration et le transport actif par l'entremise de salles de conditionnement physique, de centres de conférence et d'infrastructures pour navetteurs actifs dans nos villes, Block by Allied donne vie à cette stratégie dans une destination commune dédiée.

Construit au XIX^e siècle, le 460, rue King Ouest fait depuis longtemps partie du quartier King Ouest de Toronto. Le bâtiment, qui abritait autrefois l'hôtel Spadina, a été soigneusement repositionné pour refléter les besoins changeants du milieu de travail d'aujourd'hui. Il sert maintenant de lieu de rassemblement flexible qui favorise la création de liens et la collaboration tout en préservant le caractère et l'histoire du quartier.

Block by Allied comprend un café, des salles de réunion qui pourront être réservées et des espaces événementiels intérieurs et extérieurs, ainsi qu'une salle de conférence dédiée. Conçu pour compléter la journée de travail, Block est une destination commune où les usagers peuvent échanger sans être cloisonnés dans leurs bureaux individuels, ce qui renforce l'esprit communautaire dans l'ensemble du portefeuille d'Allied.

Tout au long de 2025, Block a joué un rôle central dans l'avancement des engagements d'Allied en matière d'impact social et d'ÉDI en organisant une série d'événements inclusifs et engagés liés à des moments culturels clés :

- Mois de l'histoire des Noirs : Tenue d'un webinaire national et d'un atelier culinaire pratique où les plats et récits ont mis la culture noire à l'honneur.
- Journée internationale de la femme : Tenue d'une table ronde télévisée, animée par notre directeur financier, mettant en lumière divers points de vue sur le leadership, l'équité et la croissance professionnelle des femmes.
- Fierté : Organisation d'un événement de réseautage conçu pour favoriser l'établissement de liens, l'alliance et l'esprit communautaire entre les usagers 2SLGBTQ+ et alliés à Toronto.
- Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : Tenue d'un atelier de fabrication de capteurs de rêves propice à l'apprentissage et à l'engagement autour de la culture autochtone et de la réconciliation.

En organisant des programmes axés sur les valeurs d'Allied, Block est devenu une plateforme de création de liens, d'apprentissage et d'action collective, renforçant le rôle de l'espace partagé dans la création de communautés inclusives.

Au fil de son évolution, Block demeurera un point de convergence pour engager les usagers et un exemple de la façon dont Allied utilise l'espace physique pour appuyer les échanges sociaux et l'impact communautaire à long terme.



460, rue King Ouest, Toronto

Équité, diversité et inclusion (ÉDI)

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ÉDI

Allied s'engage à créer des espaces accueillants qui favorisent un sentiment d'appartenance et des occasions pour toutes les parties prenantes. La feuille de route de l'ÉDI 2024+ oriente notre approche et nos progrès continus. En 2025, nous avons continué à faire évoluer notre approche, notamment dans les domaines clés suivants :

- Processus de recrutement
- Éducation et formation
- Gestion des talents
- Communications internes
- Gouvernance et données de l'ÉDI
- Intégration régionale entre les équipes
- Pratiques de l'ÉDI des fournisseurs
- Utilisateurs et communauté

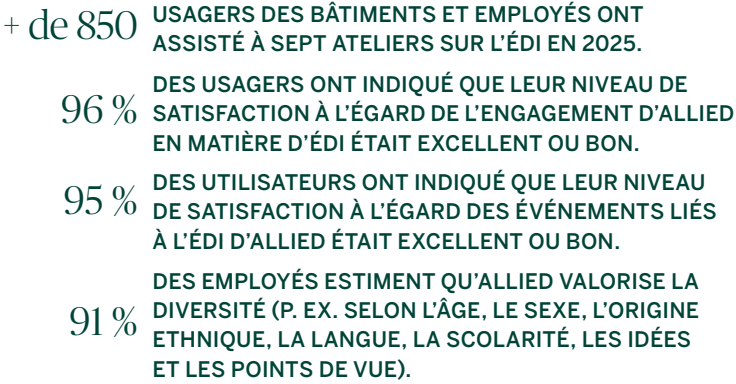
En exécutant sa feuille de route de l'ÉDI 2024+, Allied continue d'intégrer l'équité, la diversité et l'inclusion dans sa culture et ses activités, en veillant à ce que nos engagements se reflètent dans nos actions et nos relations au quotidien.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons mis en œuvre de la formation à l'intention des responsables de l'embauche pour éliminer les préjugés implicites, promouvoir les entrevues inclusives et appuyer la prise de décisions équitables.
- Nous avons renforcé le programme de mentorat en intégrant les facteurs d'ÉDI dans l'inscription des mentors et des mentorés, y compris des questions pour identifier les employés qui demandent des conseils sur des sujets liés à l'ÉDI et les mentors qui peuvent les aider.
- Nous avons recueilli des renseignements sur la diversité auprès des fournisseurs afin d'évaluer la composition de la diversité du réseau de fournisseurs actuel d'Allied, en établissant une base de référence à des fins de comparaison avec les pairs et les pratiques exemplaires de l'industrie.

RÉSULTATS 2025

RÉTROACTION DES USAGERS ET DES EMPLOYÉS⁽¹⁾

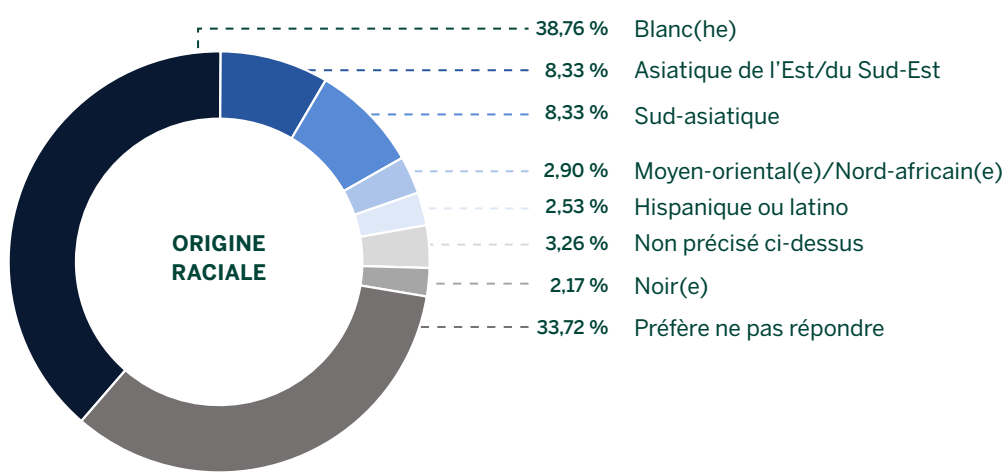


PROCHAINES ÉTAPES

- Évaluer les partenariats d'approvisionnement avec des partenaires d'embauche diversifiés et des établissements postsecondaires afin d'étendre la sensibilisation et de renforcer la représentation dans les bassins de candidats.
- Évaluer les possibilités de diversifier notre bassin de candidats pour les postes des Services techniques en mettant d'abord l'accent sur la diversité des genres.
- Lancer des groupes de ressources pour les employés (GRE) pour favoriser l'inclusion, amplifier la diversité des voix et renforcer l'engagement au sein de l'équipe nationale d'Allied.
- Offrir une formation en matière d'ÉDI facultative pour approfondir la sensibilisation, la compréhension, soutenir les comportements inclusifs et renforcer les compétences culturelles dans l'ensemble de l'organisation.

RENSEIGNEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SUR LES EMPLOYÉS D'ALLIED

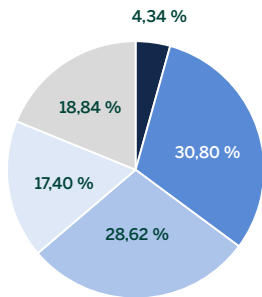
TOUS LES RÉPONDANTS⁽²⁾ – ORIGINE RACIALE



TOUS LES RÉPONDANTS

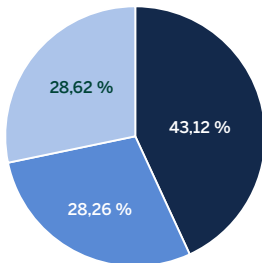
ÂGE

- MOINS DE 25 ANS
- 25-34 ANS
- 35-44 ANS
- 45-54 ANS
- PLUS DE 55 ANS



GENRE

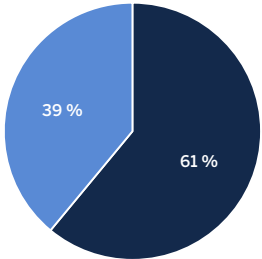
- HOMME
- FEMME
- PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE



CADRES ET VICE-PRÉSIDENTS

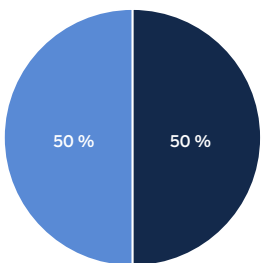
ÂGE

- 30-50 ANS
- + DE 50 ANS



GENRE

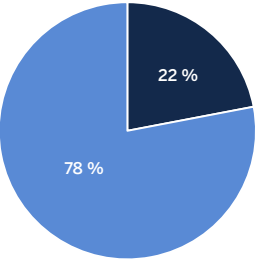
- HOMME
- FEMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

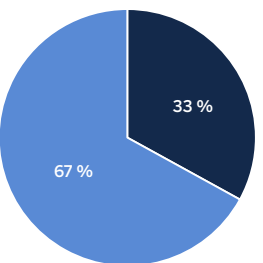
ÂGE

- 30-50 ANS
- + DE 50 ANS



GENRE

- HOMME
- FEMME



(1) Données recueillies dans le cadre de notre sixième évaluation annuelle de l'expérience de l'utilisateur, menée en partenariat avec KingsleySurvey de Grace Hill, et de notre sondage auprès des employés, au taux de réponse de 96 %.

(2) Les pourcentages sont fondés sur les répondants qui ont répondu à cette question, ce qui représente 67 % de tous les répondants au sondage.

ÉTUDE DE CAS

Promouvoir l'équité grâce à des programmes communautaires

En 2025, Allied a renforcé son engagement à l'égard de l'ÉDI en organisant une série d'événements de renforcement de la communauté axés sur la diversité dans l'ensemble de son portefeuille. Ces initiatives ont été conçues pour favoriser l'établissement de liens, amplifier les voix sous-représentées et créer des occasions d'apprentissage et d'engagement parmi les employés, les usagers et les partenaires communautaires d'Allied.

01 CÉLÉBRER LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS AUTOUR DE LA NOURRITURE

Pour mettre à l'honneur le Mois de l'histoire des Noirs, Allied a organisé une séance de formation et un atelier culinaire dirigés par la chef Rachel Adjei, fondatrice du projet Abibiman. L'expérience a célébré la richesse et la diversité de la cuisine du continent africain et de la diaspora noire, offrant aux participants un espace pour explorer le patrimoine noir à travers la nourriture, l'histoire et les récits. Dans une évaluation effectuée après l'événement, 90 % des répondants au sondage étaient d'avis que la séance les avait sensibilisés davantage à l'importance culturelle de la cuisine africaine.

02 AMPLIFIER LA VOIX DES FEMMES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Allied a animé des tables rondes et des activités de réseautage en personne à l'occasion de la Journée internationale de la femme à Toronto, Montréal, Calgary et Vancouver. Les événements ont mis en vedette des membres de notre communauté d'usagers, où les thèmes du leadership, de l'élimination des obstacles et de la célébration de la réussite personnelle ont été abordés. Ces activités ont réuni plus de 200 usagers qui ont participé à des discussions et ont créé des liens au sein de leurs communautés.

03 CÉLÉBRER LA FIERTÉ EN PARTENARIAT AVEC FRIENDS OF RUBY

Allied a réuni des employés, des usagers et des membres de la communauté à Block by Allied, à Toronto, pour une célébration de la Fierté. L'événement a eu lieu en partenariat avec Friends of Ruby, un organisme local qui propose des services de santé mentale, des logements de transition et des programmes communautaires aux jeunes 2SLGBTQIA+.



Mois de l'histoire des Noirs au 460, rue King Ouest, Toronto

04

HONORER LE SAVOIR AUTOCHTONE PAR L'ARTISANAT
ET LES RÉCITS

Pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation et la Journée du chandail orange, Allied s'est associée à une entreprise autochtone pour organiser Threads of Connection, un atelier de fabrication de capteurs de rêves à Toronto. Cette séance a offert aux usagers une occasion pratique d'apprendre à fabriquer un capteur de rêves, de comprendre son importance culturelle et d'établir des liens avec d'autres membres de la communauté d'Allied, favorisant ainsi les conversations sur la réconciliation.

05

FAVORISER LA RÉFLEXION ET L'APPRENTISSAGE À MONTRÉAL

Nous avons organisé un événement de trois jours autour de la vérité et de la réconciliation au 1001, boulevard Robert-Bourassa, à Montréal, offrant aux usagers l'occasion d'apprendre la culture et les traditions autochtones, d'y réfléchir et d'y participer, et ce, autour de cérémonies de purification par la fumée, de chants gutturaux, de danses du cerceau, de concerts et d'une exposition d'art autochtone spécialisée. Les participants ont également collaboré à la création d'une ceinture wampum à deux rangs et d'une peinture commune, deux symboles puissants d'unité et de partenariat dans les enseignements autochtones. Grâce à la présence et à l'encadrement d'ainés, d'artistes et de gardiens du savoir, l'événement a favorisé l'établissement de liens, la compréhension et un engagement commun envers la réconciliation.



Journée nationale de la vérité et de la réconciliation au 460, rue King Ouest, Toronto



Événement autour de la vérité et de la réconciliation au 1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal

Autres enjeux sociaux

Impact communautaire

L'immobilier façonne la façon dont les gens travaillent, se rassemblent et font l'expérience des villes. À mesure que les attentes à l'égard du lieu, de l'identité et des liens continuent d'évoluer, notre rôle va au-delà du simple fait de proposer des lieux et prend une dimension de gestion pour offrir des environnements qui semblent utiles, inclusifs et durables. Chez Allied, nous considérons le développement communautaire comme une responsabilité à long terme, une responsabilité qui établit un équilibre entre l'attention apportée aux gens et l'entretien du lieu tout en contribuant à la vitalité des quartiers dans lesquels nous exerçons nos activités.

Nos initiatives de développement communautaire sont guidées par trois principes fondamentaux : (1) la sensibilité dans le fonctionnement, vis-à-vis des gens et des lieux (2) l'investissement dans les arts et la culture comme outil d'établissement de liens; et (3) la préservation de l'histoire qui définit le caractère de nos bâtiments et de nos quartiers.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons soutenu la programmation artistique et culturelle dans l'ensemble du portefeuille d'Allied grâce à des installations, des expositions et des partenariats avec des organismes de création locaux. Parmi les faits saillants, mentionnons la programmation au 1001, boulevard Robert-Bourassa à Montréal, l'installation permanente 44 par l'artiste canadien Omer Arbel à Toronto House et le programme Artist-in-Residence à l'Allied Music Centre qui soutient les musiciens autochtones.
- Nous avons continué le partenariat entre Allied et Sanctuary, en appuyant des programmes qui fournissent des repas, des soins de santé et un lien social aux personnes en situation d'itinérance à Toronto. En 2025, les employés ont participé à la course Strides for Sanctuary de 5 km à l'appui du travail de Sanctuary dans toute la ville, à une collecte de vêtements et à des travaux pratiques pour améliorer l'espace de Sanctuary.
- Nous avons payé une journée de bénévolat à tous les employés afin d'encourager l'engagement communautaire et les organismes de soutien desservant les quartiers où

Allied exerce ses activités. En 2025, les employés ont fait du bénévolat pendant 59 jours au total, soit un don de près de 500 heures de service à des initiatives communautaires.

- Nous avons organisé des campagnes de charité saisonnières dans le portefeuille d'Allied. À l'occasion de l'Action de grâces, une collecte d'aliments appuyant la Yonge Street Mission (YSM) s'est tenue dans 18 bâtiments de Toronto, et neuf bâtiments à Montréal ont soutenu la Mission Bon Accueil. Pendant la période des Fêtes d'hiver, les bâtiments de Toronto ont été les hôtes de collectes de jouets et de dons pour le marché de jouets de YSM, qui profite à plus de 450 familles. Les équipes de Montréal ont appuyé la collecte de fonds de la Fondation Dr Julien au profit de La Ruelle d'Hochelaga. Dans les bâtiments de Calgary, des dons de 3 256 livres de nourriture et de fournitures essentielles ont été faits à la Veterans Food Bank, et Vancouver a organisé une collecte de jouets au profit du Manoir Ronald McDonald.
- Nous avons organisé la collecte de fonds Drop Zone de l'organisme Timbres de Pâques au 175, rue Bloor Est, à Toronto, où les participants ont descendu en rappel le bâtiment pour recueillir des fonds pour de l'équipement de mobilité et d'accessibilité pour les enfants ayant des handicaps physiques. En 2025, l'événement a accueilli plus de 30 participants et recueilli plus de 61 000 \$ à l'appui des programmes des Timbres de Pâques.

PROCHAINES ÉTAPES

- Continuer d'accorder la priorité aux partenariats communautaires à long terme en mettant l'accent sur l'établissement de relations et l'engagement des usagers.
- Poursuivre notre journée annuelle de bénévolat pour tous les employés et promouvoir les occasions de participation communautaire.
- Poursuivre l'approche d'Allied en matière de cocréation d'espaces publics en intégrant les arts et la culture dans un plus grand nombre de bâtiments grâce à des partenariats permanents, à des expositions tournantes et à une programmation flexible.



1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal

ÉTUDE DE CAS

Investir dans les arts et la culture

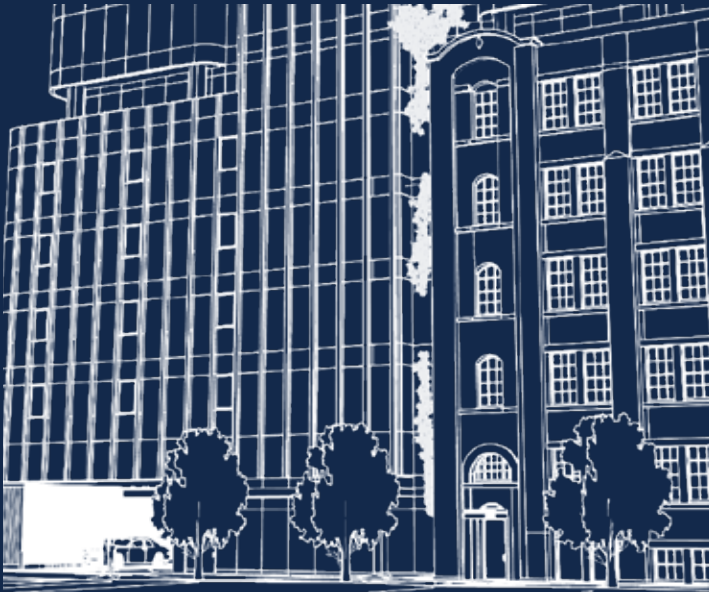
Nous croyons que l'art enrichit les quartiers et contribue à créer des lieux dynamiques et branchés où les gens veulent vivre, travailler et se rassembler. Ces environnements prospèrent lorsque les artistes peuvent continuer à façonner la communauté et à y participer.

Dans l'ensemble de notre portefeuille, nous continuons d'appuyer les installations artistiques permanentes et temporaires au moyen de partenariats, de festivals et d'initiatives culturelles. Depuis 2022, nous faisons équipe avec des organismes de Calgary, Toronto et Montréal pour proposer à des tarifs inférieurs aux prix du marché des espaces de travail et des espaces événementiels dédiés à plus de 5000 artistes, organismes culturels et petites entreprises de création.

44 À TORONTO HOUSE

À Toronto House, Allied a commandé la création 44, une installation sculpturale à grande échelle de l'artiste canadien Omer Arbel. L'œuvre prend la forme d'une structure de nuage linéaire ou de coraux composée d'éléments en aluminium qui s'étendent le long de la façade du bâtiment, créant ainsi une présence architecturale distinctive.

Intégrée directement dans l'architecture et illuminée sur la façade, 44 contribue au domaine public tout en renforçant le lien entre conception, expression matérielle et lieu. L'installation reflète l'engagement continu d'Allied à intégrer l'expression culturelle dans ses aménagements et à soutenir les artistes dont les œuvres améliorent l'environnement urbain.



ESPACE D'ACTIVITÉS AU 1001, BOULEVARD ROBERT-BOURASSA, MONTRÉAL

Le hall revitalisé et les aires communes du 1001, boulevard Robert-Bourassa ont été conçus comme des espaces souples et accessibles au public qui favorisent l'engagement culturel et les interactions quotidiennes. En 2025, cet espace a continué d'offrir des programmes mettant en vedette des artistes et des créateurs, avec des activités culturelles pour animer le bâtiment et améliorer l'expérience en milieu de travail.

Dans le cadre de cette approche, la propriété a accueilli une exposition tournante helloart, qui a présenté des œuvres d'artistes locaux dans un espace commun à haute visibilité et de nouvelles voix créatives tout au long de l'année. Ces initiatives reflètent la stratégie générale d'Allied en matière de cocréation d'espaces publics, qui intègre les arts et la culture dans l'environnement bâti afin de soutenir les communautés créatives locales et de contribuer à la vitalité des quartiers.

PROGRAMME ARTIST-IN-RESIDENCE À L'ALLIED MUSIC CENTRE

Depuis son ouverture en 2024, l'Allied Music Centre a créé de nouvelles occasions de perfectionnement des artistes à longueur d'année à Toronto. En partenariat avec le Massey Hall et le Roy Thomson Hall, l'espace soutient maintenant un programme Artist-in-Residence axé sur le perfectionnement des talents autochtones.

La résidence d'un an offre aux artistes participants du temps en studio, du mentorat, des possibilités de spectacles en direct et du soutien au perfectionnement professionnel. Le programme a été conçu en collaboration avec des organismes autochtones dans le domaine de la musique, dont le Bureau de la musique autochtone, le festival Sākihiwē, le festival de musique de Tkaronto et l'International Indigenous Music Summit.

En soutenant un espace culturel conçu sur mesure, Allied contribue à des initiatives qui favorisent des carrières créatives, l'engagement des jeunes et la vitalité continue de la communauté musicale de Toronto.



Atelier culinaire au 1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal

Personnes et culture

Allied offre un milieu de travail distinctif qui favorise la créativité et la connectivité tout en favorisant le développement durable, le mieux-être et la diversité. Cela se reflète non seulement dans la façon dont nous concevons nos espaces physiques, mais aussi dans notre structure organisationnelle et nos programmes de talents.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons encouragé le perfectionnement professionnel en favorisant la participation au programme de mentorat d'Allied et en appuyant l'inscription à des cours internes et externes alignés sur les objectifs de rendement et de perfectionnement professionnel, atteignant 94 % de participation des employés.
- Nous avons lancé Allied Applause, un programme de reconnaissance visant à célébrer les contributions des employés dans l'ensemble de l'organisation au moyen de bulletins d'information qui permettent de transmettre des messages d'appréciation à l'intention des employés, de cartes de remerciement et de moments de reconnaissance lors des séances de discussion ouvertes trimestrielles.
- Nous avons soutenu la culture d'équipe grâce à des activités de comités sociaux à l'intérieur et à l'extérieur du bureau, renforçant ainsi un sentiment d'appartenance et un objectif commun. À Calgary, le « salon » du bureau est devenu un pôle social et stratégique, créant un espace informel pour la collaboration et l'établissement de liens tout au long de la journée de travail.
- Nous avons renforcé une culture de collaboration et de partage des connaissances en élargissant les occasions d'apprentissage interne grâce à des séances de « conseils et astuces » dirigées par des pairs et à une formation animée par les employés, tout en continuant d'élargir le Programme de jumelage pour faire découvrir concrètement différents rôles et fonctions au sein de l'organisation.

MESURES DE L'ENGAGEMENT 2025

Nous poursuivons notre collaboration avec Mercer pour évaluer l'engagement des employés et comparer notre rendement à des repères externes et aux résultats de l'année précédente. En 2025,

grâce à un taux de participation de 96 %, Allied a obtenu un score d'engagement global de 82 %, ce qui nous place sept points au-dessus de la moyenne du premier quartile du Canada.

Les résultats mettent en évidence les points forts dans plusieurs dimensions, notamment l'équité, la diversité et l'inclusion, la gestion, les tâches de travail, l'orientation client et la collaboration, reflétant l'impact de notre investissement continu dans le leadership inclusif, l'efficacité des cadres et l'expérience des employés. Par conséquent, Allied a de nouveau été reconnue par Mercer comme l'un des meilleurs employeurs.

MESURES CLÉS	2023	2024	2025
Participation au sondage sur l'engagement des employés	92 %	95 %	96 %
Score d'engagement des employés	75 %	70 %	82 %
Investissement dans les initiatives d'apprentissage et de perfectionnement des employés	339 000 \$	299 000 \$	322 000 \$
Pourcentage de l'effectif ayant terminé son perfectionnement professionnel	54 %	83 %	94 %

PROCHAINES ÉTAPES

- Lancer des groupes de ressources pour les employés (GRE) pour renforcer l'inclusion, offrir des occasions structurées de soutien entre pairs et d'échange de connaissances, et éclairer les priorités organisationnelles par divers points de vue.
- Mettre à l'essai des possibilités d'apprentissage du français pour appuyer le bilinguisme, améliorer la collaboration entre les régions ainsi que l'accessibilité et l'inclusion pour les employés francophones.



POINTS SAILLANTS DE L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

84 % INDIQUENT QU'ALLIED APPUIE ACTIVEMENT L'APPRENTISSAGE ET LE PERFECTIONNEMENT.

84 % ONT LE SENTIMENT QU'ILS PEUVENT ÊTRE EUX-MÊMES AU TRAVAIL.

94 % INDIQUENT QUE LES GENS ICI SONT TRAITÉS ÉQUITABLEMENT, QUEL QUE SOIT LEUR SEXE.

83 % N'HÉSITERAIENT PAS À RECOMMANDER ALLIED À UN AMI À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI.

84 % PENSENT QU'ALLIED LES INSPIRE À FAIRE DE LEUR MIEUX CHAQUE JOUR.

ÉTUDE DE CAS

Acquisition de connaissances grâce au jumelage

En 2024, le bureau de Montréal a lancé un programme de jumelage pour appuyer le perfectionnement professionnel dans l'ensemble de l'organisation. Conçue pour que les employés comprennent mieux les divers services et portefeuilles, l'initiative vise à favoriser la sensibilisation interfonctionnelle, à renforcer la collaboration et à outiller les membres de l'équipe pour qu'ils s'épanouissent au sein d'un effectif dynamique et interconnecté. Après sa réussite initiale, le programme s'est poursuivi jusqu'en 2025, ce qui a élargi les occasions d'apprentissage pratique et de réseautage interne.

Le programme de jumelage s'articule autour de trois objectifs fondamentaux :

- **Perfectionnement professionnel** : Donner aux employés une expérience pratique des différents rôles et responsabilités.
- **Aperçu interfonctionnel** : Améliorer la compréhension des procédures et priorités des services et des défis qu'ils ont à relever.
- **Connectivité organisationnelle** : Renforcer la collaboration en mettant en avant la façon dont les équipes travaillent ensemble vers des objectifs communs.

Au cours de la séance, les participants ont observé les responsabilités quotidiennes, ont assisté à des réunions, le cas échéant, et ont communiqué ouvertement avec leur conseiller afin d'obtenir des renseignements utiles sur les flux de travail, les processus décisionnels et la dynamique de l'équipe.

Depuis son lancement, le programme a permis d'accroître la sensibilisation aux divers rôles et portefeuilles, d'encourager le partage des connaissances et la collaboration entre les équipes et d'aider les employés à déterminer des cheminements de carrière possibles.

À mesure que l'initiative se poursuit, elle offre une plateforme précieuse pour perfectionner les talents et bâtir des équipes plus fortes et plus connectées dans l'ensemble de l'organisation.



Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail

Notre programme de santé et de sécurité accorde la priorité au bien-être de nos usagers, de nos employés et de nos communautés. Il comprend des plans d'intervention d'urgence complets propres aux actifs, des comités régionaux de santé et de sécurité et des inspections régulières dans chaque immeuble gérées par nos équipes de sécurité spécialisées.

Allied a élaboré une stratégie de sécurité communautaire à la suite d'un audit de la sécurité en 2021. Nous nous sommes appuyés sur cette stratégie en 2025 en collaborant avec des équipes de toutes nos villes. Un élément clé de cette approche consiste à veiller à ce que le personnel de première ligne reçoive une formation pour soutenir les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. En tant que propriétaires et exploitants de centres urbains partout au Canada, ces efforts sont un élément important de l'exploitation sécuritaire et responsable de nos immeubles, contribuant ainsi aux communautés où ils sont situés. Nous continuons de travailler en partenariat avec les fournisseurs de services locaux pour tirer parti des programmes destinés aux personnes en situation d'itinérance.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons élargi notre stratégie de sécurité communautaire à Montréal.
- Nous avons adhéré au réseau de sécurité torontois Pathway Communications afin de collaborer plus efficacement avec nos partenaires communautaires et nos pairs pour accroître la sécurité au centre-ville de Toronto.
- Nous avons continué d'utiliser les données sur les risques liés au portefeuille aux fins de modélisation prédictive pour prévenir les incidents en matière de construction et de sécurité.



Alberta Block, Calgary

PROCHAINES ÉTAPES

- Lancer un projet pilote pour donner aux travailleurs de proximité, aux travailleurs sociaux et au personnel infirmier un accès contrôlé à certains espaces sous-utilisés de notre portefeuille, ce qui permettra de fournir des zones de réchauffement temporaires et un accès aux toilettes pour aider les personnes en situation d'itinérance.
- Appuyer l'expansion du programme Ask for Angela à Toronto, en offrant une aide discrète aux individus qui peuvent se sentir vulnérables ou à risque d'être victimes de violences ou de traite des personnes. La mise en œuvre aura lieu avant la Coupe du Monde de la FIFA 2026 en réponse à l'augmentation du nombre de visiteurs, et pourrait s'étendre à d'autres villes plus tard en 2026.
- Fournir au personnel de la sécurité nationale la formation nécessaire pour reconnaître la traite des personnes et y réagir.

Gouvernance

- 30 Cybersécurité
- 31 Divulcation et transparence
- 31 Gouvernance intégrée

Cybersécurité

NOTRE APPROCHE EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

Les entreprises comptent sur des systèmes d'information sécuritaires et résilients pour éviter les interruptions opérationnelles et protéger les données. Pour gérer les menaces à la cybersécurité, comme l'accès non autorisé ou les cyberattaques, Allied met en œuvre des contrôles fondés sur le risque afin de protéger nos systèmes et les renseignements sensibles de nos employés, usagers et investisseurs.

Pour protéger nos systèmes essentiels et nos actifs numériques, Allied déploie une solide stratégie de cybersécurité à plusieurs niveaux. Notre approche est alignée sur le cadre du National Institute of Standards and Technology (NIST CSF) et ses principes de confiance zéro. Les éléments clés de notre stratégie comprennent une architecture prioritairement infonuagique, des systèmes de sauvegarde redondante, des outils avancés de gestion de l'identité et de l'accès privilégié, ainsi que des applications de sécurité à la pointe du secteur, conçues pour rendre les systèmes résilients en contexte d'évolution des menaces. Allied dispose également d'une assurance contre les risques liés à la sécurité de l'information dans le cadre de son approche plus vaste de gestion des risques liés à la cybersécurité.

MESURES CLÉS EN 2025

- Nous avons fait participer le conseil d'administration à des discussions sur les priorités en matière de cyberrisque, de résilience et d'atténuation, à l'appui d'une surveillance et d'une gouvernance actives.
- Nous avons introduit un nouveau prestataire de services de sécurité gérés et mis en place les dispositifs de sécurité suivants :
 - Un centre des opérations de sécurité en tant que service, qui assure la surveillance des menaces en tout temps;
 - Une approche de gestion des informations et des événements de sécurité (GIES) de premier ordre pour la collecte et l'analyse des événements de sécurité;
 - Un nouveau système SOAR à des fins d'automatisation de la réponse aux incidents de sécurité.

- Nous avons mis en œuvre une plateforme numérique pour la gestion des politiques.
- Nous avons réalisé un exercice de simulation pour la planification des interventions en cas d'incident et de la continuité des activités, des tests annuels de pénétration par des tiers et des évaluations trimestrielles des vulnérabilités par des tiers.
- Nous avons mené deux audits internes de nos contrôles généraux des technologies de l'information (CGTI) avec PwC et deux audits externes de nos CGTI avec Deloitte.

RÉSULTATS 2025

99 %

DES EMPLOYÉS ONT SUIVI UNE FORMATION SUR LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION.

0

ATTEINTE À LA CYBERSÉCURITÉ.

PROCHAINES ÉTAPES

- Poursuivre nos évaluations trimestrielles des vulnérabilités par des tiers et nos tests annuels de pénétration par des tiers.
- Poursuivre notre formation annuelle sur la sécurité de l'information pour les employés, en renforçant la résilience organisationnelle aux menaces en évolution.



ÉTUDE DE CAS

Améliorer l'efficacité grâce à l'IA appliquée

L'intelligence artificielle (IA) pourrait avoir des répercussions importantes sur de nombreuses organisations. Cependant, il y a souvent un décalage entre le potentiel de transformation opérationnelle et les résultats mesurables à court terme. Chez Allied, nous reconnaissons à la fois les possibilités offertes par l'IA et l'importance d'obtenir des résultats tangibles. Par conséquent, nous adoptons une approche disciplinée axée sur son incidence quantifiable sur les affaires.

Plutôt que de déployer immédiatement un logiciel d'IA et de supposer que la transformation suivrait, notre parcours d'IA a commencé avec un petit groupe de travail interfonctionnel. Les membres de cette équipe disposaient des tout derniers outils d'IA et étaient chargés d'explorer de réelles possibilités d'IA au sein de leurs unités fonctionnelles. Parallèlement, nous avons reconnu la nécessité de disposer de données sûres et fiables et nous nous sommes engagés dans une démarche visant à moderniser nos contrôles de gouvernance des données et de provisionnement en cas de perte de données. Ces efforts combinés nous ont permis de mettre rapidement à l'essai différentes solutions d'IA et, en fin de compte, de choisir un outil principal d'IA.

Par conséquent, nous avons recensé des cas d'utilisation de l'IA à fort impact et établi un groupe interfonctionnel de champions de l'IA. Nous avons depuis lancé un programme d'IA dédié à l'ingénierie des procédés afin de transformer les flux de travail au sein de l'entreprise. Sa mise en œuvre rapide a renforcé la valeur des initiatives d'IA disciplinées et mesurables tout en favorisant une culture d'expérimentation et d'innovation.

Parmi les exemples de nos initiatives d'IA, mentionnons la synthèse des baux, l'automatisation des avis et l'extraction et la validation des données essentielles. Ces initiatives accélèrent les processus de documentation des baux et permettent de gagner plus de 1 000 heures par année, du temps qui est réinvesti dans des activités de plus grande valeur.

À mesure que nous progresserons, nous nous efforcerons de développer de nouvelles capacités, de favoriser l'apprentissage continu et de stimuler l'innovation dans l'ensemble de notre entreprise. Nous continuerons de valoriser et de respecter la contribution de nos employés, ce qui leur permettra de concentrer leur temps et leur expertise sur les risques les plus complexes d'Allied et les occasions qui ont la plus grande valeur pour l'entreprise.

Autres enjeux de gouvernance

Divulcation et transparence

La divulgation du rendement ESG est devenue une démarche plus volontaire et explicite, en particulier pour les entités publiques comme Allied. Nous visons à divulguer et à communiquer notre rendement ESG d'une manière exacte, accessible, comparable, cohérente et qui reflète nos réalisations et nos possibilités de croissance.

Depuis 2021, à la recommandation du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (CGR&N), le conseil d'administration a établi des objectifs ESG précis et mesurables afin de lier directement la rémunération des cadres aux priorités ESG d'Allied. L'atteinte de ces objectifs est prise en compte dans l'évaluation des primes de rendement pour tous les employés d'Allied.

Nous évaluons constamment les cadres mondiaux pour améliorer la présentation de l'information relative à notre rendement ESG. Bien que les Autorités canadiennes en valeurs mobilières aient interrompu leurs travaux sur les Normes canadiennes d'information sur le développement durable (NCID) en 2025, nous avons continué d'évaluer nos processus internes et de jeter les bases d'une éventuelle adoption des NCID au Canada.

Allied examine et analyse continuellement sa divulgation publique en fonction de l'évolution des pratiques du marché et des attentes des investisseurs afin d'appuyer la production de rapports clairs, transparents et utiles pour la prise de décisions. Grâce à leur engagement actif auprès de la direction, les administrateurs jouent un rôle de surveillance important en examinant la divulgation publique d'Allied et en veillant à ce qu'elle reflète notre stratégie, nos pratiques de gouvernance et nos priorités matérielles.

Allied demeure engagée à entretenir un dialogue ouvert et constructif avec les détenteurs de parts et à veiller à ce que ses pratiques de gouvernance et ses programmes de rémunération des cadres s'harmonisent avec ceux des détenteurs de parts. Lors de l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de 2025, 79,2 % des voix exprimées ont appuyé la résolution Say on Pay consultative d'Allied. Après la réunion, les membres du CGR&N ont entrepris une initiative de communication ciblée pour mieux comprendre les points de vue des détenteurs de parts. Les réunions avec les détenteurs de parts représentant environ 25 % des parts de fiducie en circulation ont fait ressortir des commentaires sur les questions

de gouvernance et de rémunération des cadres, y compris l'harmonisation de la rémunération au rendement, la structure du conseil d'administration et de la direction, ainsi que la relève de ceux-ci. Le CGR&N a examiné attentivement ces commentaires dans le cadre de ses décisions en matière de gouvernance et de rémunération pour 2025, ainsi que dans le cadre de son examen continu des pratiques et de leur amélioration pour 2026. Lors de l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de 2026, la résolution Say on Pay consultative n'a pas été approuvée. Le conseil d'administration prend l'issue au sérieux et examinera les résultats des votes dans le cadre de son évaluation continue des pratiques de rémunération et de gouvernance. Il demeure déterminé à collaborer de façon continue avec les détenteurs de parts au sujet de la rémunération des cadres supérieurs et tiendra compte de ces commentaires pour éclairer ses décisions futures.

PROCHAINES ÉTAPES

- Continuer d'évaluer et d'améliorer notre divulgation publique en fonction de l'évolution des exigences, des pratiques du marché et des attentes des parties prenantes.
- Continuer de faire appel à un conseiller indépendant en rémunération pour examiner les pratiques existantes et formuler des recommandations.
- Poursuivre le dialogue constructif avec les détenteurs de parts et accroître la représentation par une plus grande sensibilisation.
- Poursuivre la présentation de rapports conformément aux cadres des pratiques exemplaires telles que la GRI, le SASB, les ODD de l'ONU et le GTIFCC.
- Examiner et mettre à jour les processus internes pour appuyer l'adoption possible des NCID.

MESURES LIÉES AUX TALENTS ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TABLEAU DE BORD D'ENTREPRISE 2025 D'ALLIED

OBJECTIF	RÉSULTAT
Notation du GRESB correspondant à la moyenne pour 2025	87 (moyenne du GRESB – 79)
Notation de la mobilisation des employés correspondant à la moyenne canadienne de Mercer (auparavant Kincentric) au sondage de 2025	82 % (moyenne canadienne de Mercer – 67 %)
Notation correspondant à la moyenne canadienne de Mercer (auparavant Kincentric) en ce qui concerne les variables de l'ÉDI pour le sondage de 2025	87 % (moyenne canadienne de Mercer – 82 %)

Gouvernance intégrée

GOVERNANCE ESG CHEZ ALLIED

SURVEILLANCE

Conseil d'administration

Examine périodiquement nos pratiques de gouvernance et supervise notre stratégie ESG, y compris l'intégration de la durabilité dans notre stratégie d'affaires globale. Reçoit des mises à jour périodiques sur les facteurs ESG de la direction et une présentation annuelle des équipes de développement durable.

Comité de rémunération, de nomination et de gouvernance du conseil

Élabore et surveille l'approche globale d'Allied en matière de gouvernance. Supervise et surveille le rendement ESG. Examine le rapport ESG, la politique ESG et d'autres politiques et pratiques de gouvernance d'Allied et fait des recommandations complètes au Conseil chaque année.

Comité exécutif ESG

Aide la direction et le conseil d'administration à définir, concevoir, mettre en œuvre, élargir et évaluer la stratégie ESG d'Allied. Se réunit semestriellement pour examiner toutes les questions liées aux initiatives, au rendement et aux rapports ESG.

Équipe du développement durable de l'entreprise et de la marque

Établit et dirige les rapports de la stratégie ESG d'Allied et soutient toutes les équipes pour atteindre nos objectifs ESG.

Équipe Durabilité des actifs et de l'environnement

Établit et exécute des stratégies de rendement environnemental du portefeuille d'Allied, y compris l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets.

Services et comités

Soutien pour l'exécution de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et les initiatives connexes.

CADRES DE DIVULGATION ET ÉVALUATIONS DE TIERS⁽¹⁾

(1) Au 31 décembre 2025.



RESSOURCES ET OUTILS

POLITIQUE ESG

Mesures ESG de l'entreprise

STRATÉGIE ESG

Plan de neutralité carbone

Feuille de route de L'ÉDI 2024+

Exigences du maître d'ouvrage

Stratégie de résilience climatique physique

Stratégie nationale de certification des bâtiments

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES

Employés

Usagers

Investisseurs

Partenaires

Communautés

Fournisseurs

Entrepreneurs

Annexe

33	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement
34	Tableau GTIFCC
36	Tableau SASB
40	Tableau GRI
61	ODD de l'ONU
62	Déclaration d'assurance



Méthodologie d’établissement de rapport et données sur le rendement environnemental

DÉFINITION DU PORTEFEUILLE

Portefeuille à long terme : Les données sur le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme sont résumées dans le tableau ci-dessous. La limite suit l’approche de contrôle définie dans la norme d’entreprise du protocole des gaz à effet de serre, où Allied exerce un contrôle opérationnel sur l’exploitation des bâtiments. Cela comprend les biens en coentreprise dont nous sommes propriétaires à plus de 25 %. En 2025, il s’agissait de 177 bâtiments ayant une surface de plancher brute (SPB) totale de 20 094 868 pieds carrés. Les propriétés vendues en 2025 sont incluses dans notre portefeuille à long terme et leurs données de rendement sont calculées au prorata en fonction du nombre de mois civils pendant lesquels les bâtiments ont été exploités par Allied en 2025. Cela comprend le 3510, boulevard Saint-Laurent, le 3530-3540, boulevard Saint-Laurent, le 3575 boulevard Saint-Laurent, le 4396-4410, boulevard Saint-Laurent, Boardwalk & Revillon Building – le 10310, 102^e avenue Nord-Ouest, Revillon Parkade – le 10230, 104^e rue Nord-Ouest, le 105, rue George, le 252-264, rue Adelaide Est, le 151-155, rue Hastings Ouest, le 1220, rue Homer, le 342, rue Water et le 365, rue Railway. Toutes les propriétés faisant l’objet d’activités de modernisation, d’occupation partielle ou de consommation de services publics sont incluses dans le portefeuille à long terme. Cela comprend le 400, avenue Atlantic, le 422-424, rue Wellington Ouest, le 601, 10^e avenue Sud-Ouest, le 1001, rue Lenoir, le 185, avenue Spadina et le 1001, boulevard Robert-Bourassa. En ce qui concerne les biens en coentreprise où Allied exerce un contrôle opérationnel, les données sur le rendement environnemental déclarées ne sont pas calculées au prorata en fonction du pourcentage de participation d’Allied; les données sur le rendement environnemental de l’ensemble du bâtiment sont déclarées.

En ce qui concerne les mesures de rendement présentées dans le tableau SASB, les données du portefeuille à long terme sont présentées conformément aux directives d’évaluation du GRESB. Pour les propriétés faisant l’objet d’améliorations, les données sont exclues pour les périodes pendant lesquelles les propriétés n’étaient pas opérationnelles en raison des activités de rénovation. Les données sur les biens en coentreprise sont calculées au prorata en fonction de la participation d’Allied.

Extrapolation des données pour les lacunes dans les données : Dans le passé, nous avons rendu compte du rendement de notre portefeuille à long terme en utilisant uniquement des données mesurées, c’est-à-dire en excluant les estimations faites pour les périodes où il manquait des données. À compter de 2024, nous avons inclus des estimations en remplacement des données manquantes en utilisant les données chronologiques des années précédentes lorsqu’elles sont disponibles ou, sinon, les moyennes sectorielles de l’intensité de la consommation d’énergie tirées de l’Enquête sur l’utilisation commerciale et institutionnelle d’énergie (EUCIE) 2019 de Statistique Canada.

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE À LONG TERME				
MESURE	2024	COUVERTURE DES DONNÉES 2024	2025	COUVERTURE DES DONNÉES 2025
Surface de plancher brute	19 416 542 pi. ca.	S. O.	20 094 868 pi. ca.	S. O.
Consommation d’énergie	361 608 MWh	96 %	398 216 MWh	98 %
Émissions de GES des portées 1 et 2	38 624 tCO ₂ e	96 %	36 370 tCO ₂ e	98 %
Consommation d’eau	870 312 m³	92 %	849 794 m³	97 %
Production de déchets	7 859 t	91 %	7 692 t	95 %

GESTION DES DONNÉES

ÉNERGIE

- Le rendement énergétique est suivi à l’aide d’ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l’énergie était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, de 97 % en 2023, de 96 % en 2024 et de 98 % en 2025.

ÉMISSIONS DE GES

- La couverture des données sur les émissions de GES était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, de 97 % en 2023, de 96 % en 2024 et de 98 % en 2025.
- Les données sur les GES sont calculées en tonnes métriques d’équivalent CO₂ (tCO₂e) en fonction des coefficients d’émission tirés du Rapport d’inventaire national de 1990 à 2022 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2024) - tableaux A13-1 à A13-14.
 - Les émissions de la portée 1 sont calculées en fonction de la consommation de gaz naturel de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Les émissions de la portée 2 sont calculées en fonction de la consommation d’électricité et d’énergie de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Par ailleurs, les coefficients d’émission pour les systèmes énergétiques de quartier sont fondés sur les données des sources suivantes : Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N: Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. Pour les propriétés utilisant des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d’émission publiés par les services publics d’énergie de quartier locaux, le cas échéant.
- La consommation d’énergie de notre surface de plancher gérée indirectement fait partie de nos émissions de portée 3 et n’est pas incluse dans le présent rapport.
- Nous incluons les émissions des portées 1 et 2 dans nos cibles de réduction à court terme, car elles représentent les émissions sur lesquelles nous avons le plus de contrôle.
- L’intensité des émissions de GES est calculée en divisant les émissions de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2025 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.

EAU

- La couverture des données sur l’eau était de 75 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 83 % en 2021, de 89 % en 2022, de 91 % en 2023, de 92 % en 2024 et de 97 % en 2025.
- Certains actifs situés dans la ville de Montréal n’ont pas de compteurs d’eau installés sur place, ce qui limite notre couverture de données sur l’eau. Lorsque des compteurs d’eau sont installés sur les sites, les relevés manuels sont consignés mensuellement par notre équipe des opérations.

DÉCHETS

- Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets dangereux et non dangereux envoyés aux centres d’enfouissement ou recyclés, compostés ou donnés. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d’encre en poudre d’imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes.
- Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le poids de nos déchets réacheminés (c.-à-d. recyclés/compostés/donnés) par le poids total de tous les déchets de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2025.
- La couverture des données sur les déchets était de 80 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 82 % en 2021, de 85 % en 2022, de 91 % en 2024 et de 95 % en 2025.
- Plusieurs actifs d’Allied n’ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont gérés par un seul usager, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, l’usager est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d’autres cas où il n’y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c’est le cas des stationnements et des structures de stationnement. Certains actifs situés dans la ville de Montréal font collecter leurs déchets par une municipalité locale qui ne fournit pas de données sur le transport et le réacheminement des déchets, ce qui limite la couverture de nos données sur les déchets.

Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

GOUVERNANCE	STRATÉGIE	GESTION DES RISQUES	MESURES ET CIBLES
DÉCRIRE LA SURVEILLANCE EXERCÉE PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION VIS-À-VIS DES RISQUES ET DES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT.	DÉCRIRE LES RISQUES ET LES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT QUE L'ORGANISATION A CERNÉS À COURT, MOYEN ET LONG TERME.	DÉCRIRE LES PROCESSUS DE L'ORGANISATION POUR DÉTERMINER ET ÉVALUER LES RISQUES LIÉS AU CLIMAT.	DIVULGUER LES MESURES UTILISÉES PAR L'ORGANISATION POUR ÉVALUER LES RISQUES ET LES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT, CONFORMÉMENT À SA STRATÉGIE ET À SON PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES.
Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d'entreprise et ses fonctions opérationnelles. Le conseil d'administration est chargé de superviser ce processus d'évaluation des risques de l'entreprise en identifiant les principaux risques des activités et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour les gérer. Le conseil administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le CGR&N, qui traitent chacun des risques relevant de leurs domaines respectifs. Le conseil d'administration reconnaît que les risques physiques et de transition posés par les changements climatiques constituent des risques pour les activités d'Allied, en raison de la fréquence croissante des catastrophes naturelles et du virage vers une économie sobre en carbone, qui a une incidence sur les investissements immobiliers. Consultez la page 31.	Allied reconnaît que la probabilité de répercussions liées au climat sur notre entreprise augmente à court, moyen et long terme. Début 2022, Allied a organisé une série d'ateliers avec des experts externes afin de déterminer les risques potentiels et les opportunités associés aux impacts du changement climatique sur le secteur immobilier canadien en utilisant deux scénarios de changement climatique à court (avant 2030) et long (au-delà de 2030) termes. Consultez les résultats détaillés en page 35. Allied projette d'effectuer une actualisation de l'analyse des scénarios climatiques afin de réévaluer notre préparation aux impacts liés au climat et de prioriser les mesures qui contribuent directement à la résilience des opérations.	Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d'entreprise et ses fonctions opérationnelles. Nous avons l'intention d'améliorer continuellement nos processus d'évaluation et de gestion des risques climatiques physiques et liés à la transition. Nous avons mené une évaluation de la double pertinence en 2024 afin de mieux comprendre les points de vue de nos parties prenantes. Les résultats, fondés sur la notation de l'impact (financier, opérationnel ou réputationnel) sur Allied et l'incidence sociale et environnementale d'Allied, ont mis en lumière des priorités ESG clés, notamment la décarbonation et la résilience climatique physique, pour que nos efforts soient concentrés sur ces enjeux. Consultez la page 7.	Nous avons établi des mesures de rendement des bâtiments fondées sur l'intensité pour les sujets environnementaux importants pour notre entreprise, notamment l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets. La divulgation de mesures liées au rendement environnemental, comme l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (IGES), l'intensité énergétique (IE) et l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE), nous permet, à nous et à nos intervenants, de comprendre le rendement de nos actifs et la façon dont nous gérons les risques liés au climat. Afin d'assurer la qualité des rapports et la comparabilité pour nos parties prenantes, nous établissons notre rapport ESG, y compris les mesures et les cibles, conformément aux normes universelles de 2021 de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI). En outre, dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2024 sur l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers. Consultez les pages 62 et 63.
B) DÉCRIRE LE RÔLE DE LA DIRECTION DANS L'ÉVALUATION ET LA GESTION DES RISQUES ET DES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT.	DÉCRIRE L'IMPACT DES RISQUES ET DES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT SUR LES ACTIVITÉS, LA STRATÉGIE ET LA PLANIFICATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISATION.	DÉCRIRE LES PROCESSUS DE L'ORGANISATION POUR LA GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT.	B) DIVULGUER LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES) DE LA PORTÉE 1, DE LA PORTÉE 2 ET, LE CAS ÉCHÉANT, DE LA PORTÉE 3, AINSI QUE LES RISQUES CONNEXES.
Le comité exécutif ESG d'Allied est chargé de mettre en œuvre, de développer et d'évaluer la stratégie ESG d'Allied, qui englobe l'identification des risques et l'évaluation des mesures visant à atténuer et à gérer les risques liés au climat. Le comité se réunit au moins une fois tous les six mois pour examiner toutes les questions liées aux facteurs ESG, y compris le risque climatique. Consultez la page 31.	Le conseil d'administration reconnaît que les risques physiques et liés à la transition posés par les changements climatiques constituent des risques pour notre entreprise et, pour réagir à ces risques, Allied s'est engagée à atteindre l'objectif de zéro émission nette au plus tard en 2050 afin de réduire son exposition aux risques liés au climat. Pour en savoir plus au sujet de notre trajectoire vers la neutralité carbone, veuillez consulter la page 10. De plus, nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d'aménagement et nos opérations. Consultez la page 13.	Allied reconnaît l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et de transition. En réaction à ces risques, nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme pour nos portefeuilles locatifs et d'aménagement, conformément à l'initiative SBTi et à notre trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Utilisant 2022 comme année de référence, nous avons pris l'engagement de réduire de 42 % les émissions absolues des portées 1 et 2 d'ici 2030. De plus, nous sommes déterminés à réduire de 90 % les émissions absolues des portées 1, 2 et 3 d'ici 2050. Ces cibles ont été validées par l'initiative SBTi en mai 2025.	Le rendement environnemental du portefeuille à long terme d'Allied, y compris les émissions de GES des portées 1 et 2, se trouve à la page 33. Nous adoptons une approche globale selon laquelle les émissions de nos locataires sont comptabilisées dans nos émissions de GES des portées 1 et 2. Nous déclarerons à l'avenir nos émissions de la portée 3 conformément aux exigences de l'initiative SBTi.
		Nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d'aménagement et nos opérations. Nous avons fait équipe avec des experts en risques climatiques pour évaluer les risques propres à chaque emplacement que présentent les phénomènes météorologiques extrêmes et pour élaborer un cadre d'évaluation des bâtiments qui permet de déceler les vulnérabilités à sept dangers naturels. Consultez la page 13 pour plus d'informations. Nous visons à continuer de collaborer avec des experts pour étendre notre cadre d'évaluation des bâtiments à l'échelle nationale, en améliorant nos stratégies de résilience et d'atténuation dans l'ensemble de notre portefeuille.	
	DÉCRIRE LA RÉSILIENCE DE LA STRATÉGIE DE L'ORGANISATION EN TENANT COMPTE DE DIFFÉRENTS SCÉNARIOS LIÉS AU CLIMAT, Y COMPRIS UN SCÉNARIO DE 2 °C OU MOINS.	DÉCRIRE COMMENT LES PROCESSUS DE DÉTERMINATION, D'ÉVALUATION ET DE GESTION DES RISQUES LIÉS AU CLIMAT SONT INTÉGRÉS DANS LA GESTION GLOBALE DES RISQUES DE L'ORGANISATION.	DÉCRIRE LES CIBLES UTILISÉES PAR L'ORGANISATION POUR GÉRER LES RISQUES ET LES OCCASIONS LIÉS AU CLIMAT, AINSI QUE LE RENDEMENT PAR RAPPORT AUX CIBLES.
	Allied a utilisé deux scénarios climatiques pour effectuer notre analyse de scénarios. Elle incluait le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 C), qui a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique. Les répercussions les plus importantes sur le marché immobilier canadien dans ce scénario pourraient comprendre la stricte augmentation des règlements, des politiques, de la tarification du carbone et des exigences d'émissions neutres en carbone pour tous les nouveaux aménagements. Ce scénario laisse entendre que les priorités des intervenants pourraient changer, entraînant un potentiel refus de location des locaux par les usagers dans des bâtiments n'ayant pas atteint la neutralité carbone ou n'étant pas prêts pour cette transition, ainsi qu'un abandon par les investisseurs des entreprises sans plans crédibles de décarbonation. Dans ce scénario, nous avons cerné les risques de transition potentiels associés aux politiques et aux investissements, ainsi que les possibilités offertes par les technologies novatrices émergentes. Le deuxième scénario, ou scénario d'inaction (environ 4 °C), a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique. Dans ce scénario, les impacts climatiques les plus graves sur le marché immobilier canadien pourraient comprendre d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement en raison de conditions météorologiques extrêmes et d'événements géopolitiques, une augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des épisodes de chaleur extrêmes dans les villes canadiennes, et une augmentation des réclamations d'assurance, des taux et des primes dans les régions non assurables. Dans ce scénario, les risques potentiels et les possibilités cernés étaient principalement associés aux effets physiques du changement climatique. Consultez la page 35 pour les résultats détaillés de l'analyse du scénario. Pour faciliter la gestion et l'atténuation de ces risques, nous avons élaboré un plan de neutralité carbone et nous achèverons l'actualisation de l'analyse des scénarios climatiques d'ici 2026. Consultez les pages 10 et 13.	En 2024, nous avons effectué une analyse des écarts afin de cerner les possibilités d'améliorer nos processus de gestion des risques liés au climat en nous fondant sur les recommandations des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID). Nous achèverons l'actualisation de l'analyse des scénarios climatiques d'ici 2026 afin de réévaluer notre préparation aux impacts liés au climat et de prioriser les mesures qui contribuent directement à la résilience de nos opérations. Nous gérons activement le risque lié à la transition dans le cadre de notre plan de neutralité carbone (consultez la page 10) et nous donnons priorité aux risques physiques en mettant en œuvre des stratégies d'atténuation à l'échelle des bâtiments.	Nous comprenons à quel point il est important d'intégrer consciencieusement les mesures et les cibles climatiques dans notre stratégie commerciale et notre politique de rémunération. À ce titre, notre rendement par rapport au GRESB, outil d'analyse comparative internationalement reconnu pour le rendement ESG des sociétés immobilières, est directement lié à la rémunération incitative annuelle de tous les employés. En 2024, nous avons établi des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme, conformément aux recommandations de l'initiative SBTi et à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Consultez la page 10 pour plus d'informations.

Groupe de travail sur l’information financière relative aux changements climatiques (GTIFCC)

ANALYSE DE SCÉNARIOS

SCÉNARIO 1 : INFÉRIEUR À 2 °C LE SCÉNARIO ALIGNÉ SUR L'ACCORD DE PARIS (INFÉRIEUR À 2 °C) A ÉTÉ GUIDÉ PAR LA SDS DE L'AIE ET LA VOIE DE CONCENTRATION REPRÉSENTATIVE (RCP) 2.6 DU GIEC ET SUPPOSAIT UNE ACTION MONDIALE GÉNÉRALISÉE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.		SCÉNARIO 2 : SUPÉRIEUR À 4 °C LE SCÉNARIO D'INACTION (ENVIRON 4 °C) A ÉTÉ GUIDÉ PAR LES RCP 6.0 ET 8.5 DU GIEC ET SUPPOSAIT UNE ACTION MONDIALE LIMITÉE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE.	
RISQUES	OCCASIONS	RISQUES	OCCASIONS
COURT TERME (AVANT 2030) - Exigences de mesures de résilience de la part des assureurs - Amélioration des obligations en matière de déclaration des émissions et de planification de la transition - Défis liés à la location de bâtiments à forte consommation de carbone ou sans plans de décarbonation - Augmentation du coût des investissements et de l'aménagement pour répondre aux besoins de décarbonation des actifs nouveaux et existants - Augmentation des coûts opérationnels en raison des mesures d'atténuation proactives - Augmentation rapide des coûts opérationnels en raison de la tarification du carbone - Changements imprévisibles des politiques et variations d'une province à l'autre - Demande rapide d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments nouveaux et existants	- Tirer parti des subventions et des financements pour les investissements neutres en carbone et des mécanismes de financement verts - Accorder la priorité aux programmes à faibles émissions de carbone en raison de la demande accrue des usagers et des investisseurs - Continuer de réutiliser de façon adaptative et d'améliorer le parc immobilier existant - Améliorer et renforcer les capacités internes - Établir des partenariats avec les usagers pour mettre à l'essai des bâtiments neutres en carbone - Améliorer le processus de gestion des risques afin d'intégrer les impacts liés au climat - Rechercher des technologies à faibles émissions de carbone et d'autres nouveaux investissements et co-investissements potentiels - Introduire la neutralité carbone en tant que service aux usagers au moyen de crédits d'élimination du carbone ou d'autres services de réduction des émissions - Investir dans la chaîne d'approvisionnement locale et les partenariats à faibles émissions de carbone	- Augmentation des primes d'assurance - Augmentation des frais généraux et du stockage afin de conserver un stock d'équipement pour atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement - Augmentation importante des coûts opérationnels et pannes système prolongées - Augmentation des coûts et des délais d'aménagement - Accès limité à un approvisionnement fiable en eau pendant les sécheresses - Chaîne d'approvisionnement non fiable en raison d'événements météorologiques extrêmes - Variation des loyers et de la demande sur le marché en raison de réglementations régionales incohérentes - Complexité accrue de la planification et des opérations en raison des exigences variables entre les provinces et les municipalités	- Accroître la sensibilisation des usagers au programme de renforcement de la résilience - Intégrer des mesures de résilience et de préparation aux situations d'urgence au-delà du code pour atténuer les risques physiques - Élargir les services axés sur la résilience aux usagers - Intégrer le risque climatique dans le processus d'acquisition et de vérification diligente - Modifier la chaîne d'approvisionnement pour mettre l'accent sur les fournisseurs locaux - Améliorer les connaissances et les capacités des employés en matière de préparation aux situations d'urgence et de résilience
LONG TERME (AU-DELÀ DE 2030) - Variation importante des facteurs d'émission du réseau entre les provinces, entraînant des coûts d'exploitation variables - Augmentation des matières dangereuses en raison de l'utilisation accrue de batteries - Croissance rapide de la demande d'électricité menant à des baisses de tension dans les bâtiments - Agitation sociale due à l'augmentation du coût de la vie, accélérant les inégalités - Impacts économiques sur les entreprises en raison de l'évolution des préférences des clients	- Réduction des coûts découlant de l'investissement initial réalisé - Augmentation de la demande en raison de l'offre limitée de bureaux neutres en carbone - Explorer et mettre en œuvre des sources de revenus novatrices et liées aux nouvelles technologies - Intégrer les espaces verts dans les grands projets d'aménagement - Renforcer nos partenariats avec des fournisseurs centrés et alignés sur la sobriété carbone. - Attirer des investisseurs alignés sur les objectifs de décarbonation d'Allied	- Impact important sur la chaîne d'approvisionnement et l'entreprise en raison d'événements météorologiques extrêmes - Inégalité dans le noyau urbain en raison de la migration de masse des réfugiés climatiques - Augmentation des pannes d'équipement et des dommages ayant une incidence sur la satisfaction des usagers - Coûts entraînés par le déplacement de l'infrastructure essentielle du bâtiment pour atténuer les risques d'inondation - Augmentation des coûts de sécurité en raison de la criminalité - Risques accrus pour la santé en raison de la mauvaise qualité de l'air - Manque de possibilités d'aménagement côtier en raison de l'élévation du niveau de la mer et des inondations	- Intégrer les facteurs potentiels d'impact climatique dans la conception des bâtiments - Accroître le refroidissement passif et d'autres mesures novatrices de conception résiliente - Améliorer les plans de gestion des bâtiments pour y intégrer des considérations liées au climat - Obtenir des attestations qui démontrent l'engagement à l'égard de mesures de santé de premier plan - Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente - Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente

Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130 a.1	Couverture des données de consommation énergétique en pourcentage de la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	97,59 %	99,74 %	100,00 %	45,58 %	56,86 %	96,90 %	100,00 %	100,00 %	92,18 %	2,54 %
IF-RE-130 a.2	(1) Énergie totale consommée en 2025 par zone de portefeuille avec couverture des données	Gigajoule (GJ)**	1 433 579	987 787	324 939	15 826	1 870	90 840	6 625	1 281	1 815	2 595
IF-RE-130 a.2	(2) Pourcentage de l'énergie totale provenant du réseau électrique, par sous-secteur immobilier	%**	60,25 %	65,78 %	46,56 %	42,08 %	38,87 %	51,05 %	67,68 %	91,33 %	33,25 %	100,00 %
IF-RE-130 a.2	(3) Pourcentage de l'énergie totale provenant de sources renouvelables, par sous-secteur immobilier	%	0,03 %	0,04 %	-	-	-	-	-	-	-	-
IF-RE-130 a.3	Variation comparable de la consommation d'énergie de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	6,78 %	6,30 %	1,14 %	2,64 %	16,02 %	21,20 %	12,97 %	-	15,19 %	-
IF-RE-130 a.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui a obtenu une note énergétique, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	76,79 %	87,03 %	63,95 %	11,87 %	40,70 %	33,51 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %	S. O.
IF-RE-130 a.4	Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)***	-	-	-	-	-	-	-	-	-	S. O.
IF-RE-130 a.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle	S. O.	Allied est déterminée à réduire la consommation d'énergie et ses émissions de carbone dans ses propriétés. Notre programme de gestion de l'énergie est axé sur quatre piliers : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements et la formation et l'engagement. Au cours des dernières années, nous avons mis l'accent sur l'augmentation de la couverture des données afin de comparer le rendement, de vérifier l'utilisation de l'énergie afin d'évaluer les possibilités d'économies d'énergie et de cerner des projets de conservation rentables et à fort impact. Depuis 2019, Allied a investi plus de 11 millions de dollars dans des projets d'économie d'énergie et d'eau. À l'avenir, nous continuerons de repérer et d'exécuter des projets d'économies d'énergie, donnant priorité à l'amélioration de notre plateforme d'exploitation par le recours à la formation, à des outils et à des processus pour soutenir l'optimisation continue, la détection et le diagnostic des pannes (FDD) et une mise en service continue. Misant sur notre programme de gestion de l'énergie, nous avons élaboré un plan de neutralité carbone pour décarboner notre portefeuille par la modernisation des bâtiments et la conversion énergétique. Notre objectif est de réduire de 42 % nos émissions absolues des portées 1 et 2 d'ici 2030, en utilisant 2022 comme année de référence, et de réduire de 90 % nos émissions absolues des portées 1 et 2 d'ici 2050. Notre plan de neutralité carbone intègre les besoins de remplacement des immobilisations en fin de vie utile ainsi que nos stratégies de gestion des actifs faisant partie de notre portefeuille national. Cette approche globale nous permet de maximiser les possibilités de synergie en harmonisant les exigences relatives au remplacement des immobilisations sur différents impératifs opérationnels. Pour de plus amples renseignements sur notre plan et notre approche en matière de carboneutralité, consultez la page 10. Pour chaque projet d'économies d'énergie et de décarbonation, nous mènerons une analyse du coût du cycle de vie comportant l'utilisation de notre prix fictif du carbone en interne pour évaluer les aspects économiques. Analyse des investissements immobiliers : Allied adopte une approche collaborative dans l'élaboration des plans de gestion de ses actifs, faisant appel aux équipes de l'exploitation, des services techniques, des finances, de la location, de l'aménagement, de la durabilité et de la sécurité. Nous avons ainsi la certitude de prendre en considération tous les points de vue dans la matérialisation de la vision et l'atteinte des objectifs de nos actifs. Nous utilisons des analyses coûts-avantages qui s'appuient sur des données pour orienter nos investissements et nos stratégies opérationnelles. La gestion de l'environnement fait partie intégrante de ce processus, le rendement des services publics étant comparé dans Portfolio Manager d'ENERGY STAR et, le cas échéant, des audits de rendement (énergie, eau, déchets) étant exécutés par l'équipe durabilité des actifs et de l'environnement et des tiers. Ces données éclairent les décisions relatives à la conservation de l'énergie en lien avec les projets d'immobilisations. L'équipe durabilité des actifs et de l'environnement participe activement et établit des cibles de rendement environnemental propres au bâtiment, conformément à notre stratégie concernant l'ESG et à nos cibles. Nouveaux aménagements et réaménagements : Pour s'assurer que notre processus d'aménagement est aligné avec notre stratégie ESG, en 2021, notre équipe a réévalué les normes de conception environnementale de nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour tous les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement. Les EPP d'Allied définissent les objectifs et les critères du projet pour éclairer la conception, établissent des lignes directrices à l'intention des consultants et des partenaires de coentreprise et décrivent comment nous évaluerons des conceptions afin de nous assurer que les besoins de nos intervenants sont satisfaits. Nous avons continué de parfaire les exigences du maître d'ouvrage en 2025. Les exigences du maître d'ouvrage à jour comprendront de nouvelles exigences de rendement en matière de développement durable qui engloberont des cibles de rendement progressives, des exigences spécifiques de conception concernant l'énergie et le carbone et une approche de gouvernance qui appuie la conception neutre en carbone, dans le cadre du plan de neutralité carbone d'Allied. En plus des EPP, nous respectons les normes de l'ASHRAE et la Toronto Green Standard, et nous visons à obtenir des certifications de bâtiment dans la mesure du possible ou, au minimum, à respecter les exigences énoncées dans les certifications. Tous les nouveaux projets d'aménagement d'Allied visent la certification LEED Or au minimum, et évaluent les conceptions de remplacement neutres en carbone à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie.									

* La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données est de 100 %.

** Les données présentées ici comprennent des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données.

*** La certification Energy Star ne fait pas partie de notre stratégie nationale de certification des bâtiments. Consultez la page 12 pour plus d'informations.

Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	
IF-RE-130 a.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle	S. O.	Stratégie opérationnelle : Notre équipe durabilité des actifs et de l'environnement agit en tant qu'experts internes et surveille le rendement environnemental (énergie, émissions de GES, eau et déchets) de notre portefeuille à long terme. L'équipe est chargée de créer et d'exécuter des plans stratégiques qui améliorent le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme. Notre cadre de gestion de l'énergie suit le processus standard « planifier, faire, vérifier, agir » et comprend six fonctions clés, soit la gestion des services publics (énergie, émissions de GES, eau et déchets), analyse comparative du rendement, conformité à la réglementation, gestion de l'approvisionnement en services publics, résilience climatique et certifications du bâtiment, et engagement des usagers. Depuis que nous avons dépassé nos premiers objectifs opérationnels quinquennaux de rendement environnemental en matière d'énergie, d'eau et d'émissions de GES, et que nous avons atteint notre objectif de rendement pour les déchets en 2024, nous avons concentré nos efforts sur l'élaboration de plans de décarbonation pour nos actifs et le maintien du rendement pendant la transition de nos actifs en cours d'aménagement vers notre portefeuille à long terme. La collecte, la mesure et l'analyse comparative des données sont essentielles pour améliorer le rendement environnemental de nos bâtiments. Nous utilisons Portfolio Manager d'ENERGY STAR et les outils développés à l'interne en même temps que ceux offerts par les fournisseurs de services publics comme systèmes automatisés de collecte de données pour l'ensemble du portefeuille. Nous surveillons la note ENERGY STAR de chaque propriété, qui mesure le rendement énergétique des bâtiments par rapport à celui de leurs pairs sur une échelle de 1 à 100. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous nous assurons de la qualité et de l'exactitude de nos données grâce à notre processus interne d'assurance de la qualité et en soumettant des données à des tiers avant de publier nos renseignements sur le rendement environnemental. En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. Le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments en 2023. En 2025, nous avons fait passer la part de notre portefeuille certifié à 55 %. Pour plus de détails, consultez la page 12.

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-140 a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (1) la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	97 %	97 %	97 %	46 %	78 %	97 %	100 %	100 %	92 %	S. O.
IF-RE-140 a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (2) la surface de plancher dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)*	99 %	99 %	100 %	46 %	78 %	97 %	100 %	100 %	92 %	S. O.
IF-RE-140 a.2	Eau prélevée par zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	Mètres cubes (m³)**	849 794	557 316	196 279	31 125	4 550	54 595	1 946	913	3 071	S. O.
IF-RE-140 a.3	Variation comparable du pourcentage d'eau prélevée pour la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-1 %	-3 %	-3 %	-	508 %	15 %	3 %	-	3 %	S. O.

*

**

La couverture des données présentée ici est fondée uniquement sur les données des compteurs. La couverture des données comprenant des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données est de 100 %.

Les données présentées ici comprennent des estimations destinées à remédier aux lacunes dans les données.

La certification Energy Star ne fait pas partie de notre stratégie nationale de certification des bâtiments. Consultez la page 12 pour plus d'informations.

Tableau SASB

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	
IF-RE-140 a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	S. O.	Le portefeuille d'Allied est concentré dans les grands centres urbains du Canada. À ce titre, la principale source d'eau d'Allied est l'approvisionnement en eau municipal et les services publics. La consommation d'eau primaire dans l'ensemble du portefeuille inclut la consommation d'eau potable, l'eau utilisée dans les systèmes de plomberie ou à des fins commerciales particulières et la consommation liée au rendement, à l'entretien et au nettoyage du système de CVCA. Selon l'outil Water Risk Atlas du World Resources Institute, nos bâtiments de Calgary et de Toronto sont associés à un niveau de stress hydrique élevé (40 à 80 %). Aucun bâtiment n'est associé à un niveau de stress hydrique extrêmement élevé (>80 %). Bien que les niveaux de stress hydrique soient considérés comme faibles dans la majeure partie de notre portefeuille, nous reconnaissons que la disponibilité mondiale d'eau douce demeure une préoccupation croissante. Nous visons à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et à appuyer les efforts de conservation visant à atténuer les répercussions négatives de nos activités sur les ressources en eau. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager pour suivre notre consommation mensuelle d'eau dans l'ensemble de notre portefeuille. Au Québec, tous les bâtiments ne sont pas facturés pour leur consommation d'eau et, par conséquent, lorsqu'aucun compteur de services publics n'est installé par Allied, notre équipe Services techniques effectue des relevés manuels pour suivre l'utilisation. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous assurons la qualité et l'exactitude des données en les soumettant à une vérification par une société tierce avant la publication de toute information sur le rendement. Nous avons établi une stratégie nationale pour l'exécution des audits de l'énergie, de l'eau et des déchets afin d'améliorer l'uniformité, la qualité et la collaboration en vue d'élaborer des solutions novatrices spécifiques aux bâtiments. Nous avons mis en place un outil de suivi central consolidé avec une série de facteurs de décision clés pour établir de façon transparente le calendrier d'audit des bâtiments au cours des cinq prochaines années. Nous avons créé des spécifications de l'audit de l'énergie et de l'eau qui énoncent les exigences techniques pour les conseillers par projet lorsqu'ils effectuent des audits sur site et rédigent des rapports finaux. Les spécifications comprennent des références aux normes et codes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. Ces évaluations techniques sont à la base de l'identification des projets de rénovation des systèmes hydriques, qui sont financés par notre budget national de l'énergie et de l'eau. En 2025, nous avons poursuivi le déploiement de notre programme de compteurs secondaires intelligents pour détecter les fuites d'eau, mettant l'accent sur les restaurants, dont la consommation d'eau représente une part considérable de l'utilisation de l'eau dans notre portefeuille. Nous élargirons notre programme de compteurs secondaires dans l'ensemble de notre portefeuille au cours des prochaines années pour la détection des fuites d'eau, afin de nous attaquer de façon proactive aux fuites d'eau et aux habitudes inhabituelles de consommation d'eau.

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	
IF-RE-450 a.1	(1) Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	1. Allied inclut des clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources dans 100 % des nouveaux baux standard de 2018. 2. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2025, 2,58 M pi. ca. de surface de plancher louée est couvert par les baux connexes assortis de clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources. Cela comprend ce qui suit : Bureau : 2 333 061 pi. ca. Commerce de détail : 242 696 pi. ca.
IF-RE-450 a.2	Pourcentage de locataires avec des compteurs ou des compteurs secondaires distincts pour (1) la consommation d'électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	Dans nos bâtiments, il existe habituellement deux scénarios pour les compteurs secondaires : 1. Les bâtiments avec plusieurs compteurs de services publics. Dans certains cas, les usagers sont titulaires du compte et paient leurs factures directement. Habituellement, nous ne recevons pas de données pour les comptes détenus par les usagers, à moins qu'elles ne soient fournies par l'utilisateur à la demande d'Allied. Dans le but de connaître la consommation à partir des comptes détenus par les usagers, en 2025, nous avons commencé à travailler avec les fournisseurs de services publics pour recevoir des données agrégées sur la consommation de l'ensemble du bâtiment au moyen de Portfolio Manager d'ENERGY STAR, dans la mesure du possible. 2. Allied est le seul titulaire de compte pour tous les services publics. Dans certains de ces bâtiments, nous avons installé des systèmes de compteurs secondaires tiers pour mesurer l'utilisation dans les unités des usagers. Dans le cas des nouveaux bâtiments et des bâtiments en cours de réaménagement, Allied installe des systèmes de compteurs d'énergie secondaires pour surveiller plus précisément les niveaux de consommation d'énergie des usagers. Au 31 décembre 2025, 52 de nos bâtiments étaient dotés de compteurs d'énergie ou d'eau secondaires, soit une couverture de 9 408 457 pi. ca. de surface de bâtiment brute et environ 45 % de notre portefeuille.

Tableau SASB

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE										
IF-RE-140 a.3	Discussion sur l’approche en matière de mesures, d’incitations et d’améliorations des impacts des locataires sur le développement durable	S. O.	La création d’une véritable expérience de l’usager est essentielle au succès de notre entreprise. En collaborant et en communiquant régulièrement avec nos usagers, nous pouvons avoir un impact beaucoup plus fort sur le rendement environnemental de nos propriétés. Nous sommes persuadés qu’il est essentiel de mobiliser les usagers en tant que partenaires pour réduire la consommation d’énergie, d’eau et de déchets et soutenir la conservation des ressources. Nous mobilisons nos usagers en les sensibilisant et en leur présentant des protocoles opérationnels pour réduire les impacts environnementaux dans nos bâtiments. Allied fournit également aux employés des troussees d’outils pour promouvoir les comportements favorables à l’environnement dans nos bâtiments. Les troussees d’outils comprennent des informations sur le nettoyage écologique, la lutte contre les organismes nuisibles et la mise en place de bacs de matières organiques, afin de soutenir les ambitions de développement durable des usagers du bâtiment et d’Allied. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre des initiatives de gestion des déchets et des programmes de formation à l’intention de nos usagers, de nos fournisseurs et des membres de notre équipe interne afin d’améliorer les comportements en matière de déchets et d’accroître le taux de réacheminement des déchets recyclés, des matières organiques, des déchets électroniques et des déchets dangereux. En 2025, nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre stratégie de gestion des déchets, qui comprend l’examen continu et la mise à jour de notre signalisation des déchets, la coordination de la collecte des déchets électroniques, l’organisation d’événements pendant la Semaine de réduction des déchets et le Mois de la Terre, la distribution d’information sur les audits et des activités de sensibilisation et de communication continues à l’intention des usagers au sujet des pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets. Pour assurer l’amélioration continue de l’expérience de nos usagers dans nos bâtiments, nous faisons appel à l’organisme tiers KingsleySurvey de Grace Hill pour l’envoi de notre sondage annuel d’évaluation de l’expérience de l’usager. Dans le cadre de ce sondage, nous posons des questions liées au développement durable, par exemple sur l’importance des initiatives de développement durable pour l’organisation et le niveau de satisfaction à l’égard des engagements en matière de construction durable de leurs propriétés. En 2025, nous avons réalisé notre sixième sondage annuel Kingsley. Allied a l’intention d’utiliser ces informations pour aider ses usagers à atteindre leurs objectifs de développement durable. Depuis 2018, notre bail standard comprend une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l’efficacité des ressources, ce qui favorise la conservation de l’énergie par les usagers. Allied recueille également des informations auprès des usagers pour les programmes d’évaluation énergétique obligatoires, comme ENERGY STAR Portfolio Manager.									

CHANGEMENT CLIMATIQUE			RÉPONSE									
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/ DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/ RESTAURANTS)	DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-450 a.1	Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier	Pieds carrés (pi²) Superficies des propriétés situées en zone inondable centennale. Identifiées à l’aide de l’outil FM Global Flood Risk	6 334 512	5 611 023	678 621	4 288	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	31 143	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	9 437
IF-RE-450 a.2	Description de l’analyse des risques liés au changement climatique, du degré d’exposition systématique du portefeuille et des stratégies d’atténuation des risques	S. O.	Pour atténuer les effets négatifs des changements climatiques, Allied intègre les risques liés aux facteurs ESG, dont les risques liés au climat, dans ses processus de gestion des risques d’entreprise et ses fonctions opérationnelles. Le conseil d’administration reconnaît que les changements climatiques représentent un risque pour les activités d’Allied en raison de l’augmentation de la fréquence des catastrophes naturelles et du virage vers une économie sobre en carbone, qui ont des répercussions sur les investissements immobiliers. Dans ce contexte, Allied est déterminée à atteindre la carboneutralité au plus tard en 2050 afin de réduire son exposition aux risques liés au climat. Les membres de l’équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d’administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. En décembre 2024, Allied a tenu une séance d’information à l’intention de la direction et des administrateurs sur le plan de neutralité carbone, les cibles de rendement environnemental et l’évolution du rapport sur les facteurs ESG, dont la mise en conformité aux normes IFRS et aux NCID. En 2024, dans le cadre de nos mesures pour contrer le risque lié à la transition, nous nous sommes engagés à établir des cibles de réduction des émissions de GES à court et à long terme, en phase avec l’initiative SBTi et à une trajectoire de décarbonation à 1,5 °C. Ces cibles s’appliqueront tant à nos portefeuilles de location qu’à nos portefeuilles d’aménagement. Utilisant 2022 comme année de référence, nous avons pris l’engagement de réduire de 42 % les émissions absolues des portées 1 et 2 d’ici 2030. De plus, nous sommes déterminés à réduire de 90 % les émissions absolues des portées 1, 2 et 3 d’ici 2050. Ces cibles ont été validées par l’initiative SBTi en mai 2025. Consultez la page 10 pour plus d’informations. Nous continuons de faire progresser notre stratégie de résilience climatique physique en optimisant la gestion des risques physiques dans nos acquisitions, nos activités d’aménagement et nos opérations. Nous avions déjà établi des partenariats avec des experts en risques climatiques pour évaluer les risques propres aux emplacements liés à des phénomènes météorologiques extrêmes, à l’aide d’un cadre inspiré des normes ISO 14091 et ISO 31000 et du protocole du Comité sur la vulnérabilité de l’ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP), afin de définir les vulnérabilités à sept dangers naturels. À la lumière de ces renseignements, nous avons engagé des dépenses d’investissement, mis à jour les plans d’intervention d’urgence et examiné les polices d’assurance pour faire face aux éventuels dommages matériels liés au climat. Nous projetons de poursuivre notre collaboration avec des experts pour élargir notre cadre d’évaluation à l’échelle nationale, en améliorant nos stratégies de résilience et d’atténuation dans l’ensemble de nos propriétés. Afin de faire progresser nos pratiques d’évaluation et d’analyse des risques liés au climat, nous établissons des rapports conformes aux exigences de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et à ses recommandations de divulgation pour la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles. Consultez la page 34 pour plus d’informations.									

Tableau GRI

GRI : Index du contenu

DESCRIPTION	RÉPONSE
INDEX DU CONTENU GRI	
Déclaration d'utilisation	La FPI Allied Properties a établi un rapport conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.
Titre de la GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
Norme(s) sectorielle(s) de la GRI qui s'appliquent au(x) secteur(s) de l'organisation	Sans objet, le document d'orientation sur le secteur de l'immobilier n'a pas été publié au moment de la publication.

GRI 2 : Informations générales 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 1	a. Dénomination sociale de l'organisation	Fiducie de placement immobilier Allied Properties
	b. Propriété et forme juridique	FPI Allied Properties, société à participation multiple, cotée à la Bourse de Toronto (XTSE : AP.UN)
	c. Emplacement du siège social	134, rue Peter, bureau 1700, Toronto (Ontario) M5V 2H2
	d. Emplacement des opérations	Canada
2 - 2	a. répertoire toutes les entités incluses dans ses rapports de développement durable	Liste de toutes les entités de la fiducie de placement immobilier Allied Properties : Reportez-vous à la page 10 sur 59 de notre fiche d'information annuelle 2025 .
	b. si l'organisation a des états financiers consolidés audités ou des informations financières déposées dans des archives publiques, indiquer les différences entre la liste des entités incluses dans ses rapports financiers et la liste incluse dans ses rapports sur le développement durable	La portée de notre rapport annuel sur les facteurs ESG est conforme aux rapports financiers, sauf indication contraire. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 33 pour plus de détails.
	c. si l'organisation comprend plusieurs entités, expliquer l'approche utilisée pour regrouper l'information, notamment : i. si l'approche implique ou non des ajustements de l'information pour les intérêts minoritaires ii. la façon dont l'approche tient compte des fusions, des acquisitions et des cessions d'entités ou de parties d'entités iii. si et comment l'approche diffère entre les divulgations dans la présente norme et selon les sujets importants	Comme indiqué à la note 2(c) des états financiers 2025 d'Allied. Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Allied et de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles Allied exerce un contrôle, ce dernier étant défini comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes d'une entité afin de tirer profit de ses activités. Le contrôle existe lorsqu'une société mère est exposée à des rendements variables de la part des filiales ou a des droits à cet égard et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à Allied et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les transactions entre filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les politiques comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par Allied. Toutes les filiales établissent les rapports au 31 décembre. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 33 pour plus de détails.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 3	a. préciser la période d'établissement et la fréquence du rapport sur le développement durable	Rapport annuel. Du 1 ^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.
	b. préciser la période d'établissement du rapport des états financiers et, si elle ne correspond pas à la période d'établissement du rapport sur le développement durable, en expliquer la raison	La période d'établissement du rapport financier est l'année civile (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année). Cela correspond à notre période d'établissement du rapport ESG.
	c. déclarer la date de publication du rapport ou des renseignements déclarés	10 juin 2026.
	d. préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou les renseignements déclarés	David Doull, vice-président principal, Personnes et marque, ddoull@alliedreit.com.
2 - 4	a. faire rapport des retraitements de renseignements effectués au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes et expliquer : i. les motifs des retraitements; ii. l'effet des retraitements.	1. La limite du portefeuille à long terme a été mise à jour, en particulier les bâtiments en coentreprise qui sont gérés par nos partenaires de coentreprises sont maintenant exclus de notre limite de contrôle opérationnel. Cela comprend le 25, rue Breithaupt, le 51, rue Breithaupt, le 20, rue Breithaupt et le 491, rue College. Cette limite a pour but d'harmoniser notre limite avec notre validation par l'initiative SBTi et conformément aux directives du protocole des gaz à effet de serre. Ce qui suit décrit l'effet sur le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme de 2024 : Surface de plancher brute : - de 19 991 255 pi. ca. à 19 416 542 pi. ca. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) : - de 110 046 MWh ou 396 167 GJ à 104 285 MWh ou 375 128 GJ Total de l'électricité et de l'énergie de quartier (ce qui comprend le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples : - Électricité : de 238 147 MWh à 232 965 MWh. Consommation d'énergie totale pour l'organisation : - de 372 441 MWh à 361 608 MWh Consommation totale d'eau : - de 973 524 m³ à 958 703 m³ Consommation totale d'eau de toutes les régions soumises à un stress hydrique : - de 461 471 m³ à 461 096 m³ Émissions brutes de GES de portée 1 : - de 20 037 tCO₂e à 18 995 tCO₂e Émissions brutes de GES de portée 2 : - de 19 811 tCO₂e à 19 629 tCO₂e 2. Il y a eu une erreur dans les relevés du compteur d'eau au 1001, boulevard Robert-Bourassa, à Montréal, en 2024. Sa consommation d'eau en 2024 a été corrigée de 110 986 m³ à 22 595 m³. La consommation totale d'eau de notre portefeuille en 2024 est corrigée à 870 312 m³.
	a. décrire sa politique et ses pratiques d'assurance externe, y compris si et comment le plus haut organe de gouvernance et les cadres dirigeants sont impliqués	Nous cherchons à fournir une assurance à l'égard de nos renseignements déclarés en faisant assurer à un niveau limité chaque année nos données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets afin de garantir l'exactitude des rapports ESG. Ceci est dirigé par notre directeur principal, Durabilité des actifs et de l'environnement, et supervisé par notre vice-président directeur, Personnes et marque. Les données vérifiées à l'externe sont communiquées au comité ESG et au conseil d'administration au moyen du rapport ESG et des présentations connexes.
2 - 5	b. si les rapports sur le développement durable de l'organisation ont obtenu une assurance externe : i. fournir un lien ou une référence au(x) rapport(s) d'assurance externe(s) ou déclaration(s) d'assurance ii. décrire ce qui a été assuré et sur quelle base, y compris les normes d'assurance utilisées, le niveau d'assurance obtenu et les limites du processus d'assurance iii. décrire la relation entre l'organisation et le fournisseur d'assurance	Les données sur l'énergie, sur les GES, sur l'eau et sur les déchets de 2025 incluses dans le présent rapport ont été assurées à un niveau limité par SCV Consulting Ltd. en utilisant ISAE 3000 pour notre consommation d'énergie, notre consommation d'eau et la production de déchets, ainsi que la norme ISO 14064-3:2019 pour nos émissions de gaz à effet de serre. SCV Consulting Ltd. est un cabinet de conseil tiers qui ne participe pas à la collecte de données.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 6	a. déclarer le ou les secteurs dans lesquels elle est active b. décrire sa chaîne de valeur, notamment : i. les activités, les produits, les services et les marchés de l'entreprise ii. la chaîne d’approvisionnement de l'entreprise iii. les entités en aval de l’entreprise et leurs activités c. signaler toute autre relation d’affaires pertinente d. décrire les changements importants survenus au cours des périodes 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période d’établissement de rapports précédente.	Immobilier i. Les principales activités commerciales d’Allied en 2025 comprenaient l’exploitation, l’aménagement et le réaménagement d’espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada. Nos principaux types de propriétés en 2025 étaient toujours des bureaux et des commerces de détail situés à Vancouver, Calgary, Toronto, Kitchener et Montréal. Le 18 décembre 2024, Allied s'est départie de ses propriétés à Ottawa. Le 30 avril 2025, Allied s'est départie de sa propriété d'Edmonton, faisant ainsi progresser sa stratégie d'optimisation du portefeuille. Notre mission est de fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail durables et propices à la diversité, à la créativité, à la connectivité et au bien-être humains. En 2025, la demande pour nos formats d'espace de travail, Héritage d'Allied, Moderne d'Allied et Flex d'Allied, a continué de refléter les divers besoins des organisations à différentes étapes de leur croissance. Tout au long de l'année, nous avons observé des activités de location liées à l'expansion des usagers actuels, à des renouvellements importants de la part de locataires de grandes entreprises et à une forte proportion de nouveaux usagers qui se sont ajoutés au portefeuille, ce qui démontre l'éventail d'organisations que nous servons et la pertinence continue de nos offres d'espaces de travail urbains. ii/iii. Allied collabore principalement avec des fournisseurs qui nous aident à développer, à gérer et à entretenir efficacement nos propriétés. Il s'agit notamment d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs généraux et de fournisseurs de services dans les principales catégories opérationnelles, c.-à-d. CVCA, sécurité et nettoyage. Nos fournisseurs sont principalement situés dans nos régions géographiques d'exploitation, ce qui appuie notre approche visant à mobiliser des partenaires locaux dans la mesure du possible. En ce qui concerne les projets d'aménagement et de réaménagement d'envergure, nous visons à mobiliser des fournisseurs locaux sur le site du projet, dans la mesure du possible. En aval, nous fournissons des espaces de travail à une grande variété d'entreprises du savoir dans l'ensemble de notre portefeuille. Les usagers de nos immeubles représentent un large éventail d'industries et de secteurs institutionnels, notamment : - Services aux entreprises et professionnels - Éducation et institutions - Services financiers - Gouvernement - Sciences de la vie - Médias et divertissement - Télécommunications et technologies de l’information En 2025, nos partenaires en arrangements conjoints comprenaient RioCan Real Estate Investment Trust, Sutter Hill, OPTrust, Westbank et Perimeter Development Corporation. - Allied a procédé à l’acquisition d’une propriété en 2025 pour obtenir une participation supplémentaire de 50 % dans le 108, 5^e avenue Est à Vancouver, pour un prix d’achat de 90,6 millions de dollars. Veuillez consulter la note 4 des états financiers de 2025, à la page 139 du rapport annuel de 2025. - Allied a conclu la cession d’immeubles de placement en 2025, ce qui s’est traduit par un produit brut de 139,6 millions de dollars ou un produit net en espèces de 132,8 millions de dollars. Veuillez consulter la note 4 des états financiers de 2025, qui se trouve à la page 139 du rapport annuel de 2025. - Le 24 février 2025, Allied a émis 450 millions de dollars de débentures de premier rang non garanties de série K portant intérêt au taux de 4,808 % et venant à échéance le 24 février 2029 (les « débentures de série K ») dans le cadre d'un placement privé, les paiements d'intérêts semestriels étant exigibles les 24 août et 24 février de chaque année à partir du 24 août 2025. Le produit de l’émission des débentures de série K a été affecté au remboursement du prêt à la construction de la rue Adelaide et de la rue Duncan, dû le 11 août 2025, et le reste a été utilisé pour rembourser le montant total du capital de 200 millions de dollars de débentures de premier rang non garanties portant intérêt au taux de 3,636 % de série C dues le 21 avril 2025, sans frais pour remboursement anticipé. - Le 7 avril 2025, Allied a émis 400 millions de dollars de débentures de premier rang non garanties en deux séries dans le cadre d’un placement privé (l'« Offre »). L'Offre comprenait (i) des débentures de premier rang non garanties de série L d'une valeur de 150 millions de dollars portant intérêt au taux CORRA plus 1,80 % par année (les « débentures de série L »), dues le 7 avril 2027, avec des paiements d'intérêts trimestriels payables en arriérés le 7 janvier, le 7 avril, le 7 juillet et le 7 octobre de chaque année à compter du 7 juillet 2025, et (ii) des débentures de premier rang non garanties de série M d'une valeur de 250 millions de dollars portant intérêt au taux de 4,312 % (les « débentures de série M ») dues le 7 avril 2027, avec des paiements d’intérêts semestriels exigibles le 7 avril et le 7 octobre de chaque année à compter du 7 octobre 2025. Le produit de l'Offre a été affecté au remboursement intégral du prêt à terme non garanti de 400 millions de dollars arrivant à échéance le 22 octobre 2025. Le 7 avril 2025, Allied a conclu un accord d’échange pour fixer les débentures de série L à taux variable à un taux d’intérêt fixe global de 4,258 % jusqu’au 7 avril 2027. - Le 25 septembre 2025, Allied a émis 450 millions de dollars de débentures de premier rang non garanties de série N portant intérêt au taux de 4,667 % et venant à échéance le 25 septembre 2031 (les « débentures de série N ») dans le cadre d’un placement privé, les paiements d’intérêts semestriels étant exigibles le 25 mars et le 25 septembre de chaque année à partir du 25 mars 2026. Le produit des débentures de série N a été affecté au remboursement intégral de la facilité de prêt à la construction du 108, 5^e avenue Est de 129 490 000 \$ venant à échéance le 6 décembre 2025, au remboursement partiel de 150 000 000 \$ d’un prêt à terme non garanti venant à échéance le 14 janvier 2026, et le solde a été appliqué au remboursement des montants tirés sur la facilité d’exploitation renouvelable non garantie d’Allied. - Le 29 septembre 2025, Allied a remplacé sa facilité d'exploitation renouvelable non garantie par une nouvelle facilité offerte par six grandes institutions financières canadiennes aux mêmes conditions financières et expirant le 29 septembre 2028. - Le 7 octobre 2025, J.P. Mackay a été promu de vice-président principal des opérations nationales, à vice-président directeur et chef de l'exploitation. - Le 1^{er} décembre 2025, Allied a annoncé une réduction de sa distribution mensuelle aux détenteurs de parts de 60 % pour la ramener à 0,06 \$ par unité par mois (0,72 \$ par unité annualisée). - Nos activités opérationnelles et d’aménagement clés n'ont pas changé en 2025.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 8	a. déclarer le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'entreprise et décrire : i. les types de travailleurs les plus courants et leur relation contractuelle avec l'entreprise ii. le type de travail qu'ils effectuent	Le nombre total de travailleurs contractuels qui ont été employés pour soutenir les opérations de construction d'Allied en 2025 était d'environ 717 : Montréal – 180, Calgary – 66, Toronto et Kitchener – 397, Vancouver – 74. i/ii. Les types de travailleurs contractuels les plus couramment employés par Allied sont les agents de sécurité, les fournisseurs de services de conciergerie et les exploitants de stationnement. Des gardiens de sécurité sont employés dans nos immeubles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour fournir des services tels que des patrouilles, la protection des biens et le contrôle des accès. Nos entrepreneurs en conciergerie fournissent des services de nettoyage dans nos bâtiments et les exploitants de stationnement aident Allied à gérer nos aires de stationnement et à y patrouiller.
	b. décrire les méthodes et les hypothèses utilisées pour compiler les données et préciser si le nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés est déclaré : i. au dénombrement des effectifs, en équivalents temps plein (ETP), ou en utilisant une autre méthode ii. à la fin de la période de déclaration, comme moyenne pour toute la période de déclaration, ou encore en utilisant une autre méthode	Les données ont été recueillies en étroite collaboration avec l'équipe des opérations du portefeuille d'Allied dans les cinq villes (Vancouver, Calgary, Toronto, Kitchener et Montréal). Le nombre de travailleurs est déclaré en équivalents temps plein (40 heures par semaine) à la fin de la période de déclaration, le 31 décembre 2025. En raison de la nature et du roulement des contrats à court terme, nous avons exclu les entrepreneurs qui n'étaient pas employés de façon continue tout au long de 2025 (p. ex. les plombiers en cas d'inondation dans un immeuble).
	c. décrire les fluctuations importantes du nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés au cours de la période d'établissement du rapport et entre les périodes d'établissement des rapports	Toronto et Vancouver ont connu une augmentation du nombre de travailleurs contractuels en raison de la transition des propriétés de l'aménagement à l'exploitation en 2025.
DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 9	a. décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités du plus haut organe de gouvernance	Consultez la page 31.
	b. dresser la liste des comités du plus haut organe de gouvernance qui sont responsables de la prise de décisions et de la supervision de la gestion des répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Consultez la page 31.

Tableau GRI

</

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 10	a. décrire les processus de nomination et de sélection du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	Le CGR&N est responsable de la planification de la relève du conseil d'administration et des comités et du processus de sélection des candidats appropriés qui seront recommandés au conseil d'administration par les détenteurs de parts. Les administrateurs sont élus par résolution adoptée à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des détenteurs de parts. Les administrateurs élus à une assemblée annuelle seront élus pour un mandat expirant à la prochaine assemblée annuelle, à moins qu'ils ne quittent leurs fonctions plus tôt conformément à la déclaration de fiducie d'Allied, et ils pourront être réélus. Un administrateur élu pour combler un poste vacant sera élu pour le reste du mandat de l'administrateur auquel il succède. Les propositions des détenteurs de parts pour la nomination des administrateurs peuvent être faites conformément à la déclaration de fiducie d'Allied.
	b. décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres du plus haut organe de gouvernance, y compris si et comment les éléments suivants sont pris en considération : i. point de vue des parties prenantes (y compris les actionnaires) ii. diversité iii. indépendance iv. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise	Le conseil recherche des administrateurs de différents horizons et expériences qui amélioreront sa capacité à orienter la stratégie à long terme et les activités commerciales courantes d'Allied. i. Les détenteurs de parts peuvent proposer des candidats à l'élection en qualité d'administrateurs conformément à la déclaration de fiducie. ii. La diversité, y compris le genre et d'autres éléments exprimant la diversité, est un facteur important, pris en compte dans le choix et la sélection des membres du conseil. En vertu de la Politique relative à la diversité d'Allied, le CGR&N doit repérer et sélectionner des candidats en fonction de leur mérite en utilisant des critères objectifs et en veillant à tenir compte de la diversité. Chaque année, le CGR&N i) évaluera l'efficacité du processus de nomination ou de mise en candidature des administrateurs et des dirigeants eu égard à l'atteinte des objectifs de diversité d'Allied, et ii) envisagera et, s'il le juge opportun, recommandera aux administrateurs l'adoption d'objectifs mesurables en matière de diversité du conseil et de la haute direction. À tout moment, le conseil peut chercher à rajuster un ou plusieurs objectifs concernant sa diversité et mesurer les progrès en conséquence. iii. L'indépendance des administrateurs est grandement valorisée et prise en compte dans la nomination des candidats potentiels. En plus de l'indépendance vis-à-vis de la direction d'Allied, les adhésions imbriquées au conseil d'administration parmi les administrateurs et les candidats sont également considérées. iv. Consultez le tableau des compétences dans la divulgation 2-9 vii.
2 - 11	a. indiquer si le président du plus haut organe de gouvernance est également un directeur principal de l'organisation	Oui.
	b. si le président est également un directeur principal, expliquer sa fonction au sein de la direction de l'organisation, les raisons de cet arrangement et la façon dont les conflits d'intérêts sont évités et atténués.	La transition de Michael Emory de son rôle de président et chef de la direction d'Allied à celui de président du comité de direction, le 2 mai 2023, a été un élément clé du plan de relève du dirigeant et du conseil d'administration d'Allied, que celui-ci considère essentiel pour assurer une transition de leadership efficace, conformément aux intérêts des détenteurs de parts d'Allied. Un autre élément clé du plan de relève d'Allied a été la nomination, le 2 mai 2023, de Jennifer Tory, fiduciaire indépendante d'Allied, au poste de fiduciaire principale d'Allied. Courant 2025, le président du comité de direction et le fiduciaire principal, en collaboration l'un avec l'autre, ont assuré le leadership du conseil d'administration et favorisé le fonctionnement efficace de celui-ci dans l'exécution de son mandat. Le président du comité de direction a présidé toutes les réunions du conseil d'administration et des détenteurs de parts, et a été expressément chargé de diriger l'élaboration, l'amélioration et le respect continu de la vision, de la mission et de la culture d'Allied en collaboration avec le président-directeur général et les fiduciaires. La fiduciaire principale a agi à titre de dirigeante efficace du conseil d'administration relativement à toutes les questions qui doivent être examinées par les fiduciaires indépendants et a présidé toutes les réunions des fiduciaires indépendants. Ses responsabilités ont consisté notamment à veiller à ce que les fiduciaires indépendants se réunissent sans la direction et les fiduciaires non indépendants à chaque réunion régulière et non régulière du conseil d'administration.
2 - 12	a. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance et des directeurs principaux dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour des objectifs, des énoncés de valeur ou de mission, des stratégies, des politiques et des objectifs de l'entreprise en matière de développement durable.	Le conseil est chargé de superviser les activités et les affaires d'Allied, conformément à la Déclaration de fiducie. Les administrateurs ont adopté un mandat dont une copie peut être consultée à l'annexe « A » de la circulaire d'information de la direction d'Allied . Le mandat des administrateurs prévoit qu'ils sont responsables d'examiner et d'approuver les plans stratégiques de la direction chaque année. Le mandat des administrateurs prévoit en outre qu'ils sont responsables de superviser et de surveiller la stratégie ESG d'Allied, y compris l'intégration du développement durable dans la stratégie commerciale globale d'Allied et l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied.
	b. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans la supervision de la vérification diligente de l'entreprise et d'autres processus qui permettent de déterminer et de gérer les répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. si et comment le plus haut organe de gouvernance collabore avec les parties prenantes pour appuyer ces processus ii. la façon dont le plus haut organe de gouvernance tient compte des résultats de ces processus	Consultez la page 31 pour avoir une description de la façon dont le conseil d'administration surveille la stratégie ESG d'Allied et le processus d'examen de l'efficacité. Les impacts sont surveillés dans le cadre de la gestion et de la mise en œuvre de la stratégie ESG.
	c. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de l'entreprise, tel qu'il est décrit au point 2-12-b, et indiquer la fréquence de cet examen	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 13	a. décrire comment le plus haut organe de gouvernance délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. s'il a nommé des cadres dirigeants responsables de la gestion des impacts ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des impacts à d'autres employés	Consultez la page 31 pour avoir une description du processus du conseil d'administration pour déléguer la responsabilité de la gestion des impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes.
	b. décrire le processus et la fréquence selon lesquels les cadres dirigeants ou d'autres employés doivent fournir un rapport au plus haut organe de gouvernance concernant la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil reçoit régulièrement des mises à jour de la direction concernant la stratégie, les initiatives et les rapports ESG d'Allied. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus sur la structure de gouvernance ESG d'Allied, consultez la page 31.
2 - 14	a. indiquer si le plus haut organe de gouvernance est chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, et, dans l'affirmative, décrire le processus d'examen et d'approbation des renseignements	Le conseil d'administration d'Allied examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et supervise notre stratégie et notre philosophie de gouvernance ESG, y compris nos sujets importants. Les membres de l'équipe d'Allied et les experts tiers présentent les questions liées au climat au conseil d'administration au moins une fois par année. Le conseil d'administration examine également le rapport ESG d'Allied chaque année. Pour en savoir plus, consultez la page <?>.
	a. si le plus haut organe de gouvernance n'est pas chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, en donner la raison	Sans objet.
2 - 15	a. décrire les processus que doit suivre le plus haut organe de gouvernance pour prévenir et atténuer les conflits d'intérêts	Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable aux employés, aux dirigeants et aux administrateurs d'Allied pour gérer les conflits d'intérêts, entre autres choses. Le conseil d'administration surveille la conformité au Code et reçoit des rapports périodiques de la direction concernant toute activité de conformité découlant du Code. Les administrateurs et les cadres dirigeants sont tenus de remplir un questionnaire sur les conflits d'intérêts chaque année, et tous les employés, les dirigeants et les administrateurs sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts découlant de leurs activités pour Allied ainsi que toute infraction ou tout soupçon d'infraction au Code. Le CGR&N examine le caractère adéquat du Code au moins une fois par année. Les administrateurs sont tenus d'examiner et d'approuver toutes les opérations importantes entre parties liées, conformément aux processus et aux protocoles élaborés par le CGR&N. En vertu du protocole pour les opérations entre apparentés adopté par les administrateurs, tous les administrateurs, dirigeants et employés d'Allied sont tenus d'informer l'avocat général, le chef de la direction ou le président d'Allied de toute opération entre apparentés dont ils prennent connaissance. Le conseil d'administration examine toutes les opérations entre apparentés, quelle qu'en soit la valeur, au moins une fois par trimestre. Toute transaction entre apparentés dont la valeur dépassera ou pourrait dépasser 100 000 \$ CA au cours d'un exercice financier donné devra être approuvée ou désapprouvée par les administrateurs (ou les administrateurs indépendants ou un de leurs comités, le cas échéant), sous réserve de rares exceptions. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le Code de conduite commerciale d'Allied.
	b. déclarer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux parties prenantes, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts liés à ce qui suit : i. les membres de plusieurs conseils ii. les participations croisées auprès de fournisseurs et d'autres parties prenantes iii. l'existence d'actionnaires majoritaires iv. les apparentés, leurs relations, leurs transactions et leurs soldes impayés	i. Chaque année, la circulaire d'information de la direction d'Allied communique le nom des membres de plusieurs conseils aux détenteurs de parts, le cas échéant. ii. Il n'y a pas de participations croisées à déclarer. iii. L'existence de détenteurs de parts exerçant un contrôle, le cas échéant, est déclarée aux détenteurs de parts au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. iv. Les opérations importantes entre apparentés, y compris les soldes impayés, sont déclarées aux détenteurs de parts dans l'annexe aux états financiers pour chaque trimestre et chaque année.
2 - 16	a. décrire si et comment les préoccupations critiques sont communiquées au plus haut organe de gouvernance	Allied a mis en place un processus ouvert permettant aux détenteurs de parts de communiquer avec le conseil d'administration, y compris les présidents des comités du conseil d'administration, par la poste ou par courriel au président ou au fiduciaire principal du conseil d'administration, le cas échéant. L'adresse postale et l'adresse de courriel pour communiquer avec le président ou le fiduciaire principal, selon le cas, sont incluses au moins une fois par année dans une circulaire d'information de la direction de Allied. Le président ou le fiduciaire principal, le cas échéant, rend compte au CGR&N et au conseil d'administration de toutes les communications avec les détenteurs de parts. Les cadres dirigeants fournissent, au minimum, des mises à jour trimestrielles au conseil d'administration concernant les préoccupations soulevées par nos employés.
	b. déclarer le nombre total et la nature des préoccupations critiques qui ont été communiquées au plus haut organe de gouvernance au cours de la période d'établissement du rapport	Aucune préoccupation critique n'a été communiquée au conseil d'administration au cours de la période d'établissement du rapport.

Tableau GRI

[illegible]

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 20	a. décrire le processus de conception de ses politiques de rémunération et de détermination de la rémunération, y compris : i. si les membres du plus haut organe de gouvernance indépendant ou un comité de rémunération indépendant supervisent le processus de détermination de la rémunération ii. la façon dont les points de vue des parties prenantes (y compris les actionnaires) sur la rémunération sont sollicités et pris en considération iii. si les consultants en rémunération participent à la détermination de la rémunération et, le cas échéant, s'ils sont indépendants de l'entreprise, de son plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants b. indiquer les résultats des votes des intervenants (y compris les actionnaires) sur les politiques de rémunération et les propositions, le cas échéant	i. Le CGR&N est chargé de formuler des recommandations à faire approuver par le conseil d'administration en ce qui concerne la conception du programme de rémunération et la rémunération des dirigeants d'Allied. ii. Les détenteurs de parts ont l'occasion d'exprimer leur opinion sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres par un vote consultatif non contraignant, communément appelé « Say on Pay », à chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Ce vote donne aux détenteurs de parts l'occasion d'exprimer leur soutien ou leurs préoccupations quant à l'approche d'Allied en matière de programmes et politiques de rémunération des cadres et constitue une partie importante du processus d'engagement entre les détenteurs de parts et le conseil d'administration sur la rémunération des cadres. Bien que ce vote soit consultatif et non exécutoire, le CGR&N et le conseil d'administration tiendront compte du résultat ainsi que des commentaires reçus dans le cadre d'autres activités de mobilisation des détenteurs de parts, dans la planification future de la rémunération. Les détenteurs de parts sont également invités à communiquer directement avec l'administrateur principal, qui préside aussi le CGR&N, par la poste ou par courriel, s'ils ont des commentaires ou des questions au sujet de l'approche d'Allied en matière de rémunération des dirigeants. iii. Pour s'assurer que les programmes de rémunération des cadres sont concurrentiels, Allied évalue régulièrement les niveaux de rémunération par rapport au marché. Le CGR&N fait appel à un conseiller indépendant en rémunération au moins tous les deux ans pour effectuer un examen complet de la rémunération et évaluer la compétitivité des programmes de rémunération des dirigeants d'Allied par rapport à ses groupes de pairs et la pertinence de la conception et des niveaux de rémunération des dirigeants et des administrateurs d'Allied. Entre-temps, Allied peut aussi faire appel aux services d'un expert-conseil en rémunération sur une base ponctuelle. En 2025, le CGR&N a fait appel à un conseiller indépendant en rémunération pour examiner les programmes de rémunération des dirigeants et du conseil d'administration, effectuer une analyse de la rémunération au rendement et conseiller la structure de la rémunération incitative. Le consultant en rémunération est indépendant d'Allied, du conseil d'administration et des cadres dirigeants. Allied publie un communiqué de presse et divulgue les résultats des votes de la résolution Say on Pay, ainsi que toute proposition des détenteurs de parts, le cas échéant, dans le cadre de son rapport sur les résultats des votes de chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Allied divulgue également les résultats de la résolution Say on Pay dans la circulaire d'information de la direction pour l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de l'année suivante. Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2025 des détenteurs de parts, 79,2 % des procurations reçues ont voté « pour » la résolution Say on Pay.
2 - 21	a. déclarer le ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée) b. déclarer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport au pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée) c. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données et la façon dont elles ont été compilées	Le ratio est de 42,5:1 – Rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (PDG) : 3 662 496 \$ – Rémunération totale médiane (hors PDG) : 86 197 \$ Le ratio est de 56,8:1 – Diminution de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (PDG) de 15,9 %. – Diminution de la rémunération totale médiane (à l'exclusion du PDG) de 0,28 % en 2025. Les données ont été compilées à partir de la rémunération totale réelle comprenant le salaire de base, la prime de rendement annuelle, la rémunération incitative à long terme sous forme de titres de participation et les cotisations aux régimes enregistrés d'épargne-retraite et les prestations maladie accordées aux employés actifs à temps plein au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, aux fins de comparaison. La diminution en pourcentage de la rémunération totale est fondée sur la rémunération totale annuelle pour 2024 de 4 352 546 \$ pour la personne la mieux rémunérée et sur la rémunération totale médiane pour 2024 de 86 443 \$ (à l'exclusion de la personne la mieux rémunérée). La diminution de la rémunération annuelle du cadre supérieur le mieux rémunéré est principalement attribuable à la réduction de la prime de rendement annuelle accordée en 2025.
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 22	a. indiquer la déclaration du plus haut organe de gouvernance ou du dirigeant le plus haut placé au sujet de la pertinence du développement durable pour l'organisation et de sa stratégie de contribution au développement durable	Message de notre PDG à la page 4.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 23	a. décrire ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires, y compris : i. les instruments intergouvernementaux faisant autorité auxquels les engagements font référence ii. si les engagements stipulent qu'il faut faire une vérification diligente iii. si les engagements stipulent l'application du principe de précaution iv. si les engagements prévoient le respect des droits de la personne b. décrire son engagement politique spécifique à respecter les droits de la personne, y compris : i. les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale couverts par l'engagement ii. les catégories de parties prenantes, y compris les groupes à risque ou vulnérables, auxquelles l'entreprise accorde une attention particulière dans son engagement c. fournir des liens vers les engagements en matière de politique, s'ils sont rendus publics, ou s'ils ne le sont pas, en expliquer la raison d. indiquer le niveau auquel chacun des engagements stratégiques a été approuvé au sein de l'entreprise, y compris s'il s'agit du niveau le plus élevé e. indiquer dans quelle mesure les engagements de la politique s'appliquent aux activités de l'entreprise et à ses relations d'affaires f. décrire comment les engagements en matière de politique sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires d'affaires et aux autres parties concernées	a. Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et administrateurs d'Allied. Il aborde, entre autres, la santé, la sécurité, la protection des renseignements personnels, l'accessibilité, les conflits d'intérêts et le respect de la loi, y compris sur l'environnement, le travail, la sécurité, la traite des personnes, la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment de capitaux, et interdit le paiement de pots-de-vin. i. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeuv e les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnais se la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. ii. Oui. Le Code prévoit que les gestionnaires doivent faire preuve de diligence lorsqu'ils cherchent des indications sur un comportement contraire à l'éthique ou illégal. Quiconque est préoccupé par des activités illégales ou contraires à l'éthique doit en informer son supérieur hiérarchique, l'une des principales personnes-ressources dont les coordonnées figurent dans le Code ou la ligne d'assistance sur l'éthique d'Allied et prendre immédiatement les mesures appropriées. iii. Non iv. Oui. Le Code prévoit que le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales d'Allied. Allied s'efforce de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans ses relations avec les employés, les fournisseurs, les usagers et les communautés dans lesquelles elle travaille. The Code se trouve sur notre site Web. Allied s'engage à respecter ou à dépasser les exigences en matière de respect des droits de la personne en vertu des lois canadiennes applicables, y compris la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. Allied s'engage également à respecter ou à dépasser les exigences des lois sur les droits de la personne dans les secteurs de compétence où nous possédons et exploitons des bâtiments, y compris le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeuv e les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnais se la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, le Code renferme des engagements précis à l'égard des droits de la personne, notamment sur des sujets tels que la non-discrimination, le harcèlement, le harcèlement sexuel et la violence, la lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le travail des enfants, l'accessibilité, le droit à la vie privée et le droit à l'eau. ii. Dans le Code, Allied prend des engagements précis envers les personnes handicapées et les Autochtones et contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, l'âge, la situation sociale, l'origine familiale, la déficience physique ou mentale ou l'orientation sexuelle. Code de conduite commerciale. Code de conduite des fournisseurs. Le conseil d'administration, qui est le plus haut niveau de l'organisation, a adopté le Code. Toutes les activités commerciales d'Allied sont guidées par notre Code. Tous les employés doivent vérifier et attester chaque année qu'ils se conforment à notre Code. Le Code de conduite commerciale est intégré à notre processus d'embauche et les employés certifient le respecter chaque année. Toutes les politiques élaborées sont ancrées dans notre Code. Allied a adopté un Code de conduite des fournisseurs qui établit les principes, les normes et les comportements que nos fournisseurs sont tenus de respecter dans la conduite de leurs affaires.
2 - 24	a. décrire comment il intègre chacun de ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires dans ses activités et ses relations d'affaires, y compris : i. la façon dont il répartit la responsabilité de la mise en œuvre des engagements à différents niveaux de l'organisation ii. la façon dont il intègre les engagements dans les stratégies organisationnelles, les politiques opérationnelles et les procédures opérationnelles iii. la façon dont il met en œuvre ses engagements dans le cadre de ses relations d'affaires iv. la formation fournie par l'organisation sur la mise en œuvre des engagements	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 25	a. décrire ses engagements à remédier aux impacts négatifs ou à collaborer à leur atténuation lorsqu'ils ont été causés par l'entreprise ou qu'elle y a contribué b. décrire son approche pour identifier et traiter les griefs, y compris les mécanismes de règlement des griefs que l'organisation a établis ou auxquels elle participe c. décrire les autres processus par lesquels l'organisation prévoit ou collabore à l'atténuation des effets négatifs qu'elle a causés ou auxquels elle a contribué d. décrire comment les intervenants qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de règlement des griefs participent à la conception, à l'examen, au fonctionnement et à l'amélioration de ces mécanismes e. décrire la façon dont l'organisation assure le suivi de l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs et des autres processus de remédiation, et donner des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des intervenants	Allied n'a pas de processus officiel de remédiation organisationnel, mais est déterminée à remédier comme il se doit aux impacts négatifs que nos activités commerciales peuvent causer ou contribuer à causer, conformément aux lois du Canada et des provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités.
2 - 26	a. décrire les mécanismes permettant aux personnes de : i. demander des conseils sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'entreprise en matière de conduite responsable des affaires ii. soulever des préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'entreprise	i. Allied a une culture de porte ouverte et encourage les employés à demander conseil sur la mise en œuvre des politiques d'Allied par l'entremise de leur superviseur, de leur gestionnaire ou de tout autre membre de la direction. L'équipe de direction d'Allied s'engage à participer régulièrement à des visites sur site afin d'établir des relations et d'encourager le signalement de toute question ou préoccupation. ii. Allied a mis en place une <u>politique officielle de dénonciation</u>. Les employés peuvent faire part de leurs préoccupations à leur superviseur, à leur supérieur hiérarchique, au chef du contentieux d'Allied ou à tout autre membre de la direction ou encore au personnel de la ligne d'assistance sur l'éthique d'Allied, qui est exploitée par un tiers indépendant et offre un service sécurisé et confidentiel et, si désiré, un canal de communication anonyme pour signaler les préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'organisation. Les fournisseurs et leurs représentants peuvent également exprimer des préoccupations en s'adressant au chef du contentieux d'Allied, qui est désigné comme responsable de la conformité en vertu du <u>code de conduite des fournisseurs</u>, ou par l'entremise de la ligne d'assistance sur l'éthique d'Allied.
2 - 27	a. déclarer le nombre total de cas importants de non-conformité avec les lois et les règlements au cours de la période visée par le rapport, et ventiler ce total comme suit : i. les cas pour lesquels des amendes ont été imposées ii. les cas pour lesquels des sanctions non pécuniaires ont été imposées b. déclarer le nombre total et la valeur monétaire des amendes en cas de non-respect des lois et des règlements qui ont été payées au cours de la période d'établissement du rapport, ainsi qu'une ventilation de ce total comme suit : i. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours de la période actuelle d'établissement du rapport ii. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes c. décrire les cas importants de non-conformité d. décrire comment l'entreprise a déterminé les cas importants de non-conformité	Aucune amende ou sanction non pécuniaire n'a été imposée pour non-conformité aux lois et règlements indiqués au cours des périodes de déclaration actuelles ou précédentes.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 28	a. faire état des associations de l'industrie, des autres associations de membres et des organisations nationales ou internationales de défense des droits auxquelles elle participe de façon importante	Allied est un partenaire actif au sein d'associations industrielles, dont la Société de développement commercial – Vieux Montréal, Toronto CREW et la ZAC du centre-ville de Toronto Ouest.
2 - 29	a. décrire son approche pour engager les parties prenantes, notamment : i. les catégories de parties prenantes avec lesquelles elle interagit et la façon dont elles sont identifiées ii. le but de l'engagement des parties prenantes iii. la façon dont l'organisation cherche à assurer un engagement significatif avec les parties prenantes	La mobilisation de nos parties prenantes est essentielle à notre stratégie ESG et à notre philosophie d'affaires globale. Nous maintenons une communication régulière et ouverte avec nos principales parties prenantes afin de comprendre leurs besoins, d'accroître leur satisfaction et de nous assurer que nous atteignons nos objectifs financiers et ESG. Engagement des investisseurs – Présentations régulières aux investisseurs et entretiens individuels – Assemblée générale annuelle – Appels trimestriels sur les profits et sessions de questions-réponses avec les cadres supérieurs – Communiqués de presse annonçant d'importants aménagements commerciaux – Divulgations harmonisées avec la TCFD, la GRI, SASB et les ODD de l'ONU pour une comparaison intersectorielle Engagement des usagers – Programme d'engagement des usagers depuis 2015 – Évaluation annuelle de la satisfaction des usagers par un tiers – Réunions régulières avec les usagers pour maintenir une communication et des commentaires en continu – Organisation d'événements communautaires pour les utilisateurs, par exemple des barbecues d'été, des petits-déjeuners des Fêtes et des séances de socialisation pour chiots – Activités éducatives, notamment sur la gestion des déchets, ou ateliers sur l'apiculture sur toit et l'agriculture urbaine – Événements liés à l'ÉDI sur le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Journée internationale de la femme et le Mois de la Fierté Engagement des employés – Sondage annuel sur l'engagement des employés par des tiers – Possibilités de formation et d'éducation, y compris notre plateforme d'éducation interne Allied Academy – Examens annuels du rendement – Orientation lors de l'intégration – Site intranet pour les communications internes – Bulletin mensuel, chroniques, distribués à tous les employés – Comités internes comme le comité de l'équité, de la diversité et de l'inclusion et le comité social – Séances de discussion ouverte et communications par courriel régulières du chef de la direction Engagement communautaire – Programme Make Room for the Arts et Allied Music Centre – Préservation du patrimoine architectural à travers la conception et les expositions – Commandite et soutien en nature d'événements communautaires régionaux – Interaction avec les communautés tout au long du processus d'élaboration (p. ex., séances de discussion ouverte) – Partenariats stratégiques avec des organismes de bienfaisance, des ONG et des partenaires communautaires pour des projets précis – Activités communautaires à l'appui d'organismes sans but lucratif locaux, y compris des collectes de jouets et d'aliments
2 - 30	a. déclarer le pourcentage du nombre total d'employés visés par les conventions collectives	0 % des employés sont couverts par des conventions collectives.
	b. pour les employés qui ne sont pas visés par une convention collective, indiquer si l'organisation détermine leurs conditions de travail et leurs conditions d'emploi en se fondant sur les conventions collectives qui couvrent ses autres employés ou sur les conventions collectives d'autres organisations	Sans objet.

Tableau GRI

GRI 3 : Sujets importants 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 1	a. décrire le processus suivi pour déterminer les sujets importants, notamment : i. la façon d'identifier les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires ii. la façon dont elle a établi l'ordre de priorité des répercussions pour l'établissement de rapports en fonction de leur importance b. mentionner les parties prenantes et les experts dont les points de vue ont éclairé le processus de détermination des sujets importants	En 2024, Allied a amélioré son approche en matière de pertinence en intégrant une évaluation de double pertinence dans son processus d'évaluation, renforçant la façon dont nous identifions et priorisons les enjeux ESG pour notre stratégie et nos rapports. Consultez la page 7 pour connaître la façon dont Allied a identifié les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires, et la façon dont ces répercussions ont été classées par ordre de priorité pour l'établissement de rapports en fonction de leur importance. - Un atelier auquel participeront dix membres de l'équipe de direction d'Allied, soit le chef de la direction, le directeur financier, le vice-président principal des opérations nationales, le vice-président principal, chef du contentieux et secrétaire général, le vice-président principal, Personnes et marque, le vice-président principal, Services techniques et construction, le vice-président principal, Développement, la vice-présidente et contrôlease générale, le vice-président principal, Location et le président du Conseil. - Un sondage auprès de l'ensemble des employés pour comprendre les priorités ESG d'Allied. - Des entretiens approfondis avec 17 parties prenantes externes représentant différents aspects de notre entreprise, soit des investisseurs, des usagers, des administrations municipales et des partenaires communautaires des villes où nous sommes présents.
3 - 2	a. énumérer ses sujets importants	Environnemental Domaines d'intérêt : - Décarbonation des bâtiments - Résilience climatique physique - Certification des bâtiments - Gestion des déchets Autres enjeux : - Gestion de l'eau - Gestion de l'énergie - Émissions de GES - Développement durable Social Domaines d'intérêt : - Engagement des usagers - Équité, diversité et inclusion (ÉDI) Autres enjeux : - Engagement communautaire - Personnes et culture - Pratiques en matière de santé, de sécurité et de travail Gouvernance Domaines d'intérêt : - Cybersécurité Autres enjeux : - Divulgation et transparence - Gouvernance intégrée

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 2	b. signaler les changements apportés à la liste des sujets importants par rapport à la période de rapport précédente	Aucun changement important n'a été apporté à la liste des sujets importants par rapport à la période de rapport précédente. Les sujets ont été réorganisés et renommés en domaines d'intérêt et autres enjeux ESG afin de mieux refléter leur importance relative pour l'entreprise, sans changement du contenu sous-jacent. De plus, la « gouvernance intégrée » est maintenant présentée dans les sujets importants comme un « autre enjeu » sous le thème de la gouvernance à des fins de clarté et d'harmonisation de la structure du rapport; elle ne représente pas un nouveau sujet important.
3 - 3	a. décrire les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne b. déclarer si l'organisation est impliquée dans les impacts négatifs par le biais de ses activités ou du fait de ses relations d'affaires, et décrire les activités ou relations d'affaires c. décrire ses politiques ou ses engagements à l'égard du sujet important d. décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les impacts connexes, notamment : i. les mesures visant à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs potentiels ii. les mesures visant à contrer les impacts négatifs réels, y compris les mesures pour y remédier ou participer à leur atténuation iii. les mesures à prendre pour gérer les impacts positifs réels et potentiels e. déclarer les renseignements suivants sur le suivi de l'efficacité des mesures prises : i. les processus utilisés pour suivre l'efficacité des mesures ii. les buts, les cibles et les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès iii. l'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des cibles iv. les leçons apprises et la façon dont elles ont été intégrées aux politiques et procédures opérationnelles de l'organisation f. décrire comment l'engagement des intervenants a éclairé les mesures prises (3-3-d) et comment il a permis de déterminer si les mesures ont été efficaces (3-3-e)	Environnemental Domaines d'intérêt : – Décarbonation des bâtiments (GRI 302 : Énergie, GRI 305 : Émissions), page 10 – Résilience climatique physique, page 13 – Certifications des bâtiments, page 12 – Gestion des déchets (GRI 306 : Déchets), page 14 Autres enjeux : – Gestion de l'eau (GRI 303 : Eau et effluents), page 15 – Gestion de l'énergie (GRI 302 : Énergie), page 15 – Émissions de GES (GRI 305 : Émissions), page 10 – Développement durable, page 16 Social Domaines d'intérêt : – Engagement des usagers, page 18 – Équité, diversité et inclusion (ÉDI) (GRI 405 : Diversité et égalité des chances, GRI 406 : Non-discrimination), page 21 Autres enjeux : – Engagement communautaire, page 24 – Personnes et culture, page 26 – Santé, sécurité et pratiques de travail (GRI 403 : Santé et sécurité au travail), page 28 Gouvernance Domaines d'intérêt : – Cybersécurité, page 30 Autres enjeux : – Divulgence et transparence, page 31 – Gouvernance intégrée, page 31

Tableau GRI

Divulcation des sujets GRI 300-400

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
302 : Énergie 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	a. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) : – 2024 : 104 285 MWh ou 375 128 GJ – 2025 : 116 370 MWh ou 418 932 GJ – Les MWh sont convertis à l'aide d'un coefficient de conversion des MWh en GJ de 0,278 – Type de combustible utilisé : Gaz naturel b. Consommation totale de combustible au sein de l'entreprise provenant de sources renouvelables : – 2024 : 0 MWh – 2025 : 0 MWh c. Total de l'électricité et de l'énergie de quartier (ce qui comprend le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples : – Électricité 2024 : 232 965 MWh – Électricité 2025 : 239 913 MWh – Réseau urbain 2024 : 24 358 MWh – Réseau urbain 2025 : 42 037 MWh d. Total de l'électricité vendue : – 2024 : 108,06 MWh – 2025 : 102,89 MWh e. Consommation d'énergie totale pour l'organisation : – 2024 : 361 608 MWh – 2025 : 398 216 MWh f. Les chiffres représentent la consommation absolue (total pour tous les emplacements au cours de la période de déclaration) et sont suivis et gérés au moyen de Portfolio Manager d'Energy Star, dans lequel les coefficients d'émission sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2023 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2025) - tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission pour les systèmes énergétiques de quartier sont fondés sur les données des sources suivantes : Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N: Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. – En 2024, la couverture des données sur l'énergie d'Allied était de 95,8 % – En 2025, la couverture des données sur l'énergie d'Allied était de 98 % g. Chiffres convertis au besoin à l'aide du document Energy Star Portfolio Manager Technical Reference - Thermal Energy Conversions (août 2015)
302 : Énergie 2016	302-3 : Intensité énergétique	a. Rapport d'intensité énergétique pour l'organisation en énergie absolue : – 2024 : 19 kWh/pi. ca. – 2025 : 19,8 kWh/pi. ca. b. Mesure propre à l'organisation choisie pour calculer le ratio ci-dessus : Surface de plancher totale du portefeuille : 20 094 869 pieds carrés en 2025. c. Types d'énergie inclus dans le ratio d'intensité : électricité, gaz naturel, eau chaude de quartier, eau froide de quartier et vapeur de quartier. d. Le ratio utilise seulement la consommation énergétique au sein de l'organisation.
303 : Eau et effluents 2018	303-5 : Consommation d'eau	a. Consommation totale d'eau : – 2024 : 870 312 m³ – 2025 : 849 794 m³ b. Consommation totale d'eau de toutes les régions soumises à un stress hydrique : – 2024 : 461 096 m³ – 2025 : 461 762 m³ c. Sans objet, le stockage de l'eau n'a pas été identifié comme ayant un impact significatif sur l'eau. d. Toute l'eau provient de l'approvisionnement en eau municipal. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
305 : Émissions 2016	305-1 : Émissions directes de GES (portée 1)	a. Émissions brutes de GES de portée 1 : 2024 : 18 995 tCO₂e 2025 : 21 178 tCO₂e b. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 1 comprennent les émissions attribuables à la combustion de gaz naturel. c. Sans objet - notre approvisionnement en énergie ne comprend pas la combustion de matières organiques. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 1 en 2019 était de 20 526 tCO₂e. e. Allied utilise les coefficients d'émission de Portfolio Manager d'Energy Star, qui sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2023 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2025) - tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission pour les systèmes énergétiques de quartier sont fondés sur les données des sources suivantes : Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N: Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e.)
	305-2 : Émissions de GES indirectes sur le plan énergétique (portée 2)	a. Émissions brutes de GES de portée 2 : 2024 : 19 629 tCO₂e 2025 : 15 192 tCO₂e * Les facteurs d'émission de 2024 et de 2025 comprennent l'utilisation des facteurs d'émission locaux des fournisseurs de services publics de quartier, le cas échéant. b. Sans objet, car Allied ne consomme pas d'énergie brute du marché. c. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions attribuables à la consommation d'électricité et d'énergie de quartier. d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 2 en 2019 était de 21 672 tCO₂e. e. Allied utilise les coefficients d'émission de Portfolio Manager d'Energy Star, qui sont fondés sur les données du Rapport d'inventaire national de 1990 à 2023 : Rapport présenté par le Canada à la Convention cadre sur les changements climatiques des Nations Unies (avril 2025) - tableaux A13-1 à A13-14. Pour les propriétés avec des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant. Par ailleurs, les coefficients d'émission pour les systèmes énergétiques de quartier sont fondés sur les données des sources suivantes : Energy Information Administration (2010); Voluntary Reporting of Greenhouse Gases, 1605(b) Program, Appendix N: Emissions Factors for Steam and Chilled/Hot Water. f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied. g. Voir (e.)
	305-4 : Intensité des émissions de GES	a. Intensité des émissions de GES : 2024 : 1,99 kgCO₂e/pi. ca. 2025 : 1,81 kgCO₂e/pi. ca. b. Mesure propre à l'organisation utilisée pour calculer le ratio : surface de plancher totale du portefeuille 20 094 869 pi. ca. en 2025 c. Type d'émissions de GES inclus dans le ratio : portée 1 et portée 2 d. Gaz inclus dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O
306 : Déchets 2020	306-1 : Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	Reportez-vous à la page 14. Description détaillée du type de déchets générés par les opérations : Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets envoyés aux centres d'enfouissement ou recyclés. Les déchets recyclés varient selon les sites et peuvent comprendre le compost, les contenants de boisson, le carton, les papiers, le déchetage sécuritaire du papier, les palettes, les huiles et les graisses, les plastiques, les meubles et les matériaux de construction comme le bois, l'acier, les moquettes, le verre et le béton. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'encre en poudre d'imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes. Plusieurs des actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont ramassés par la municipalité locale et qu'elle ne fournit pas de données sur les déchets, ou parce que les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. En 2025, la couverture des données sur les déchets était de 95 % dans l'ensemble du portefeuille.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE			
ENVIRONNEMENTAL					
306 : Déchets 2020	306-2 : Gestion des impacts importants liés aux déchets	a. La majorité de notre portefeuille est constituée d’édifices patrimoniaux réutilisés de façon adaptative depuis le début du siècle dernier. Nos pratiques de construction limitent les déchets d’excauation, de démolition et de construction à travers la préservation et la réutilisation de ces structures historiques. Nous préservons ces biens sans compromettre leur identité en respectant des normes de conception élevées et en remplaçant l’infrastructure par une technologie moderne et efficace. Conformément à notre Manuel de construction de l’usager, voici notre politique sur les pratiques de gestion des déchets de construction : Les travaux de construction et de démolition doivent être planifiés et gérés conformément à la Politique sur les déchets de construction du bâtiment et doivent être conformes aux pratiques suivantes : - Réduire les matériaux apportés sur le chantier au minimum requis pour effectuer les travaux et au minimum requis pour emballer et transporter les matériaux. - Réutiliser les matériaux, s’il y a lieu, dans les travaux de modernisations ou de réfection. - Trier les matières recyclables et les rediriger vers des installations de recyclage appropriées. - Se conformer à la Loi canadienne sur la protection de l’environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33), aux Waste Audits & Waste Reduction Work Plans (R.O. 102/94) et aux Industrial, Commercial & Institutional Source Separation Programs (R.O. 103/94). - Les entrepreneurs du locataire doivent confirmer que les déchets de construction ont été éliminés conformément aux directives et aux règlements locaux. b. Le programme de gestion des déchets et la stratégie de réduction des déchets d’Allied sont décrits à la page 14 du rapport. Nos pratiques de transport des déchets d’Allied doivent être conformes à toutes les exigences réglementaires locales et aux normes de rendement. Nous recevons des rapports sur le réacheminement des déchets à l’échelle du bâtiment de nos transporteurs, qui servent à l’analyse comparative et au suivi des données sur les déchets pour l’établissement de cibles et les commentaires sur le rendement. Allied a un programme national d’audit des déchets qui veille à ce que les audits de déchets soient effectués de façon uniforme dans l’ensemble de nos propriétés au-delà des exigences réglementaires locales. Nous utilisons ces audits pour cerner les possibilités d’amélioration et communiquer nos constatations à nos locataires afin de promouvoir des changements de comportement. Allied organise des programmes de récupération des déchets électroniques dans ses propriétés où les déchets électroniques sont recyclés et détournés des centres d’enfouissement. Les grandes propriétés ont un espace pour entreposer les déchets collectés jusqu’à ce qu’ils soient prêts à être éliminés. En 2024, Allied a lancé une campagne nationale de réduction des déchets où nous avons identifié 37 immeubles hautement prioritaires à l’échelle nationale ayant les taux de production de déchets les plus élevés et les taux de détournement des sites d’enfouissement les plus faibles. Nous avons élaboré et lancé un guide de réduction des déchets, qui consiste en une trousse pédagogique destinée aux locataires et vise à promouvoir des changements de comportement. En 2025, nous avons poursuivi nos efforts de mobilisation des locataires, en offrant des séances de formation en personne aux locataires et à leurs employés, et en organisant des défis en matière de réduction des déchets et des activités dans les halls d’entrée afin de promouvoir les pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets. c. Les transporteurs de déchets sous contrat d’Allied doivent se conformer aux règlements locaux, municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux, aux lois, aux règles, aux règlements, aux normes et à d’autres lois et règlements locaux et fédéraux relatifs à la prestation des services. Tout le personnel de l’entrepreneur doit se conformer aux règles et règlements applicables à chaque propriété. Allied impose également des exigences précises dans ses contrats de gestion des déchets et de recyclage pour s’assurer que les transporteurs de déchets gèrent les déchets de façon responsable. Voici quelques exemples d’exigences : - L’entrepreneur doit recueillir et éliminer de façon appropriée tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété afin d’éliminer la contamination croisée ou les impacts environnementaux négatifs. - L’entrepreneur doit coder par couleur les déchets et les bacs/poubelles de recyclage par catégorie : déchets (noir), papier/carton (gris), matières organiques (vert) et canettes/verre/plastique (bleu). Cela permet à nos utilisateurs et à nos fournisseurs de services de conciergerie tiers de distinguer facilement les différents types de déchets et de les classer dans différentes catégories. - L’entrepreneur doit fournir à Allied un rapport mensuel de réacheminement, au format PDF ou Excel, indiquant la répartition de tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété. Un rapport distinct doit être produit pour chaque propriété afin de comparer, de suivre et d’améliorer nos pratiques de recyclage pour détourner les déchets des centres d’enfouissement. <tr><td></td><td>306-3 : Déchets générés</td><td> a. Total des déchets générés : Dangereux : 2024 : 4,14 t 2025 : 128,94 t Non dangereux : 2024 : 7 859 t 2025 : 7 563 t Répartition par voie d’élimination : Centre d’enfouissement : 2024 : 3 071 t 2025 : 3 574 t Compostage : 2024 : 1 320 t 2025 : 1 801 t Recyclage : 2024 : 3 467 t 2025 : 2 188 t b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans Portfolio Manager d’ENERGY STAR (une base de données centralisée pour les données sur l’énergie, l’eau et les déchets) pour le compte d’Allied par un expert-conseil tiers en déchets. </td></tr>		306-3 : Déchets générés	a. Total des déchets générés : Dangereux : 2024 : 4,14 t 2025 : 128,94 t Non dangereux : 2024 : 7 859 t 2025 : 7 563 t Répartition par voie d’élimination : Centre d’enfouissement : 2024 : 3 071 t 2025 : 3 574 t Compostage : 2024 : 1 320 t 2025 : 1 801 t Recyclage : 2024 : 3 467 t 2025 : 2 188 t b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans Portfolio Manager d’ENERGY STAR (une base de données centralisée pour les données sur l’énergie, l’eau et les déchets) pour le compte d’Allied par un expert-conseil tiers en déchets.
	306-3 : Déchets générés	a. Total des déchets générés : Dangereux : 2024 : 4,14 t 2025 : 128,94 t Non dangereux : 2024 : 7 859 t 2025 : 7 563 t Répartition par voie d’élimination : Centre d’enfouissement : 2024 : 3 071 t 2025 : 3 574 t Compostage : 2024 : 1 320 t 2025 : 1 801 t Recyclage : 2024 : 3 467 t 2025 : 2 188 t b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans Portfolio Manager d’ENERGY STAR (une base de données centralisée pour les données sur l’énergie, l’eau et les déchets) pour le compte d’Allied par un expert-conseil tiers en déchets.			

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Allied a mis en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui respecte ou dépasse les exigences provinciales et fédérales en matière de santé et de sécurité au travail, y compris concernant les politiques, les rôles et les responsabilités, la reconnaissance, la déclaration et l'évaluation des dangers, les comités de santé et de sécurité, les inspections en milieu de travail, la formation, les enquêtes sur les blessures et les incidents. Les composantes du système de gestion de la santé et de la sécurité sont conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Québec, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Colombie-Britannique. Ce système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les employés, usagers, sous-traitants et visiteurs d'Allied dans tous les sites appartenant à Allied et gérés par l'entreprise.
	403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	Allied a mis en place des politiques et des programmes particuliers en matière de santé et de sécurité au travail pour appuyer l'identification, l'évaluation et la résolution des risques en milieu de travail. Ces politiques et programmes comprennent la formation de tout le personnel, des entrepreneurs et des intervenants d'Allied sur la déclaration des dangers en milieu de travail à l'aide du formulaire de déclaration des dangers et des rapports d'incidents du bâtiment. Allied forme et certifie également les membres du comité de santé et de sécurité d'Allied sur leurs rôles et responsabilités prévus par la loi. Ces rapports sont examinés par les superviseurs et la haute direction d'Allied afin de déterminer les causes profondes de tout danger et les mesures correctives et les tendances dans l'ensemble de l'organisation. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme officiel de gestion des risques fondé sur le cadre de gestion des risques ISO 31000:2018. Dans le cadre de ce programme, Allied a cerné tous les risques pour la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à ses employés, à ses entrepreneurs et aux usagers de ses propriétés. En 2023, ce programme a été élargi pour englober tous les risques environnementaux et climatiques liés à nos activités. En 2024, Allied a mis la dernière main à une évaluation des risques liés aux opioïdes amorcée en 2023 afin de déterminer les communautés qui pourraient être exposées à des surdoses d'opioïdes. À la lumière de cette évaluation, des équipes de sécurité spécialisées partout au pays ont reçu une formation sur l'utilisation des trousses de naloxone d'ici la fin de 2025. Depuis la création du programme, la naloxone a été administrée à 20 reprises. Allied a élaboré des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif et a terminé la première année d'audits internes pour garantir des milieux de travail sains et sécuritaires pour le personnel d'Allied et les usagers des bâtiments. Nos comités régionaux de santé et de sécurité et nos équipes de sécurité évaluent nos propriétés afin d'assurer la conformité aux exigences provinciales de façon continue. Notre équipe des opérations effectue des inspections mensuelles de chaque propriété pour s'assurer que les possibilités d'amélioration sont cernées et mises en œuvre. En 2021, Allied a mis en œuvre un processus visant à découvrir tous les dangers pour la santé, la protection et la sécurité dans ses nouvelles acquisitions afin de s'assurer que les propriétés confiées à la direction d'Allied respectent ou ont des plans pour respecter les normes de l'organisation en matière de santé et de sécurité des employés, des entrepreneurs et des usagers. À ce jour, huit nouveaux actifs ont été évalués, ce qui a permis de cerner plus de 150 risques pour la santé, la protection et la sécurité qui ont été traités ou qui seront traités grâce à des investissements. La Politique sur la déclaration des dangers et la Politique sur la santé et la sécurité d'Allied indiquent qu'il incombe à tous les employés, usagers, entrepreneurs et visiteurs de signaler les dangers en milieu de travail à l'organisation. La haute direction s'engage à répondre officiellement à tous les rapports, observations et recommandations sur les dangers dans un délai maximal de 21 jours. Les employés sont encouragés à signaler les situations dangereuses en milieu de travail afin d'améliorer continuellement le programme de santé et de sécurité de l'organisation. Les personnes qui signalent des dangers en milieu de travail sont protégées contre les représailles par l'organisation du fait d'avoir utilisé leurs droits fondamentaux en matière de travail. Tous les employés et entrepreneurs d'Allied sont protégés contre les représailles en milieu de travail s'ils refusent de travailler dans une situation ou d'effectuer un travail qui pourrait entraîner ou entraînerait des blessures, des maladies ou des conséquences plus graves. Allied a établi une politique officielle de refus de travailler qui est conforme aux lois fédérales et provinciales garantissant le droit de tous les travailleurs de refuser un travail dangereux. Tous les refus de travailler font l'objet d'une enquête menée par le gestionnaire de l'employé, un représentant des travailleurs du comité de santé et de sécurité et la haute direction, selon le cas. Dans le cas où il est impossible de s'entendre à l'interne pour éliminer le danger, un membre de l'équipe de la haute direction communiquera avec le ministère du Travail de la province pour demander à un inspecteur de se rendre sur le lieu de travail et de fournir de l'aide pour résoudre le problème. Les enquêtes sur les incidents en milieu de travail sont entreprises lorsque l'employé ou l'entrepreneur et leur superviseur remplissent un rapport d'incident et le soumettent au comité local de santé et de sécurité et à l'équipe des talents. Le superviseur, avec l'appui de la haute direction et des experts en la matière pertinents, effectuera une analyse des causes fondamentales afin de déterminer les mesures à prendre pour éviter que la situation se reproduise, en se concentrant d'abord sur l'élimination du danger et, si ce n'est pas possible, sur la recherche d'une mesure de substitution suffisante. Si aucune de ces options n'est pratique ou possible, des mesures d'ingénierie appropriées suivies de mesures administratives seront prises. L'équipement de protection individuelle supplémentaire est considéré comme une mesure de dernier recours pour protéger les employés et les entrepreneurs contre de futures récurrences. Toutes les recommandations déterminées à la suite de l'analyse des causes profondes sont examinées par la haute direction et le Comité local de santé et de sécurité au travail à des fins d'harmonisation avant leur mise en œuvre. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme de signalement des incidents en ligne qui informe immédiatement l'équipe de la haute direction des risques, des dangers et des incidents qui posent un risque direct ou qui ont une incidence directe sur nos employés, nos entrepreneurs, nos usagers et nos visiteurs. En 2022, Allied a également élaboré et mis en œuvre un manuel de gestion à destination des entrepreneurs sur la conformité en matière de santé, de sécurité, de protection et d'environnement, ainsi qu'une norme nationale pour l'équipement et les fournitures d'urgence.
	403-3 : Services de santé au travail	Allied maintient des postes de premiers soins qui respectent ou dépassent les exigences provinciales dans tous les bâtiments dont elle est responsable. Du personnel formé en premiers soins est présent dans tous les bâtiments Allied et tous les sites dotés de dispositifs de sécurité 24 heures sur 24 sont équipés d'un DEA. Des évaluations du niveau de bruit sont effectuées lorsqu'il est possible que les niveaux de bruit dépassent les exigences provinciales afin d'assurer une protection adéquate pour les travailleurs et les entrepreneurs d'Allied. Allied organise tout au long de l'année des activités axées sur la santé mentale pour ses employés et ses usagers, y compris des séances d'information et des promenades sociales avec son chien. Pour en savoir plus sur ces événements, consultez la page 18. Un programme de gestion des risques chimiques a été élaboré et mis en œuvre en 2021, avec un inventaire complet des produits chimiques dangereux utilisés dans nos bâtiments ainsi que l'acquisition et le déploiement d'armoires de rangement des produits chimiques pour transférer les risques liés à l'hygiène dans les zones contrôlées de nos propriétés. En 2023, nous avons remplacé un certain nombre de produits de nettoyage utilisés par nos fournisseurs de services d'entretien par des produits tout aussi efficaces, mais plus respectueux de l'environnement et neutres face aux allergies, fabriqués au Canada.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-4 : Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Allied a trois comités mixtes direction-travailleurs officiels de santé et de sécurité pour fournir aux employés des moyens directs de participer aux programmes de santé et de sécurité d’Allied partout au pays. Les comités sont composés d’au moins quatre membres représentant la direction et les travailleurs, et sont présidés conjointement par des représentants des travailleurs et de la haute direction. Nos comités sont habilités à cerner les risques et les dangers, à élaborer des solutions et à faire des recommandations à la direction. Les comités participent activement à l’examen et à la détermination de la formation en santé et sécurité au travail, aux enquêtes sur les incidents et aux tests de santé au travail dans nos bâtiments et nos espaces de travail. Les comités, comme tous les employés, sont protégés contre les représailles lorsqu’ils signalent et communiquent les risques et les dangers en milieu de travail, conformément à la politique d’Allied. Chaque comité se réunit au moins une fois tous les trois mois et continue d’augmenter la fréquence des réunions lorsque cela est approprié sur le plan opérationnel.
	403-5 : Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	La formation sur la santé et la sécurité au travail est offerte aux employés d’Allied par l’entremise de deux principaux canaux en ligne, que nous utilisons pour la formation annuelle et la formation des nouveaux employés en matière de conformité, et en personne par un formateur tiers qualifié pour la formation pratique ou axée sur les dangers. Toute la formation offerte au personnel d’Allied est réalisée pendant les heures normales de travail et exige que les personnes passent un test de compétence pour s’assurer qu’elles ont acquis les connaissances requises pour être efficaces. Tous les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne sur la santé et la sécurité au travail, et l’équipe des opérations doit suivre la formation chaque année. La formation de base en matière de sécurité pour le personnel de notre équipe des opérations est dispensée selon un calendrier de trois ans afin de s’assurer que toutes les certifications demeurent valides. Ces séances de formation portent sur les premiers soins, la RCR et le DEA, le travail en hauteur, la protection contre les chutes, la sensibilisation à la sécurité électrique et les droits des employés. En 2026, Allied prévoit d’élargir la formation de base en matière de sécurité pour y inclure la santé mentale d’abord et la désescalade.
	403-6 : Promotion de la santé des travailleurs	Allied fait appel à des tiers accrédités pour fournir des services de santé au travail à ses employés. TELUS Santé, notre Programme d’aide aux employés (PAE), offre des ressources sur la santé et le mieux-être ainsi qu’un soutien confidentiel et est accessible en tout temps. Allied ne demande pas directement ou ne conserve pas de renseignements confidentiels sur la santé d’un employé. Dans de rares circonstances, si ces renseignements sont fournis par l’employé et qu’il y a lieu de les conserver, ils sont conservés dans le dossier sécurisé et confidentiel de l’employé auquel seule l’équipe de gestion des talents a accès. Tout employé peut accéder au PAE 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par téléphone, par courriel ou par clavardage. Notre fournisseur de services propose une application pour téléphone mobile qui permet aux employés d’accéder facilement et confidentiellement à des renseignements, à des services et à du soutien en matière de santé et de bien-être. En plus du PAE, Allied offre à tous les employés permanents et à temps plein un programme d’avantages sociaux étendu. Le programme couvre diverses dépenses de santé et fournit une assurance médicale, optique, dentaire, d’invalidité de longue durée et d’assurance vie subventionnée. Allied propose une allocation de dépenses de mieux-être facultatif pour le remboursement des dépenses liées à la condition physique ou au mieux-être afin de promouvoir la santé et offre des séances de formation sur divers sujets liés à la santé et au mieux-être, y compris la santé mentale et les finances. Allied offre également six jours de congé personnel par année à chaque employé afin de lui permettre de s’absenter du travail pour des rendez-vous médicaux, ophtalmologiques, dentaires ou d’autres rendez-vous personnels pour assurer sa santé et son bien-être.
	403-7 : Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d’affaires	Allied a mis en place un programme de gestion des entrepreneurs et d’autorisation de travail qui garantit que les travaux effectués par des tiers répondent aux exigences et aux attentes minimales d’Allied en ce qui a trait à la santé et à la sécurité des travailleurs de l’organisation. Pour la gestion des entrepreneurs, les lignes directrices sont fournies aux fournisseurs de services tiers pendant le processus contractuel. Allied exige des permis lorsque des travaux à risque élevé sont effectués. Allied doit également fournir une autorisation avant le début des travaux, surtout pendant les projets de construction. Pour assurer la santé et la sécurité des usagers du bâtiment, Allied effectue des inspections fréquentes des aires communes pour s’assurer qu’elles ne présentent aucun danger et que tous les systèmes associés à la santé et au bien-être des occupants fonctionnent comme prévu. En 2021, Allied a commencé à réaliser des audits des bâtiments afin d’examiner le niveau de conformité de nos fournisseurs de services aux politiques et procédures d’Allied. Lorsque des possibilités d’amélioration existent, nous effectuons une analyse des causes profondes pour nous assurer que des mesures correctives et préventives appropriées sont prises. En 2023, Allied a adopté une politique obligeant tout le personnel de sécurité à suivre une formation en santé mentale, en premiers soins et en désescalade, ainsi qu’une formation sur l’intervention en cas de surdose d’opioïdes, même si la naloxone n’est pas disponible sur le site. Depuis le lancement du programme de naloxone, 20 trousses ont été utilisées pour renverser avec succès les effets de surdoses d’opioïdes dans les communautés où nous sommes présents. À l’avenir, la santé et la sécurité des entrepreneurs et des fournisseurs continueront de faire l’objet d’examen trimestriels afin de s’assurer qu’il y a une communication ouverte et claire sur les dangers et les risques potentiels liés à la santé et à la sécurité dans nos propriétés.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	a. Conseil d'administration i. 67 % F / 33 % H ii. 22 % 30-50 ans / 78 % Plus de 50 ans iii. 11 % Noirs / 89 % Blancs b. Cadres et vice-présidents i. 50 % F / 50 % H ii. 61 % 30-50 ans / 39 % Plus de 50 ans iii. 50 % des cadres supérieurs et des vice-présidents d'Allied s'auto-identifient comme membres de l'un de ces groupes diversifiés, c'est-à-dire des personnes qui s'auto-identifient comme membres de la communauté 2SLGBTQï, comme noires, autochtones, membres d'une minorité visible ou personnes handicapées c. Tous les employés i. 43 % F / 57 % H / 1 % Non binaire ii. 21,9 % Moins de 30 ans / 55,6 % 30-50 ans / 22,5 % Plus de 50 ans iii. Aucun autre indicateur
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 : Incidents liés à la discrimination et mesures correctives prises	Aucun incident lié à la discrimination.

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)

L'ONU a créé les ODD en tant que guide vers un avenir plus durable pour les populations et la planète. En tant qu'entité publique et citoyen du monde, Allied soutient les ODD des Nations Unies. Nos initiatives ESG contribuent aux objectifs et cibles associées suivants des ODD des Nations Unies.

ODD DE L'ONU	CIBLE DES ODD DE L'ONU	INDICATEUR DES ODD DE L'ONU	ALIGNEMENT D'ALLIED
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	Divulgation GRI 403 : Santé et sécurité au travail (page 58) et Santé, sécurité et pratiques de travail (page 28)
5 ÉGALITÉ DES GENRES	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles partout dans le monde	5.1.1 Mise en place ou non de cadres juridiques pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondées sur le genre	Divulgation GRI 2-23b (page 50) et Équité, diversité et inclusion (page 21)
5 ÉGALITÉ DES GENRES	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Équité, diversité et inclusion (page 21)
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	6.4.1 Changement dans l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Gestion de l'eau (page 15)
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	7.3.1 Intensité énergétique mesurée en fonction de l'énergie primaire et du PIB	Décarbonation des bâtiments (page 10), Gestion de l'énergie (page 15) et Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental (page 33)
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	9.4.1 Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	Décarbonation des bâtiments (page 10), Gestion de l'énergie (page 15) et Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental (page 33)
11 VILLES ET COLLECTIVITÉS DURABLES	11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	11.2.1 Proportion de la population ayant un accès facile aux transports en commun, en fonction du genre, de l'âge et du handicap	Transport actif (page 18)
11 VILLES ET COLLECTIVITÉS DURABLES	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1 Dépenses totales par personne pour la préservation, la protection et la conservation de tout le patrimoine culturel et naturel, selon la source de financement (public, privé), le type de patrimoine (culturel, naturel) et le niveau du gouvernement (national, régional et local/municipal)	Développement durable (page 16)
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux national de recyclage, tonnes de matériaux recyclés	Gestion des déchets (page 14)
13 ACTION CLIMATIQUE	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.3 Proportion des gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe	Résilience climatique physique (page 13), tableau GTIFCC (page 34) et code IF-RE-450a.2 de la SASB (page 39)
13 ACTION CLIMATIQUE	13.2 Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Émissions totales de gaz à effet de serre par année	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental (page 33)

Déclaration d’assurance

Déclaration d’assurance indépendante fournie par GSG Verification Services

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante ses émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2 pour l’année civile 2025.

Allied est seule responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d’Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d’assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l’information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF DE LA VÉRIFICATION

L’objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l’examen de l’inventaire des émissions de GES de l’organisation, l’évaluation de tout changement important à l’inventaire de GES depuis la période de rapport précédente et l’évaluation des contrôles liés aux GES de l’organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION

L’inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2025 d’Allied comprend la portée 1 et la portée 2 suivant une limite organisationnelle de contrôle opérationnel.

NIVEAU D’ASSURANCE DE LA VÉRIFICATION

La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d’assurance limité.

NIVEAU DE PERTINENCE

Les erreurs ou omissions qui représentent, individuellement ou collectivement, 5 % des émissions totales sont considérées comme importantes.

CRITÈRES DE VÉRIFICATION

Protocole des gaz à effet de serre de l’Institut des ressources mondiales (IRM)/du Conseil mondial des affaires pour le développement durable (CMADD), Corporate Accounting and Reporting Standard (portées 1 et 2).

PROTOCOLES DE VÉRIFICATION

ISO 14064-3:2019 Gaz à effet de serre – Partie 3 : Spécification avec orientation pour la vérification et la validation des déclarations de gaz à effet de serre.

LIMITE DE L’INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l’échelle mondiale.

Période de déclaration : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

DONNÉES VÉRIFIÉES

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions de portée 1	21 178,44 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon l'emplacement)	15 191,85 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon le marché)	15 191,85 tCO ₂ e

OPINION D’ASSURANCE

Selon la vérification d’assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d’émettre un résultat positif, et n’a relevé aucune preuve que les allégations faites par Allied :

- n’étaient pas substantiellement correctes;
- n’étaient pas une représentation équitable de l’information sur les émissions de GES;
- n’ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration.
- que les critères de déclaration n’ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l’élimination ou le stockage de matériaux; et
- que l’efficacité des contrôles n’était pas suffisante.

INDÉPENDANCE

SCV n’a participé à la préparation d’aucune partie des données sur les émissions de GES ou de tout rapport ultérieur d’Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l’égard de tous les intervenants lorsqu’elle effectue ses vérifications. Les missions d’assurance de SCV supposent que toutes les données et les informations fournies par le client, y compris les ventes et les acquisitions, la superficie, la couverture des données et le contrôle opérationnel, sont fournies de bonne foi. SCV décline explicitement toute responsabilité ou responsabilité partagée à l’égard des décisions prises sur la base de la présente Déclaration d’assurance indépendante par toute personne ou entité.

SCV Consulting Ltd.

15 mai 2026

KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL

MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

Déclaration d’assurance

Déclaration d’assurance indépendante fournie par ENV Verification Services

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante sa consommation d’énergie, sa consommation d’eau et sa production de déchets pour l’année civile 2025.

Allied est seule responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d’Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d’assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l’information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF D'ASSURANCE

L'objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l'examen des opérations de l'organisation, l'évaluation de tout changement important depuis la période de rapport précédente et l'évaluation des données de l'organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE ET NIVEAU D'ASSURANCE

La vérification comprenait les données sur la consommation d’énergie, la consommation d’eau et la production de déchets d’Allied pour l’année 2025 (données sur le rendement environnemental). La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d’assurance limité. La portée et le niveau de cette mission d’assurance ont suivi la norme ISAE 3000 du Conseil des normes internationales d’audit et d’assurance (Missions d’assurance autres que les audits et les examens d’informations financières historiques). La norme exige le respect des exigences éthiques ainsi que la planification et l’exécution de la mission d’assurance afin d’obtenir une assurance limitée.

SCV respecte ses normes de gestion exclusives et ses politiques de conformité pour le contrôle de la qualité, conformément à la norme ISO/IEC 17029:2019 – Principes généraux d’évaluation de la conformité et exigences pour les organismes de validation et de vérification. Cela comprend un solide système de contrôle de la qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées concernant la conformité aux normes éthiques, aux exigences professionnelles et aux cadres juridiques et réglementaires applicables.

Les procédures effectuées au cours d'une mission d'assurance limitée diffèrent par leur nature et leur calendrier et sont moins complètes que celles d'une mission d'assurance de niveau raisonnable. Notre travail a été planifié et mené de façon à recueillir suffisamment depreuves pour appuyer notre opinion, ce qui a permis de réduire, mais non d'éliminer, le risque d'erreur dans notre conclusion.

MÉTHODOLOGIE

SCV suit une approche fondée sur le risque pour déterminer les activités d’assurance et se concentre sur les domaines qui ont été identifiés comme présentant un risque plus élevé pour les allégations et jugés les plus importants. SCV a établi un seuil de pertinence de 5 % pour les données de rendement environnemental et a suivi l’ISAE 3000. SCV a appliqué les méthodes suivantes lors de l’assurance des données sur le rendement environnemental, qui appuient les allégations et les affirmations présentées :

- Réalisation d’entrevues avec des dirigeants et des gestionnaires de données dans des services clés afin de faciliter la gestion des inventaires environnementaux;
- Examen minutieux de la documentation, des dossiers de données et des sources qui appuient les déclarations de données environnementales de l’entreprise;
- Examen des méthodes et des outils utilisés pour recueillir, compiler et divulguer toutes les données et mesures environnementales;
- Procédures d’échantillonnage pour la création, la collecte et l’administration des données;
- Systèmes et contrôles d’information environnementale évalués, y compris;
- Examen des méthodes d’acquisition, de traitement, de regroupement et de déclaration de données et d’informations environnementales;
- Examen des mécanismes et des processus qui permettent de vérifier l’exactitude des données et des informations environnementales;
- Examen des systèmes et des processus de soutien des systèmes d’informations environnementales;
- Évaluation de la conformité de l’organisation aux normes de déclaration; et
- Vérification consistant à déterminer si les preuves et les données appuient suffisamment les déclarations environnementales.

LIMITE DE L'INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l’échelle mondiale.

Période de déclaration : du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

DONNÉES VÉRIFIÉES

Consommation d’énergie	398 216 MWh
Consommation d’eau	849 794 m³
Déchets générés	7 692 tonnes

OPINION D'ASSURANCE

Selon la vérification d’assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d’émettre un résultat positif, et n’a relevé aucune preuve que les allégations faites par Allied :

- n’étaient pas substantiellement correctes;
- n’étaient pas une représentation équitable des données sur le rendement environnemental; et
- n’ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration.
- que les critères de déclaration n’ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l’élimination ou le stockage de matériaux; et
- que l’efficacité des contrôles n’était pas suffisante.

INDÉPENDANCE

SCV n’a participé à la préparation d’aucune partie des données sur le rendement environnemental ou de tout rapport ultérieur d’Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l’égard de tous les intervenants lorsqu’elle effectue ses vérifications. Les missions d’assurance de SCV supposent que toutes les données et les informations fournies par le client, y compris les ventes et les acquisitions, la superficie, la couverture des données et le contrôle opérationnel, sont fournies de bonne foi. SCV décline explicitement toute responsabilité ou responsabilité partagée à l’égard des décisions prises sur la base de la présente Déclaration d’assurance indépendante par toute personne ou entité.

SCV Consulting Ltd.

15 mai 2026

KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL

MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le rapport ESG de 2025 contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables, notamment des énoncés concernant la stratégie, les cibles, les engagements, les plans et les objectifs ESG d'Allied, y compris nos cibles de réduction des émissions de GES à long terme et notre plan de neutralité carbone. Les énoncés prospectifs comprennent tous les énoncés qui ne renvoient pas à des faits historiques et qui peuvent être identifiés de façon générale par l'utilisation de termes prospectifs, comme « cibles », « engagements », « plans », « buts », « objectifs », « stratégie », « ambitions », « peut », « s'attendre », « estimer ». « prévoir », « avoir l'intention », « croire », « présumer », « continuer » ou des expressions semblables suggérant des résultats ou des événements futurs.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont fondés sur les intentions, les attentes, les estimations et les hypothèses actuelles et sont sujets à des risques et à des incertitudes intrinsèques, dont bon nombre échappent à notre contrôle, ce qui donne lieu à une forte possibilité que nos prévisions explicites ou implicites, les projections, les attentes ou les conclusions ne se révéleront pas exactes, que nos hypothèses ne seront peut-être pas confirmées et que nos objectifs, cibles et buts stratégiques ne seront pas atteints. Certaines déclarations faites dans le présent rapport font appel à un plus grand nombre d'hypothèses et d'estimations, et elles portent sur de plus longues périodes que bon nombre de nos divulgations obligatoires. La probabilité que ces hypothèses et estimations changent au fil du temps est très forte. Certains énoncés du présent rapport sont fondés sur des scénarios et des postulats hypothétiques ou fortement défavorables, et ne doivent pas forcément être considérés comme représentatifs d'un risque actuel ou réel ou de prévisions d'un risque attendu. De plus, notre analyse des risques climatiques et notre stratégie de carboneutralité nette zéro restent inachevées. Notre stratégie, nos cibles, nos engagements, nos plans et nos objectifs ESG ainsi que les méthodologies et les scénarios que nous utilisons à cet égard peuvent évoluer au fil du temps pour rendre compte des améliorations apportées à la qualité des données et aux méthodologies, de l'évolution des pratiques exemplaires, de la réglementation, des normes et de la science de même que des changements intervenus dans nos pratiques ou stratégies d'affaires. De plus, les termes « durabilité », « zéro émission nette », « ESG », « lié au climat », « décarbonation », « sobriété carbone », « transition », « financement vert » et d'autres termes, taxonomies, méthodologies, critères et normes semblables évoluent tant du point de vue de leur signification que de leur portée. Par conséquent, l'utilisation que nous faisons de ces termes peut varier au fil du temps pour refléter cette évolution, et toute mention de ces termes dans le présent rapport peut ne pas renvoyer à une définition réglementaire ni à une norme volontaire propre à une administration.

Bien que les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses raisonnables de l'avis de la direction, nous déconseillons aux lecteurs d'y accorder une confiance indue, car il y a un risque substantiel que les hypothèses sous-jacentes ne soient pas confirmées et qu'en raison de certains facteurs, dont bon nombre sont indépendants de notre volonté, les résultats, les opérations ou le rendement réels diffèrent sensiblement des énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses comprennent la disponibilité, l'accessibilité et la pertinence de données complètes et de grande qualité sur les émissions de GES et la normalisation des méthodes de mesure liées au climat, aux conditions climatiques et aux phénomènes météorologiques, la nécessité que les parties prenantes interviennent activement et de manière continue, le développement et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions expressément sectorielles, l'évolution des points de vue sociaux sur les enjeux liés aux facteurs ESG, la coopération internationale et l'établissement de normes, les changements de gouvernement, l'approche ou le traitement politique ou réglementaire de la présentation de l'information sur le développement durable, la production de rapports et d'autres exigences, notre capacité de recueillir et de vérifier des données et de mener à bien diverses initiatives dans les délais prévus ou simplement de les mener à bien et d'obtenir les résultats prévus ou escomptés initialement, ainsi que les risques et les facteurs décrits sous la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport annuel 2025 d'Allied et mis à jour dans les rapports trimestriels, qui sont accessibles à www.sedarplus.ca.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport visent à aider les parties prenantes à comprendre la stratégie, les objectifs, les plans et les buts en matière de facteurs ESG d'Allied, et peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Ces énoncés datent du 10 juin 2026 et, sauf exigence contraire de toute loi applicable, Allied ne s'engage nullement à rendre publique leur mise à jour ni à les réviser pour tenir compte de nouveaux renseignements ou d'événements ou de circonstances futurs. Tous les énoncés prospectifs du présent rapport doivent être lus dans leur intégralité en fonction de cette mise en garde.

ALLIED PROPERTIES FPI

134, RUE PETER, BUREAU 1700 TORONTO (ONTARIO) M5V 2H2
T 416.977.9002 F 416.306.8704 alliedreit.com/fr/